



رئاسة الشؤون الدينية
بالمسجد الحرام والمسجد النبوي

français

فرنسي

حِصْنُ الْمُسْلِمِ مِنْ أَدْكَارِ الْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ

La Citadelle du Musulman, issue des invocations du Coran et de la Tradition Prophétique



L'indigent et entièrement dépendant d'Allah

Dr. Saïd ibn 'Alî ibn Wahf Al Qahtânî

(qu'Allah lui fasse miséricorde)

حِصْنُ الْمُسْلِمِ مِنْ أَذْكَارِ الْكِتَابِ وَالسُّنَّةِ

La Citadelle du Musulman, issue des invocations du Coran et de la Tradition Prophétique

د. سَعِيدُ بْنُ عَلِيٍّ بْنِ وَهْفِ الْقَحْطَانِيِّ

L'indigent et entièrement dépendant d'Allah

Dr. Saïd ibn 'Alî ibn Wahf Al Qahtânî (qu'Allah
lui fasse miséricorde)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La Citadelle du Musulman, issue des invocations du Coran et de la Tradition Prophétique

**Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le
Très Miséricordieux.**

Introduction

Certes, la louange appartient à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous implorons Son pardon et nous nous réfugions auprès d'Allah contre les maux de nos âmes et les méfaits de nos œuvres. Quiconque Allah guide, personne ne peut l'égarer ; et quiconque Il égare, personne ne peut le guider. Et j'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui ; et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah prie sur lui, sur sa famille, ses Compagnons et quiconque les suit en toute vertu jusqu'au Jour de la Rétribution et qu'Il le salue abondamment. Ceci étant dit :

Voici un résumé de mon livre : L'évocation, l'invocation et le traitement par les formules de guérison issues du Coran et de la Tradition

Prophétique¹ dans lequel j'ai résumé la partie des formules de rappel pour qu'il soit léger à emporter en voyage.

Je me suis limité au texte même de l'invocation et, pour son référencement, je me suis contenté de mentionner une ou deux sources parmi celles citées dans l'ouvrage original. Celui qui souhaite connaître le Compagnon qui l'a rapportée ou obtenir davantage de précisions sur son référencement devra se reporter à l'ouvrage original. Je demande à Allah — Puissant et Majestueux — par Ses plus beaux Noms et Ses attributs sublimes, de faire de cet ouvrage une œuvre vouée exclusivement à Son noble Visage, de m'en faire bénéficier durant ma vie et après ma mort, et d'en faire bénéficier quiconque le lira, l'imprimera ou contribuera à sa diffusion. Il est, glorifié soit-Il, Celui qui prend cela en charge et qui en est parfaitement capable. Qu'Allah couvre d'éloges et accorde Son salut à notre Prophète Muhammad, ainsi qu'à sa famille, à ses Compagnons et à tous ceux qui les auront suivis

¹ L'ouvrage original mentionné a été imprimé, et la louange appartient à Allah, avec un large référencement de ses hadiths en quatre volumes. La Citadelle du Musulman se trouve dans le premier et le deuxième volume.

de la meilleure manière jusqu'au Jour de la Rétribution.

L'auteur

Rédigé durant le mois de Safar 1409 AH.

Le mérite de l'évocation

Allah (Élevé soit-Il) a dit :

﴿فَاذْكُرُونِي أَذْكُرْكُمْ وَاشْكُرُوا لِي وَلَا تَكْفُرُونِ﴾¹

{Souvenez-vous donc de Moi, Je me souviendrai de vous. Montrez-vous reconnaissants envers Moi, gardez-vous de renier Mes bienfaits.}¹.

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَذْكُرُوا اللَّهَ ذِكْرًا كَثِيرًا﴾²

{Vous qui croyez ! Invoquez fréquemment le nom d'Allah.}².

﴿...وَالذَّاكِرِينَ اللَّهَ كَثِيرًا وَالذَّاكِرَاتِ أَعَدَّ اللَّهُ لَهُم مَّغْفِرَةً
وَأَجْرًا عَظِيمًا﴾

{À ceux et celles qui invoquent souvent Son nom, à tous ceux-là Allah réserve Son pardon et une immense récompense.}³.

¹ Sourate : La Vache, 2 : 152.

² Sourate : Les Coalisés, 33 : 41.

³ Sourate : Les Coalisés, 33 : 35.

﴿وَأَذْكُرْ رَبَّكَ فِي نَفْسِكَ تَضَرُّعًا وَخِيفَةً وَدُونَ الْجَهْرِ مِنَ الْقَوْلِ بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ وَلَا تَكُن مِّنَ الْغَافِلِينَ ﴿١٠٥﴾﴾

« Et invoque ton Seigneur en toi-même, avec humilité et crainte, à voix basse, matin et soir, et ne sois pas du nombre des insouciantes. »¹.

Le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui évoque son Seigneur et celui qui ne L'évoque pas sont comparables au vivant et au mort. »².

Le Prophète ﷺ a dit : « Ne vous informerai-je pas de la meilleure de vos œuvres, de la plus pure auprès de votre Souverain, de celle qui élève le plus vos degrés, qui est meilleure pour vous que la dépense de l'or et de l'argent, et meilleure encore que le fait de rencontrer votre ennemi, de frapper leurs cous et qu'ils frappent les vôtres ? »

Ils répondirent : « Certes, oui. »

¹ Sourate : Les Murailles, 7 : 205.

² Al Bukhârî avec Al Fath (11/208 - n°6407) et Muslim (1/539 - n°779) dans la version suivante : « L'exemple de la demeure dans laquelle on évoque Allah et celle où on n'évoque pas Allah sont comparables au vivant et au mort. »

Il dit : « L'évocation d'Allah -Très-Haut soit-Il»¹.

Et il ﷺ a dit : « Allah — Très-Haut soit-Il — dit : “Je suis conforme à l'opinion que Mon serviteur a de Moi, et Je suis avec lui lorsqu'il M'évoque. S'il M'évoque en lui-même, Je l'évoque en Moi-même; s'il M'évoque au sein d'une assemblée, Je l'évoque au sein d'une assemblée meilleure qu'elle. S'il se rapproche de Moi d'un empan, Je Me rapproche de lui d'une coudée ; s'il se rapproche de Moi d'une coudée, Je Me rapproche de lui d'une brasse ; et s'il vient à Moi en marchant, Je viens à lui avec empressement.” »².

D'après 'Abd Allah ibn Busr — qu'Allah l'agrée —, un homme dit : « Ô Messenger d'Allah, les prescriptions de l'Islam sont devenues nombreuses pour moi. Indique-moi donc une chose à laquelle je puisse m'attacher. »

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (5/459 - n°3377) et Ibn Mâjah (2/124 - n°3790). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/316) et Sahîh At-Tirmidhî (3/139).

² Rapporté par Al Bukhârî (n°7405), dont c'est la narration, et Muslim (n°2675).

Il répondit: «Que ta langue demeure constamment humide par l'évocation d'Allah.»¹.

Le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui récite une lettre du Livre d'Allah obtient pour cela une bonne action, et chaque bonne action en vaut dix. Je ne dis pas que "Alif-Lâm-Mîm" constitue une seule lettre ; mais Alif est une lettre, Lâm est une lettre et Mîm est une lettre. »².

Et d'après 'Uqbah ibn 'Âmir (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ est sorti alors que nous étions à As-Suffah, puis il dit : « Lequel d'entre vous aimerait se rendre chaque matin à Buthân ou à al-'Aqîq, puis en revenir avec deux chamelles imposantes, sans avoir commis de péché ni rompu les liens de parenté ? » Nous répondîmes : « Ô Messager d'Allah ! Nous aimerions tous cela ! » Il dit alors : « L'un de vous ne se rendrait-il donc pas le matin à la mosquée pour apprendre ou réciter deux versets du Livre d'Allah — Puissant et Majestueux ? Cela serait meilleur pour lui que deux chamelles ; trois versets seraient meilleurs que trois chamelles ;

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (5/458 - n°3375) et Ibn Mâjah (2/1246 - n°3793). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh At-Tirmidhî (3/139) et Sahîh Ibn Mâjah (2/317).

² Rapporté par At-Tirmidhî (5/75 - n°2910). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh At-Tirmidhî (3/9) et Sahîh Al Jâmi' As-Saghîr (5/340).

quatre versets seraient meilleurs que quatre chamelles ; et ainsi de suite, selon le même nombre de chameaux. »¹.

Le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui prend place dans une assemblée sans y évoquer Allah en éprouvera regret et perte de la part d'Allah. Et celui qui se couche dans un lieu sans y évoquer Allah en éprouvera également regret et perte de la part d'Allah. »².

Le Prophète ﷺ a dit : « Il n'est pas de groupe qui prenne place dans une assemblée sans y évoquer Allah ni prier sur son Prophète, sans que cela ne devienne pour eux une cause de regret. S'il veut, Il les châtie ; et s'il veut, Il leur pardonne. »³.

Le Prophète ﷺ a dit : « Il n'est pas de groupe qui se lève d'une assemblée dans laquelle Allah n'a pas été évoqué sans quitter quelque chose de semblable à la charogne d'un âne ; et cela sera pour eux une source de regret. »⁴.

¹ Muslim (1/553 - n°803).

² Abû Dâwûd (4/264 - n°4856) et autres. Voir : Sahîh Al Jâmi' (5/342).

³ At-Tirmidhî (5/461 - n°3380). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/140).

⁴ Abû Dâwud (4/264 - n°4855) et Ahmad (2/389 - n°10680). Voir : Sahîh Al Jâmi' (5/176).

1. Les formules d'évocation lors du réveil et du coucher

« الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَحْيَانَا بَعْدَ مَا أَمَاتَنَا، وَإِلَيْهِ النُّشُورُ »

Al hamdu lillahir ladhi ahyana, ba'da ma amatana, wa ileyhi nnouchour.

« Louange à Allah, Celui qui nous a fait revivre après nous avoir fait mourir, et vers Lui est le retour. »¹.

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، سُبْحَانَ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَاللَّهُ أَكْبَرُ، وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ، رَبِّ اغْفِرْ لِي »

La ilaha illa-llah wahdahou la charika lahou, lahou-l-moulkou wa lahou-l-hamdou, wa houwa ala koulli chay-ine qadir, soubhana-llah, wal-hamdou li-llah, wa la ilaha illa-llah, wa-llahou akbar, wa la hawla wa la kouwwata illa bi-llahil 'aliyyil-azim, rabbi-ghfir li

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, le Seul et sans associé à Lui. À Lui la royauté et la louange, et Il est Omnipotent sur toute chose. Gloire à Allah, louange à Allah, il n'y

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (11/113 - n°6314) et Muslim (4/2083 - n°2711).

a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et Allah est le Plus Grand. Il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah, le Très-Haut, le Majestueux. Seigneur ! Pardonne-moi.»¹.

«الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي عَافَانِي فِي جَسَدِي، وَرَدَّ عَلَيَّ رُوحِي، وَأَذِنَ لِي بِذِكْرِهِ»

Al hamdou lillahi ladhi 'afânî Fî djassadî, wa radda 'aleyya rouhî, wa adhina li bi dhikrih.

« Louange à Allah, Celui qui m'a accordé la santé dans mon corps, m'a rendu mon âme et m'a permis de L'évoquer. »².

﴿إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ لَآيَاتٍ لِأُولِي الْأَلْبَابِ﴾ ^(١٩٠) الَّذِينَ يَذْكُرُونَ اللَّهَ قِيَمًا وَقُعُودًا وَعَلَىٰ جُنُوبِهِمْ وَيَتَفَكَّرُونَ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ رَبَّنَا مَا خَلَقْتَ هَذَا بَطْلًا سُبْحَانَكَ فَقِنَا عَذَابَ النَّارِ ^(١٩١) رَبَّنَا إِنَّكَ مَن تُدْخِلِ النَّارَ فَقَدْ أَخْزَيْتَهُ وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ ^(١٩٢) رَبَّنَا إِنَّنَا سَمِعْنَا مُنَادِيًا يُنَادِي لِلْإِيمَنِ أَنْ ءَامِنُوا بِرَبِّكُمْ فَأَمَّا رَبَّنَا فَأَغْفِرْ لَنَا

¹ « Quiconque dit cela, il lui est pardonné ; s'il invoque, il sera exaucé ; et s'il se lève, effectue ses ablutions puis prie, sa prière sera acceptée. » Al Bukhârî avec Al Fath (3/39 - n°1154) et autres, et la version est celle d'Ibn Mâjah. Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/335).

² At-Tirmidhî (5/473 - n°3401). Voir aussi : Sahîh At-Tirmidhî (3/144).

ذُنُوبَنَا وَكَفَّرَ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا وَتَوَقَّفْنَا مَعَ الْأَبْرَارِ ﴿١٩٣﴾ رَبَّنَا وَعَاتِنَا مَا
 وَعَدْتَنَا عَلَىٰ رُسُلِكَ وَلَا تُخْزِنَا يَوْمَ الْقِيَمَةِ إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ
 الْوَعْدَ ﴿١٩٤﴾ فَاسْتَجَابَ لَهُمْ رَبُّهُمْ أَنِّي لَا أَضِيعُ عَمَلَ عَمِلٍ مِّنْكُمْ
 مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ بَعْضُكُمْ مِّن بَعْضٍ ۖ فَالَّذِينَ هَاجَرُوا وَأُخْرِجُوا
 مِّن دِيَارِهِمْ وَأُودُوا فِي سَبِيلِي وَقَتَلُوا وَقَتِلُوا لِأَكْفَرَنَّ عَنْهُمْ
 سَيِّئَاتِهِمْ وَلَأُدْخِلَنَّهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرَىٰ مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ثَوَابًا مِّن
 عِنْدِ اللَّهِ ۖ وَاللَّهُ عِنْدَهُ حُسْنُ الثَّوَابِ ﴿١٩٥﴾ لَا يَغُرَّتْكَ تَقَلُّبُ الَّذِينَ
 كَفَرُوا فِي الْبِلَادِ ﴿١٩٦﴾ مَتَّعٌ قَلِيلٌ ثُمَّ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَبِئْسَ الْمِهَادُ
 ﴿١٩٧﴾ لَكِنَّ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ لَهُمْ جَنَّاتٌ تَجْرَىٰ مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ
 خَالِدِينَ فِيهَا نُزُلًا مِّنْ عِنْدِ اللَّهِ وَمَا عِنْدَ اللَّهِ خَيْرٌ لِّلْأَبْرَارِ ﴿١٩٨﴾
 وَإِنَّ مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَمَن يُؤْمِنُ بِاللَّهِ وَمَا أُنزِلَ إِلَيْكُمْ وَمَا أُنزِلَ
 إِلَيْهِمْ خَلْشِعِينَ لِلَّهِ لَا يَشْتَرُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۖ أُولَٰئِكَ
 لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ ۖ إِنَّ اللَّهَ سَرِيعُ الْحِسَابِ ﴿١٩٩﴾ يٰٓأَيُّهَا الَّذِينَ
 ءَامَنُوا أَصْبِرُوا وَصَابِرُوا وَرَابِطُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٢٠٠﴾

{La création des cieux et de la terre, l'alternance du jour et de la nuit, sont autant de signes pour des hommes doués de raison 190

qui, debout, assis ou allongés sur le côté, invoquent le nom d'Allah et méditent la création des cieux et de la terre, disant : « Seigneur ! Tu n'as pas créé tout ceci en vain. Gloire à Toi ! Préserve-nous des tourments de l'Enfer ! » 191

Seigneur ! Celui que Tu feras entrer en Enfer sera assurément couvert d'opprobre. Nul ne saurait sauver les impies. 192

Seigneur ! Nous avons entendu un homme nous inviter à croire en Toi, et nous avons répondu à cet appel. Pardonne donc nos péchés, efface nos fautes et permets-nous, à notre mort, de rejoindre les croyants pieux. 193

Seigneur ! Veuille nous accorder ce que Tu nous as promis par la bouche de Tes Messagers et ne pas nous couvrir d'ignominie le Jour de la résurrection. Tu ne manques jamais à Ta promesse ! » 194

Leur Seigneur les a exaucés en leur promettant : « Je ne laisserai jamais se perdre les actions accomplies par chacun d'entre vous,

hommes ou femmes, et je vous récompenserai sans distinction. Quant à ceux qui, forcés à l'exil, auront quitté leur foyer pour Moi en fuyant les persécutions, à ceux qui auront combattu pour Ma cause ou qui auront trouvé la mort au combat, j'effacerai assurément leurs fautes avant de les accueillir dans des jardins traversés de rivières, une récompense digne de leur Seigneur. Car c'est auprès d'Allah que se trouve la plus belle récompense. » 195

Que l'activité, à travers le pays, de ceux qui ont rejeté la foi ne t'abuse surtout pas. 196

Jouissance éphémère pour ces êtres voués à l'Enfer. Et quelle horrible demeure ! 197

Quant à ceux qui craignent leur Seigneur, ils seront accueillis pour l'éternité dans des jardins traversés de rivières qu'Allah a préparés pour eux. Rien n'est meilleur, pour les pieux croyants, que ce qui se trouve auprès du Seigneur. 198

Parmi les gens du Livre, certains croient en Allah, en ce qui vous a été révélé ainsi qu'en leurs propres Écritures. Humblement soumis à Allah, ils ne déforment pas Ses paroles pour obtenir des avantages terrestres. Ce sont eux qui recevront

leur récompense auprès de leur Seigneur. En vérité, Allah règle les comptes avec rapidité. 199

Ô vous qui croyez, faites preuve de patience, tenez bon face à l'ennemi, lutez avec persévérance et craignez Allah pour atteindre votre bonheur et votre salut. 200}

[La Famille d'Imrân, 3 : 190 à 200]¹.

2. L'invocation du port de l'habit.

« الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي كَسَانِي هَذَا (الثَّوبَ) وَرَزَقَنِيهِ مِنْ غَيْرِ حَوْلٍ مِنِّي وَلَا قُوَّةَ »

Al hamdou lillahilladhi kassâni hadhatthaouba wa razaqanihi mine ghaïri hawline minni wa la qouwwa

« Louange à Allah qui m'a habillé de cet habit et m'en a pourvu, sans aucune puissance ni force de ma part... »².

¹ Al Bukhârî, avec Al Fath (8/337 - n°4569), et Muslim (1/530 - n°256).

² Rapporté par les auteurs des Sunan excepté An-Nassâ'î : Abû Dâwud (n°4023), Tirmidhî (n°3458) et Ibn Mâjah (n°3285). Al Albânî l'a déclaré bon dans : Irwâ' Al Ghalîl (7/47).

3. Invocation lors du port d'un habit neuf.

«اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ أَنْتَ كَسَوْتَنِيهِ، أَسْأَلُكَ مِنْ خَيْرِهِ وَخَيْرِ مَا صُنِعَ لَهُ،
وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّهِ وَشَرِّ مَا صُنِعَ لَهُ»

Allahoumma lakal hamdou anta kasaoutanihi,
as'alouka mine khayrihi wa khayri ma souni'a
lahou, wa a'oudhou bika mine charrihi wa charri
ma souni'a lah.

« Ô Allah ! Louange à Toi qui m'as habillé. Je
Te demande le bien de cet habit et le bien pour
lequel il a été fabriqué, et je me réfugie auprès de
Toi contre son mal et le mal pour lequel il a été
fabriqué. »¹.

4- L'invocation en faveur de quiconque porte un habit neuf.

«تُبْلِي وَيُخْلِفُ اللَّهُ تَعَالَى»

Toublî wa youkhlifoul-lahou ta-ala.

« Puisses-tu l'user, et qu'Allah — Très-Haut
soit-Il — t'en accorde un autre en
remplacement. »².

¹ Abû Dâwud (n°4020), At-Tirmidhî (n°1767) et Al Baghawî (12/40). Voir : Mukhtasar Chamâ'il At-Tirmidhî, d'Al Albânî (page : 47).

² Rapporté par Abû Dâwud (4/41 - n°4020). Voir : Sahih Abî Dâwud (2/760).

«الْبَسْ جَدِيدًا، وَعِشْ حَمِيدًا، وَمُتْ شَهِيدًا»

Ilbass djadîdanne, wa 'iche hamîdanne, wa moutte chahidanne.

« Porte des vêtements neufs, vis dignement et meurs en martyr. »¹.

5- Ce qu'on dit lorsqu'on enlève son habit.

« بِسْمِ اللَّهِ »

Bismillah

« Au nom d'Allah. »².

6. L'invocation en entrant aux toilettes.

« [بِسْمِ اللَّهِ] اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْخُبْثِ وَالْخَبَائِثِ »

Bissmillah, Allahoumma inni a'oudhou bika minal khoubssi wal khabaïss.

« [Au nom d'Allah] Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Toi contre les démons mâles et femelles. »³.

¹ Ibn Mâjah (n°3558 - 2/1178) et Al Baghawî (12/41). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/275).

² At-Tirmidhî (2/505 - n°606) et autres. Voir : Irwâ' Al Ghalîl (n°50) et Sahîh Al Jâmi' (3/203).

³ Rapporté par Al Bukhârî (1/45 - n°142) et Muslim (1/283 - n°375), avec l'ajout : « Au nom d'Allah (BismiLLah) » au début, rapporté par Saïd ibn Mansûr. Voir : Fath Al Bârî (1/244).

7 - L'invocation en sortant des toilettes.

«عُفْرَانُكَ»

Ghoufrânak

« [J'implore] Ton pardon. »¹.

8- L'invocation avant les ablutions.

«بِسْمِ اللَّهِ»

Bismillah

« Au nom d'Allah. »².

9- L'invocation après avoir terminé les ablutions.

«أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ

وَرَسُولُهُ»

Ach-hadou alla ilaha illallah, wahdahou lâ charîka lahou, wa ach-hadou anna mouhammadane 'abdouhou wa rassoulouh.

« J'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé ;

¹ Rapporté par les auteurs des Sunan excepté An-Nasâi qui l'a rapporté dans : « 'Amal Al Yawm Wal-Laylah » (n°79). Abû Dâwûd (n°30), At-Tirmidhî (n°7) et Ibn Mâjah (n°300). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Sunan Abî Dâwûd (1/19).

² Abû Dâwud (n°101) ; Ibn Mâjah (n°397) ; Ahmad (n°9418). Voir : Irwâ' Al Ghalîl (1/122).

et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son Messager »¹.

«اللَّهُمَّ اجْعَلْنِي مِنَ التَّوَّابِينَ وَاجْعَلْنِي مِنَ الْمُتَطَهِّرِينَ»

Allahoumma idj'alni minat-tawwabina,
wadj'alni minal moutatahhirine

« Ô Allah ! Fais que je sois parmi ceux qui se repentent constamment et fais que je sois parmi ceux qui se purifient. »².

«سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ

إِلَيْكَ»

Soubhanaka Allahoumma wa bihamdika, ach-hadou alla ilaha illa anta, astaghfirouka wa atoubou ila'ik.

« Gloire et louange à Toi, ô Allah. J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'adoration que Toi. Je Te demande pardon et je me repens à Toi. »³.

10. L'invocation en sortant de la maison.

«بِسْمِ اللَّهِ، تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ، وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ»

¹ Muslim (1/209 - n°234).

² At-Tirmidhî (1/78 - n°55). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/18).

³ An-Nassâ'î dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah " (page : 173). Voir aussi : Irwâ' Al Ghalîl (1/135) et (3/94).

Bismillah, tawakkaltou 'alallah, wa la hawla wa la qouwwata illa billah.

« Au nom d'Allah. Je place ma confiance en Allah. Et il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah. »¹.

« اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ أَنْ أَضِلَّ، أَوْ أُضَلَّ، أَوْ أَزِلَّ، أَوْ أُزِلَّ، أَوْ أَظْلِمَ، أَوْ أُظْلَمَ، أَوْ أَجْهَلَ، أَوْ يُجْهَلَ عَلَيَّ »

Allahoumma inni a'oudhou bika anne adilla, aw oudalla, aw azilla, aw ouzalla, aw adhlima, aw oudhlama, aw adjhala, aw youdjhala 'alayya

« Ô Allah, je cherche refuge auprès de Toi contre le fait de m'égarer ou d'être égaré, de trébucher ou d'être fait trébucher, de commettre une injustice ou d'en subir une, d'agir avec ignorance ou que l'on agisse avec ignorance à mon égard. »².

11. L'invocation en entrant à la maison

« بِسْمِ اللَّهِ وَلَعَجْنَا، وَبِسْمِ اللَّهِ خَرَجْنَا، وَعَلَى اللَّهِ رَبِّنَا تَوَكَّلْنَا »

Bismillahi waladjna, wa bismillahi kharadjna, wa 'alallahi rabbina tawakkalna.

¹ Abû Dâwud (4/325 - n°5095) et At-Tirmidhî (5/490 - n°3426). Voir: Sahîh At-Tirmidhî (3/151).

² Rapporté par les Traditionnistes : Abû Dâwud (n°5094), At-Tirmidhî (n°3427), An-Nassâî (n°5501) et Ibn Mâjah (n°3884). Voir: Sahîh At-Tirmidhî (3/152) et Sahîh Ibn Mâjah (2/336).

« Au nom d'Allah, nous entrons ; au nom d'Allah, nous sortons ; et c'est en Allah, notre Seigneur, que nous plaçons notre confiance. Puis qu'il salue les membres de sa famille. »¹.

12. L'invocation en allant à la mosquée.

«اللَّهُمَّ اجْعَلْ فِي قَلْبِي نُورًا، وَفِي لِسَانِي نُورًا، وَفِي سَمْعِي نُورًا، وَفِي بَصَرِي نُورًا، وَمِنْ فَوْقِي نُورًا، وَمِنْ تَحْتِي نُورًا، وَعَنْ يَمِينِي نُورًا، وَعَنْ شِمَالِي نُورًا، وَمِنْ أَمَامِي نُورًا، وَمِنْ خَلْفِي نُورًا، وَاجْعَلْ فِي نَفْسِي نُورًا، وَأَعْظِمْ لِي نُورًا، وَأَعْظِمْ لِي نُورًا، وَاجْعَلْ لِي نُورًا، وَاجْعَلْنِي نُورًا، اللَّهُمَّ أَعْظِنِي نُورًا، وَاجْعَلْ فِي عَصَبِي نُورًا، وَفِي لَحْمِي نُورًا، وَفِي دَمِي نُورًا، وَفِي شَعْرِي نُورًا، وَفِي بَشْرِي نُورًا»

Allahoumma dj'al fi qalbi nourane, wa fi lissani nourane, wa fi sam'i nourane, wa fi bassari nourane, wa mine fawqi nourane, wa mine tahti nourane, wa 'ane yamini nourane, wa 'ane chimali nourane, wa mine amami nourane, wa mine khalfi nourane, wadj'al fi nafsi nourane, wa 'adhime li nourane, wa 'adhime li nourane, wadj'al li

¹ Rapporté par Abû Dâwud (4/325 - n°5096) et sa chaîne de transmission a été jugée bonne par l'érudit Ibn Bâz dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 28). Et dans le Recueil Authentique : « Lorsque l'homme rentre chez lui et qu'il mentionne Allah au moment de son entrée et au moment de son manger, le Diable dit : « Vous n'avez ni gîte ni couvert. » Muslim (n°2018).

nourane, wadj'alni nourane, Allahoumma a'tini
nourane, wadj'al fi 'asabi nourane, wa fi lahami
nourane, wa fi dami nourane, wa fi cha'ri nourane,
wa fi bachari nourane.

« Ô Allah, mets une lumière dans mon cœur,
une lumière sur ma langue, une lumière dans
mon ouïe et une lumière dans ma vue. Mets une
lumière au-dessus de moi, au-dessous de moi, à
ma droite, à ma gauche, devant moi et derrière
moi. Mets une lumière en mon âme, accorde-moi
une immense lumière, amplifie pour moi la
lumière, accorde-moi une lumière et fais de moi
une lumière.

Ô Allah, donne-moi une lumière. Mets une
lumière dans mes nerfs, dans ma chair, dans mon
sang, dans mes cheveux et dans ma peau. »¹.

«اللَّهُمَّ اجْعَلْ لِي نُورًا فِي قَبْرِي... وَنُورًا فِي عِظَامِي، وَزِدْنِي نُورًا، وَزِدْنِي

نُورًا، وَزِدْنِي نُورًا، وَهَبْ لِي نُورًا عَلَى نُورٍ»

Allahoumma dj'al li nourane fi qabri... wa
nourane fi 'idhami, wa zidni nourane, wa zidni
nouranne, wa zidni nouranne, wa hab li nouranne
ala nour.

¹ Voir : Al Bukhârî (11/116 - n°3166) et Muslim (1/526 - n°529, n°530, n°763).

« Ô Allah, accorde-moi une lumière dans ma tombe... et une lumière dans mes os. »¹ « Accrois ma lumière, accrois ma lumière, accrois ma lumière. »² « Et fais-moi don d'une lumière sur une lumière. »³.

13. L'invocation en entrant dans la mosquée.

Il commence [en entrant] du pied droit⁴ et il dit:

«أَعُوذُ بِاللَّهِ الْعَظِيمِ، وَبِوَجْهِهِ الْكَرِيمِ، وَسُلْطَانِهِ الْقَدِيمِ، مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahilazim, wa bi wadjhihilkarim,
wa soultanihil qadim, minach-chaïtanir radjim.

¹ At-Tirmidhî (5/483 - n°3419).

² Rapporté par Al Bukhârî dans : Al Adab Al Mufrad (page : 258 - n°695). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Al Adab Al Mufrad (n°536).

³ Mentionné par Ibn Hajar dans : Fath Al Bârî qui l'attribue à Ibn Abî 'Âsim dans : Livre de l'Invocation. Voir : Al Fath (11/118). Il a dit : « L'ensemble des différentes versions rassemble vingt-cinq qualités. »

⁴ En raison de la parole d'Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) : « Il est de la Tradition, lorsque tu entres à la mosquée, de commencer par le pied droit, et lorsque tu en sors, de commencer par le pied gauche. » Rapporté par Al Hâkim (1/218) qui l'a authentifié selon les conditions de Muslim, et Adh-Dhahabî a été d'accord avec lui. Rapporté aussi par Al Bayhaqî (2/442) et déclaré bon par Al Albânî dans : Silsilat Al Ahâdîth As-Sahîhah (5/624 - n°2478).

« Je me réfugie auprès d'Allah, le Majestueux, auprès de Son visage noble et Son autorité éternelle, contre Satan le lapidé. »¹

« بِسْمِ اللَّهِ، وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى رَسُولِ اللَّهِ »

Bismillah, wassalatou wassalamou 'ala rassoulillah.

« Au nom d'Allah, et que la prière »² « et la paix soient sur le Messager d'Allah »³

« اللَّهُمَّ افْتَحْ لِي أَبْوَابَ رَحْمَتِكَ »

Allahoumma ftah li abwaba rahmatik

« Ô Allah ! Ouvre-moi les portes de Ta miséricorde. »⁴.

¹ Abû Dâwud (n°466). Voir : Sahîh Al Jâmi' (n°4591).

² Rapporté par Ibn As-Sunnî (n°88) et déclaré bon par Al Albânî dans : Ath-Thimar Al Mustatâb (page : 607).

³ Abû Dâwud (1/126 - n°465). Voir aussi : Sahîh Al Jâmi' (1/528).

⁴ Muslim (1/494 - n° 713) ; et dans les Sunan d'Ibn Mâjah, selon le hadith de Fâtimah (qu'Allah l'agrée) : « Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de Ta miséricorde. » Al Albânî a authentifié ce hadith en vue d'autres textes l'appuyant. Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/128 - n°129).

14 - L'invocation en sortant de la mosquée.

Commencer par le pied gauche¹ et dire :

« بِسْمِ اللَّهِ وَالصَّلَاةِ وَالسَّلَامِ عَلَى رَسُولِ اللَّهِ »

Bissmillahi, wassalatou wassalamou, 'ala rassoulillah.

« Au Nom d'Allah, et que la prière et le salut soient sur le Messager d'Allah,

« اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ »

Allahoumma inni ass alouka mine fadlik

« Ô Allah, je Te demande de Ta grâce,

« اللَّهُمَّ اعْصِمْنِي مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ »

Allahoumma i'simni minach chaytani ar-radjim

ô Allah, protège-moi contre Satan le lapidé. »².

¹ Al Hâkim (1/218) et Al Bayhaqî (2/442). Al Albânî l'a déclaré bon dans : Silsilah Al Ahâdîth As-Sahîhah (5/624 - n°2478) et sa référence a précédemment été mentionnée.

² Voir le référencement des versions du hadith précédent concernant l'invocation en entrant dans la mosquée, ainsi que l'ajout rapporté par Ibn Mâjah : « Ô Allah ! Protège-moi de Satan le lapidé. » Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/129).

15. Les formules d'évocation de l'appel à la prière (Al Âdhân)

Le fidèle doit répéter ce que le muezzin dit excepté pour : « Accourez à la prière, et accourez au succès » ; il dit à la place :

« لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ »

La hawla wa la quuwata illa billah.

« Il n'y a de puissance ni de force qu'en Allah. »¹.

Il dit :

« وَأَنَا أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ، رَضِيتُ بِاللَّهِ رَبًّا، وَبِمُحَمَّدٍ رَسُولًا، وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا »

Wa ana achhadou alla ilaha illallah wahdahou la charika lahou wa anna mouhammadane 'abdouhou wa rassoulouh, raditou billahi rabbane, wa bi mouhammadine rassoulane, wa bil islami dinane.

« Et j'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé, et que Muhammad est Son serviteur et Son Messager. J'ai agréé Allah comme Seigneur,

¹ Al Bukhârî (n° 611 - n° 613) et Muslim (n° 383).

Muhammad comme Messager et l'Islam comme Religion. »¹.

Le fidèle dit cela à la suite de l'attestation de foi du muezzin.².

Il prie sur le Prophète ﷺ après avoir terminé de répondre à l'appel du muezzin.³

puis il dit :

«اللَّهُمَّ رَبَّ هَذِهِ الدَّعْوَةِ التَّامَّةِ، وَالصَّلَاةِ الْقَائِمَةِ، آتِ مُحَمَّدًا الْوَسِيلَةَ وَالْفَضِيلَةَ، وَابْعَثْهُ مَقَامًا مَحْمُودًا الَّذِي وَعَدْتُهُ، [إِنَّكَ لَا تُخْلِفُ الْمِيعَادَ]»

Allahoumma rabba hadhihi ad-da'wati at-tammah, wassalatil qâima, âti mouhammadane al wasilata wal fadila, wab'athhou maqamane mahmoudane alladhi wa'adtahou, innaka la toukhli foul mi'âd.

« Ô Allah ! Seigneur de cet appel parfait et de la prière que l'on va accomplir, donne à Muhammed Al-Wassîlah et le rang méritoire, et ressuscite-le dans la position louable que Tu lui

¹ Muslim (1/290 - n°386).

² Ibn Khuzaymah (1/220).

³ Muslim (1/288 - n°384).

as promise. [Certes, Tu ne manques pas à la promesse.] »¹.

Le fidèle invoque pour lui-même entre l'appel à la prière (Al Adhân) et le second appel (Al Iqâmah). En effet, à ce moment-là, l'invocation n'est pas rejetée.².

16. L'invocation d'ouverture [de la prière]

«اللَّهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ،
اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنْ خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الْأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ، اللَّهُمَّ اغْسِلْنِي
مِنْ خَطَايَايَ، بِالثَّلْجِ وَالْمَاءِ وَالْبَرَدِ»

Allahoumma bâ'ide beyni wa beyna khatayaya
kama ba'adta beynal machriqi wal maghrib,
Allahoumma naqqini mine khatayaya kama
younaqqa thaouboul abyadou minad-danass,
Allahoumma ghsilni mine khatayaya, bi thaldj wal
mâ wal barade.

« Ô Allah ! Éloigne de moi mes péchés comme
Tu as éloigné l'Orient de l'Occident. Ô Allah !
Purifie-moi de mes péchés comme on purifie

¹ Al Bukhârî (1/152 - n°614), et ce qui est entre crochets provient d'Al Bayhaqî (1/410), dont la chaîne de transmission a été jugée bonne par l'éminent savant 'Abd Al 'Azîz ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 38).

² At-Tirmidhî (n°3594 et n°3595) ; Abû Dâwud (n°525) ; Ahmad (n°12200). Voir : Irwâ' Al Ghalîl (1/262).

l'habit blanc de la saleté. Ô Allah ! Lave-moi de mes péchés par la neige, l'eau et la grêle. »¹.

«سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، وَتَبَارَكَ اسْمُكَ، وَتَعَالَى جَدُّكَ، وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ»

Soubhanaka Allahoumma wa bihamdika, wa tabaraka smouka, wa ta'ala djaddouka, wa la ilaha ghayrouk.

« Gloire à et louanges à Toi, ô Allah. Que Ton Nom soit béni, que Ta Majesté soit élevée et il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] autre que Toi. »².

«وَجَّهْتُ وَجْهِيَ لِلَّذِي فَطَرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ حَنِيفًا وَمَا أَنَا مِنَ الْمُشْرِكِينَ، إِنَّ صَلَاتِي، وَنُسُكِي، وَمَحْيَايَ، وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ، لَا شَرِيكَ لَهُ وَبِذَلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا مِنَ الْمُسْلِمِينَ، اللَّهُمَّ أَنْتَ الْمَلِكُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، أَنْتَ رَبِّي وَأَنَا عَبْدُكَ، ظَلَمْتُ نَفْسِي وَاعْتَرَفْتُ بِذُنُوبِي فَاعْفُرْ لِي ذُنُوبِي جَمِيعًا إِنَّهُ لَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ، وَاهْدِنِي إِلَى الْخَيْرِ الْأَخْلَاقِ لَا يَهْدِي إِلَّا أَحْسَنُهَا إِلَّا أَنْتَ، وَاصْرِفْ عَنِّي سَيِّئَهَا، لَا يَصْرِفُ عَنِّي سَيِّئَهَا إِلَّا أَنْتَ، لَبَّيْكَ وَسَعْدَيْكَ،

¹ Rapporté par Al Bukhârî (1/181 - n°744) et Muslim (1/419 - n°598).

² Rapporté par Muslim (n°399), Abû Dâwud (n°775), At-Tirmidhî (n°243), Ibn Mâjah (n°806) et An-Nassâ'î (n°899). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/77) et Sahîh Ibn Mâjah (1/135).

وَالْخَيْرُ كُلُّهُ بِيَدَيْكَ، وَالشَّرُّ لَيْسَ إِلَيْكَ، أَنَا بِكَ وَإِلَيْكَ، تَبَارَكْتَ وَتَعَالَيْتَ،
أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ إِلَيْكَ»

Wajjahtou wajhiya lilladhi fatara ssamawati
wal arda hanifane wa ma ana mina lmouchrikine,
inna salati, wa noussouki, wa mahyaya, wa
mamati lillahi rabbi l'alamine, la charika lahou wa
bidhalika oumirtou wa ana minal mouslimine,
allahoumma anta lmalikou la ilaha illa anta, anta
rabbi wa ana 'abdouka, dhalamtou nafsi
wa'taraftou bi dhanbi faghfir li dhounoubi jami'ane
innahou la yaghfirou dh-dhounouba illa anta,
wahdini li ahssani lakhlaqi la yahdi li ahssaniha
illa anta, wassrif 'anni sayyiaha, la yassrifou 'anni
sayyiaha illa anta, labbayka wa sa'dayka, wal
khayrou koullouhou bi yadayka, wach-charrou
layssa ilayka, ana bika wa ilayka, tabarakta wa
ta'alayta, astaghfirouka wa atoubou ilayk.

« J'ai tourné mon visage vers Celui qui a créé
les cieux et la terre, en pur monothéiste, et je ne
suis pas du nombre des associateurs. Certes, ma
prière, mon sacrifice, ma vie et ma mort
appartiennent à Allah, le Seigneur des mondes. Il
n'a pas d'associé. C'est cela qui m'a été ordonné,
et je suis du nombre des musulmans. Ô Allah, Tu
es le Roi, il n'y a de divinité digne d'adoration que
Toi. Tu es mon Seigneur et je suis Ton serviteur.
Je me suis fait du tort à moi-même et j'ai reconnu

mon péché, alors pardonne-moi tous mes péchés, car nul ne pardonne les péchés si ce n'est Toi. Guide-moi vers les meilleurs caractères, nul ne guide vers les meilleurs d'entre eux si ce n'est Toi. Écarte de moi les mauvais, nul ne les écarte de moi si ce n'est Toi. Me voici, répondant à Ton appel, heureux de T'obéir. Tout le bien est entre Tes mains, et le mal ne Te revient pas. Je suis par Toi et vers Toi. Tu es Béni et Élevé. Je Te demande pardon et je me repens à Toi.»¹.

«اللَّهُمَّ رَبَّ جِبْرَائِيلَ، وَمِيكَائِيلَ، وَإِسْرَافِيلَ، فَاطِرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ،
عَالِمَ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ أَنْتَ تَحْكُمُ بَيْنَ عِبَادِكَ فِيمَا كَانُوا فِيهِ يَخْتَلِفُونَ، اهْدِنِي
لِمَا اخْتَلَفَ فِيهِ مِنَ الْحَقِّ بِإِذْنِكَ إِنَّكَ تَهْدِي مَنْ تَشَاءُ إِلَى صِرَاطٍ مُسْتَقِيمٍ»

Allahoumma Rabba Djibrail, wa Mikail, wa Israfil, Fatira assamawati wal ard, 'Alimal ghaybi wach-chahadati anta tahkoumou bayna 'ibadika fima kanou fihi yakhtalifouna, ihdini limakhtoulifa fihi minal haqqi bi-idhnika innaka tahdi mane tacha ila siratimoustaqime.

« Ô Allah, Seigneur de Jibrîl, de Mîkā'il et d'Isrâfil, Créateur des cieux et de la terre, Connaisseur de l'invisible et du visible, c'est Toi qui juges entre Tes serviteurs au sujet de ce sur

¹ Rapporté par Muslim (1/534 - n°771).

quoi ils divergent. Guide-moi, par Ta permission, vers la vérité sur ce qui fait l'objet de divergence. Certes, Tu guides qui Tu veux vers un droit chemin. »¹.

« اللَّهُ أَكْبَرُ كَبِيرًا، اللَّهُ أَكْبَرُ كَبِيرًا، اللَّهُ أَكْبَرُ كَبِيرًا، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ كَثِيرًا، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ كَثِيرًا، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ كَثِيرًا، وَسُبْحَانَ اللَّهِ بُكْرَةً وَأَصِيلًا »

Allahou akbarou kabiranne, Allahou akbarou kabiranne, Allahou akbarou kabiranne, wal hamdou lillahi kathiranne, wal hamdou lillahi kathiranne, wal hamdou lillahi kathiranne, wa soubhanallahi boukratanne wa assila.

« Allah est le Plus Grand, immensément Grand. Allah est le Plus Grand, immensément Grand. Allah est le Plus Grand, immensément Grand. Et la louange appartient abondamment à Allah. Et la louange appartient abondamment à Allah. Et la louange appartient abondamment à Allah. Et gloire à Allah, matin et soir. »

Trois fois

« أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ: مِنْ نَفْسِهِ، وَنَفْسِهِ، وَهَمَزِهِ »

A'oudhou billahi minach-chaïtani : mine nafkhihi, wa nafthihi, wa hamzih.

¹ Rapporté par Muslim (1/534 - n°770).

« Je me réfugie auprès d'Allah contre Satan : contre son inspiration (maléfique), sa tentation et son insufflation. »¹.

«اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ، أَنْتَ نُورُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَنْ فِيهِنَّ، وَلَكَ الْحَمْدُ أَنْتَ قِيَمُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَنْ فِيهِنَّ، [وَلَكَ الْحَمْدُ أَنْتَ رَبُّ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَنْ فِيهِنَّ] [وَلَكَ الْحَمْدُ لَكَ مُلْكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَنْ فِيهِنَّ] [وَلَكَ الْحَمْدُ أَنْتَ مَلِكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ] [وَلَكَ الْحَمْدُ] [أَنْتَ الْحَقُّ، وَوَعْدُكَ الْحَقُّ، وَقَوْلُكَ الْحَقُّ، وَلِقَاؤُكَ الْحَقُّ، وَالْجَنَّةُ حَقٌّ، وَالنَّارُ حَقٌّ، وَالنَّبِيُّونَ حَقٌّ، وَمُحَمَّدٌ ﷺ حَقٌّ، وَالسَّاعَةُ حَقٌّ] [اللَّهُمَّ لَكَ أَسْلَمْتُ، وَعَلَيْكَ تَوَكَّلْتُ، وَبِكَ آمَنْتُ، وَإِلَيْكَ أُنَبِّتُ، وَبِكَ خَاصَمْتُ، وَإِلَيْكَ حَاكَمْتُ. فَاعْفِرْ لِي مَا قَدَّمْتُ، وَمَا أَخَّرْتُ، وَمَا أَسْرَرْتُ، وَمَا أَعْلَنْتُ] [وَمَا أَنْتَ أَعْلَمُ بِهِ مِنِّي] [أَنْتَ الْمُقَدِّمُ، وَأَنْتَ الْمُؤَخِّرُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ] [أَنْتَ إِلَهِي لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ] [وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ]

¹ Rapporté par Abû Dâwud (1/203 - n°764) ; Ibn Mâjah (1/265 - n°807) ; et Ahmad (4/85 - n°16739). Dans sa vérification du Musnad, Chu'ayb Al Arnâ'ût a dit : « Bon par corroboration. » Dans son référencement [des hadiths] de : Al Kalim At-Tayyib (n°78), d'Ibn Taymiyyah, 'Abd Al Qâdir Al Arnâ'ût a dit : « C'est un hadith authentique en vue des textes l'appuyant. » Al Albânî l'a mentionné dans : Sahîh Al Kalim At-Tayyib (n°62). Muslim l'a rapporté d'après Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée tous les deux) en des termes similaires et il y est fait mention d'une histoire (1/420 - n°601).

Allahoumma lakal hamdou, anta nours-samawati wal ardi wa man fihinna, wa lakal hamdou anta qayyimous-samawati wal ardi wa man fihinna, wa lakal hamdou anta rabbous-samawati wal ardi wa man fihinna, wa lakal hamdou laka moulkous-samawati wal ardi wa man fihinna, wa lakal hamdou anta malikous-samawati wal ardi, wa lakal hamdou, antal haqq, wa wadoukal haqq, wa qawloukal haqq, wa liqaoukal haqq, wal djannatou haqq, wan-narou haqq, wan-nabiyyouna haqq, wa Mouhammadoun sallallahou alayhi wa sallam haqq, was sa'atou haqq.

Allahoumma laka aslamtou, wa 'alayka tawakkaltou, wa bika amantou, wa ilayka anabtou, wa bika khassamtou, wa ilayka hakamtou. Faghfir li ma qaddamtou, wa ma akhartou, wa ma asrartou, wa ma a'lantou, wa ma anta a'lamou bihi minni.

Antal mouqaddimou, wa antal mouakhirou la ilaha illa ant. Anta ilahi la ilaha illa ant. Wa la hawla wa la qouwwata illa billah.

« Ô Allah, à Toi la louange¹. Tu es la Lumière des cieux et de la terre et de ce qu'ils contiennent. À Toi la louange. Tu es le Soutien et le Mainteneur des cieux et de la terre et de ce qu'ils

¹ Le Prophète ﷺ disait cette évocation lorsqu'il se levait la nuit pour effectuer la prière nocturne.

contiennent. À Toi la louange. Tu es le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qu'ils contiennent. À Toi la louange. À Toi appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qu'ils contiennent. À Toi la louange. Tu es le Roi des cieux et de la terre. À Toi la louange. Tu es la Vérité, Ta promesse est vérité, Ta parole est vérité, Te rencontrer est vérité, le Paradis est vérité, l'Enfer est vérité, les prophètes sont vérité, et Muhammad ﷺ est vérité, et l'Heure est vérité. Ô Allah, à Toi je me suis soumis, en Toi j'ai placé ma confiance, en Toi j'ai cru, vers Toi je reviens, pour Toi je débat, et vers Toi je prends pour juge. Pardonne-moi ce que j'ai avancé et ce que j'ai retardé, ce que j'ai caché et ce que j'ai rendu public, ainsi que ce que Tu connais mieux que moi. Tu es Celui qui fait avancer et Celui qui retarde. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi. Tu es mon Dieu, il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi. Il n'y a de puissance ni de force si ce n'est par Allah.¹

17. L'invocation de l'inclinaison.

«سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ»

Soubhana rabbiyal adhim

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (3/3, 11/116 et 13/371) (n°423, n°465, n°1120, n°6317, n°7385, n°7442 et n°7499) et Muslim, en une version résumée et similaire (1/532 - n°769).

« Gloire à mon Seigneur, le Majestueux. »
Trois fois¹.

«سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَبِحَمْدِكَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي»

Soubhanaka Allahoumma Rabbana wa
bihamdika, Allahoumma ghfir li

« Gloire à Toi, ô Allah, notre Seigneur, et je Te
loue. Ô Allah, pardonne-moi. »².

«سُبُّوحٌ، قُدُّوسٌ، رَبُّ الْمَلَائِكَةِ وَالرُّوحِ»

Soubbouhoune, Qouddoussoune, Rabboul
malaïkati warrouh.

« Glorifié, Sanctifié, Seigneur des Anges et de
l'Esprit. »³.

«اللَّهُمَّ لَكَ رَكَعْتُ، وَبِكَ آمَنْتُ، وَلَكَ أَسْلَمْتُ، خَشَعَ لَكَ سَمْعِي،

وَبَصَرِي، وَمُنْحِي، وَعَظْمِي، وَعَصْبِي، [وَمَا اسْتَقَلَّتْ بِهِ قَدَمِي]

Allahoumma laka raka'atou, wa bika amantou,
wa laka aslamtou, khacha'a laka sam'i, wa
bassari, wa moukhi, wa adhmi, wa 'assabi, wa ma
istaqallat bihi qadami

¹ Rapporté par les auteurs des Sunan et Ahmad : Abû Dâwud (n°870) ; At-Tirmidhî (n°262) ; An-Nassâi (n°1007) ; Ibn Mâjah (n°897) ; et Ahmad (n°3514). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/83).

² Al-Bukhârî (n°794) et Muslim (n°484).

³ Muslim (1/353 - n°487) et Abû Dâwud (1/230 - n°872).

« Ô Allah ! Pour Toi, je me suis incliné, en Toi j'ai cru et pour Toi je me suis soumis. Mon ouïe, ma vue, mon cerveau, mes os et mes nerfs se sont humiliés devant Toi [ainsi que ce que portent mes pieds]. »¹.

«سُبْحَانَ ذِي الْجَبَرُوتِ، وَالْمَلَكُوتِ، وَالْكِبْرِيَاءِ، وَالْعِظَمَةِ»

Soubhana dhil djabarouti, wal malakouti, wal kibriyaï, wal adhamah.

« Gloire au Détenteur du Pouvoir absolu, de la Royauté, de la Grandeur et de la Majesté. »².

18. L'invocation lors du relèvement de l'inclinaison.

«سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ»

Sami'a llahou limane hamidah

« Allah a entendu celui qui L'a loué. »³.

«رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ، حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ»

¹ Rapporté par Muslim (1/534 - n°771) et les quatre excepté Ibn Mâjah : Abû Dâwud (n°760 et n°761), At-Tirmidhî (n°3421) et An-Nassâ'î (n°1049) ; l'expression entre crochets est celle d'Ibn Khuzaymah (n°607) et d'Ibn Hibbân (n°1901).

² Rapporté par Abû Dâwud (1/230 - n°873), An-Nassâ'î (n°1131) et Ahmad (n°23980), et sa chaîne de transmission est bonne.

³ Al-Bukhârî avec Al Fath (2/282 - n°796).

Rabbana wa lakal hamdou, hamdane kathîrane tayyibane moubarakane fih.

« Notre Seigneur ! La louange T'appartient, une louange abondante, bonne et bénie. »¹.

«مِلْءَ السَّمَوَاتِ وَمِلْءَ الْأَرْضِ، وَمَا بَيْنَهُمَا، وَمِلْءَ مَا شِئْتَ مِنْ شَيْءٍ بَعْدُ.

أَهْلَ الثَّنَاءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ الْعَبْدُ، وَكُنَّا لَكَ عَبْدُ، اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا

أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُ»

Mil-a s-samawati wa mil-a l-ardi, wa ma baynahouma, wa mil-a ma chi-ta mine chay-ine ba'dou. Ahla thana-i wal majdi, ahaqqou ma qala l-'abdou, wa koullouna laka abdoun, Allahoumma la mani'a lima a'tayta, wa la mou'tiya lima mana'ta, wa la yanfa'ou dhal jaddi minka l-jadd

« [Autant qu'il faut pour] emplir les cieux, emplir la Terre et ce qu'il y a entre eux deux, et emplir ce que Tu veux après cela ! Tu es digne d'éloge et de Gloire ! C'est ce que le serviteur peut dire de plus vrai et nous sommes tous Tes serviteurs. Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu as donné et nul ne peut donner ce que Tu as retenu. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi. »².

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (2/284 - n°796).

² Muslim (1/346 - n°477).

19 - L'invocation de la prosternation.

«سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى»

Soubhana rabbiyal 'ala

« Gloire à mon Seigneur, le Plus-Haut. »

Trois fois¹.

«سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبَّنَا وَبِحَمْدِكَ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي»

Soubhanaka Allahoumma rabbana wa bihamdika, Allahoumma ghfir li.

« Gloire à Toi, ô Allah, notre Seigneur, et je Te loue. Ô Allah ! Pardonne-moi. »².

«سُبُّوحٌ، قُدُّوسٌ، رَبُّ الْمَلَائِكَةِ وَالرُّوحِ»

Soubbouhoun, Qouddousoun, Rabboul malaïkati war-rouh.

« Glorifié, Sanctifié, Seigneur des Anges et de l'Esprit. »³.

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°870) ; At-Tirmidhî (n°262) ; An-Nassâ'î (n°1007) ; Ibn Mâjah (n°897) ; et Ahmad (n°3514). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/83).

² Al Bukhârî (n°794) et Muslim (n°484). Déjà mentionné au (n°34).

³ Muslim (1/533 - n°487) et Abû Dâwud (n°872). Déjà mentionné au (n°35).

«اللَّهُمَّ لَكَ سَجَدْتُ وَبِكَ آمَنْتُ، وَلَكَ أَسْلَمْتُ، سَجَدَ وَجْهِي لِلَّذِي خَلَقَهُ، وَصَوَّرَهُ، وَشَقَّ سَمْعَهُ وَبَصَرَهُ، تَبَارَكَ اللَّهُ أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ»

Allahoumma laka sajadtou wa bika amantou, wa laka aslamtou, sajada wajhiya lilladhi khalaqahou, wa sawwarahou, wa chaqqa sam'ahou wa bassarahou, tabarakallahou ahsanoul khaliqine.

« Ô Allah ! Je me suis prosterné pour Toi, j'ai cru en Toi et je me suis soumis à Toi. Mon visage s'est prosterné devant Celui qui l'a créé, l'a formé, et en a séparé son ouïe et sa vue. Béni soit Allah, le meilleur des Créateurs. »¹.

«سُبْحَانَ ذِي الْجَبَرُوتِ، وَالْمَلَكُوتِ، وَالْكِبْرِيَاءِ، وَالْعِظَمَةِ»

Soubhana dhil djabarouti, wal malakouti, wal kibriya-i, wal 'adhama.

« Gloire au Détenteur du Pouvoir absolu, de la Royauté, de la Grandeur et de la Majesté. »².

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي ذَنْبِي كُلَّهُ: دِقَّةَ وَجِلَّتْهُ، وَأَوَّلَهُ وَآخِرَهُ، وَعَلاَيَّتَهُ وَسِرَّهُ»

¹ Muslim (1/534 - n°771), et autres.

² Rapporté par Abû Dâwud (1/230 - n°873), An-Nassâî (n°1131) et Ahmad (n°23980). Authentifié par Al Albânî dans : Sahîh Abî Dâwud (1/166). Son extraction a déjà été mentionnée au (n°37).

Allahoumma ghfir li dhanbi koullahou : diqqahou wa jillahou, wa awwalahou wa akhirahou, wa 'alaniyyatahou wa sirrah.

« Ô Allah ! Pardonne-moi tous mes péchés : les petits comme les grands, les premiers comme les derniers, ceux commis ouvertement comme ceux commis en secret. »¹.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِرِضَاكَ مِنْ سَخَطِكَ، وَبِمُعَافَاتِكَ مِنْ عُقُوبَتِكَ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْكَ، لَا أَحْصِي ثَنَاءً عَلَيْكَ، أَنْتَ كَمَا أَثْنَيْتَ عَلَى نَفْسِكَ»

Allahoumma inni a'oudhou bi ridâka min sakhatika, wa bimou'âfatika min 'ouqôubatika, wa a'oudhou bika mineka, la ouhsî thanânne 'alayka, aneta kama athnayta 'ala nafsik.

« Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Ta satisfaction contre Ton courroux et auprès de Ton pardon contre Ta punition. Je me réfugie auprès de Toi contre Toi. Je ne peux faire Ton éloge comme Tu en es digne, Tu es Tel que Tu as Toi-même fait Ton éloge. »².

20. L'invocation lors de l'assise entre les deux prosternations.

«رَبِّ اغْفِرْ لِي، رَبِّ اغْفِرْ لِي»

¹ Muslim (1/230 - n°483).

² Muslim (1/352 - n°486).

Rabbi ghfir li, Rabbi ghfir li.

«Seigneur! Pardonne-moi. Seigneur!
Pardonne-moi.»¹.

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي، وَارْحَمْنِي، وَاهْدِنِي، وَاجْبُرْنِي، وَعَافِنِي، وَارْزُقْنِي،
وَارْفَعْنِي»

Allahoumma ghfir li, warhamni, wahdini,
wajbourni, wa 'âfini, warzoukni, warfa'ni.

«Ô Allah! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde,
guide-moi, panse mes blessures, préserve-moi,
pourvois-moi et élève-moi. »².

21. L'invocation de la prosternation lors de récitation.

«سَجَدَ وَجْهِي لِلَّذِي خَلَقَهُ، وَشَقَّ سَمْعَهُ وَبَصَرَهُ بِحَوْلِهِ وَقُوَّتِهِ، فَتَبَارَكَ اللَّهُ
أَحْسَنُ الْخَالِقِينَ»

Sadjada wadjhiya lilladhi khalaqahou, wa
chaqqa sam'ahou wa bassarahou bi hawlihi wa
qouwwatihi, fa tabarakallahou ahsanoul
khaliqine.

¹ Rapporté par Abû Dâwûd (1/231 - n°874) et Ibn Mâjah (n°897).
Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/148).

² Rapporté par les auteurs des Sunan excepté An-Nassâ'î : Abû
Dâwud (1/231 - n°850) ; At-Tirmidhî (n°284 et n°285) ; et Ibn Mâjah
(n°898). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/90) et Sahîh Ibn Mâjah (1/148).

« Mon visage s'est prosterné pour Celui qui l'a créé, et en a séparé son ouïe et sa vue par Sa puissance et Sa force. Béni soit donc Allah, Le Meilleur des Créateurs. »

[Les Croyants, 23 : 14]¹.

«اللَّهُمَّ اكْتُبْ لِي بِهَا عِنْدَكَ أَجْرًا، وَضَعْ عَنِّي بِهَا وَزْرًا، وَاجْعَلْهَا لِي عِنْدَكَ ذُخْرًا، وَتَقَبَّلْهَا مِنِّي كَمَا تَقَبَّلْتَهَا مِنْ عَبْدِكَ دَاوُدَ»

Allahoumma ktoubé li biha 'indaka adjrane, wa da' 'anni biha wizrane, wadja'lha li 'indaka dhoukhane, wa taqabbalha minni kama taqabbaltaha mine 'abdika Dawoud.

« Ô Allah ! Inscris-moi auprès de Toi, par cette prosternation, une récompense ; décharge-moi par elle d'un péché ; fais-en pour moi une récompense mise en réserve auprès de Toi ; et accepte-la de moi comme Tu l'as acceptée de Ton serviteur Dâwûd. »².

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (2/474 - n°3425) ; Ahmad (6/30 - n°24022). Al Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé (1/220), et l'ajout est de lui.

² Rapporté par At-Tirmidhî (2/473 - n°579). Al Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé (1/219).

22. Le Tachahud

«التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ، وَالصَّلَوَاتُ، وَالطَّيِّبَاتُ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ
اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ»

At-tahiyyatou lillah, was-salawatou, wat-tayyibatou, As-salamou 'alayka ayyouhane-nabiyyou wa rahmatoullahi wa barakatouh, As-salamou 'alayna wa 'ala 'ibadillahi s-salihine, ach-hadou alla ilaha illallah wa ach-hadou anna Mouhammadane 'abdouhou wa rasoulouh.

« Les salutations appartiennent à Allah, ainsi que les prières et les bonnes choses. Que la paix soit sur toi, ô Prophète, ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous et sur les vertueux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son Messenger.» ¹.

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (2/311 - n°831) et Muslim (1/301 - n°402).

23- La prière sur le Prophète ﷺ après le Tachahud.

«اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ،
وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ، اللَّهُمَّ بَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ
مُحَمَّدٍ، كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ»

Allahoumma salli 'ala mouhammadine, wa 'ala ali mouhammadine, kama sallayta 'ala ibrahima, wa 'ala ali ibrahima, innaka hamidoune madjid.

Allahoumma bârik 'ala mouhammadine wa 'ala ali mouhammadine, kama barakta 'ala ibrahima wa 'ala ali ibrahima, innaka hamidoune madjid.

« Ô Allah ! Prie sur Muhammad et sur la famille de Muhammad comme Tu as prié sur Abraham et sur la famille d'Abraham. Certes, Tu es digne de louange et de glorification. Ô Allah ! Bénis Muhammad et la famille de Muhammad comme Tu as béni Abraham et la famille d'Abraham. Certes, Tu es digne de louange et de glorification.»¹.

¹ Al Bukhârî (n°3370) et Muslim (n°406).

«اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى أَزْوَاجِهِ وَذُرِّيَّتِهِ، كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى آلِ
إِبْرَاهِيمَ، وَبَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى أَزْوَاجِهِ وَذُرِّيَّتِهِ، كَمَا بَارَكْتَ عَلَى آلِ
إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ»

Allahoumma salli 'ala Mouhammadine wa 'ala
azwajihi wa dhourriyyatihi, kama sallayta 'ala ali
Ibrahima, wa bârik 'ala Mouhammadine wa 'ala
azwajihi wa dhourriyyatihi, kama bârakta 'ala ali
Ibrahima, innaka hamidoune madjid.

« Ô Allah ! Prie sur Muhammad et sur ses
épouses et sa descendance comme Tu as prié
sur la famille d'Abraham. Bénis Muhammad et
ses épouses et sa descendance comme Tu as
béni la famille d'Abraham. Certes, Tu es digne de
louange et de glorification. »¹.

24. L'invocation après le dernier Tachahud avant les salutations.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ، وَمِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ، وَمِنْ فِتْنَةِ
الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ، وَمِنْ شَرِّ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ»

Allahoumma inni a'oudhou bika mine 'adhabil
qabri, wa mine 'adhabi djahannama, wa mine

¹ Al Bukhârî (6/407 - n°3369) et Muslim (1/306 - n°407), dont c'est l'expression.

fitnatil-mahya wal-mamati, wa mine charri fitnatil-massîhid dadjal

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre le châtiment de la tombe, contre le châtiment de la Géhenne, contre l'épreuve de la vie et de la mort et contre le mal de l'épreuve du Faux-Messie. »¹.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ
الدَّجَالِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْمَأْثَمِ
وَالْمَغْرَمِ»

Allahoumma inni a'oudhou bika mine 'adhabil kabri, wa a'oudhou bika mine fitnatil-massîhid dadjali, wa a'oudhou bika mine fitnatil-mahya wal-mamati, Allahoumma inni a'oudhou bika minal ma-thami wal-maghrame.

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre le châtiment de la tombe, et je me réfugie auprès de Toi contre la tentation du Faux-Messie, et je me réfugie auprès de Toi contre l'épreuve de la vie et de la mort. Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre le poids du péché et le fardeau de la dette. »².

¹ Rapporté par Al Bukhârî (2/102 - n°1377) et Muslim (1/412 - n°588), dont c'est la narration.

² Al Bukhârî (1/202 - n°832) et Muslim (1/412 - n°587).

«اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي ظُلْمًا كَثِيرًا، وَلَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ، فَاعْفُرْ
لِي مَغْفِرَةً مِنْ عِنْدِكَ وَارْحَمْنِي، إِنَّكَ أَنْتَ الْعَفُورُ الرَّحِيمُ»

Allahoumma inni dhalamtou nafsi dhoulmane
kathîra, wa la yaghfiroudh dhounouba illa anta,
faghfir li maghfiratane min 'indika warhamni,
innaka antal ghafourour rahime.

« Ô Allah, j'ai été injuste envers moi-même
d'une grande injustice, et nul ne pardonne les
péchés excepté Toi ; pardonne-moi donc d'un
pardon de Ta part, et fais-moi miséricorde. Tu es
le Pardonneur, le Très Miséricordieux. »¹.

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي مَا قَدَّمْتُ، وَمَا أَخَّرْتُ، وَمَا أَسْرَرْتُ، وَمَا أَعْلَنْتُ، وَمَا
أَسْرَفْتُ، وَمَا أَنْتَ أَعْلَمُ بِهِ مِنِّي، أَنْتَ الْمُقَدِّمُ، وَأَنْتَ الْمُؤَخِّرُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ»

Allahoumma ghfir li ma qaddamtou, wa ma
akhhartou, wa ma asartou, wa ma a'alandou, wa
ma asraftou, wa ma anta a'lamou bihi minni, antal
mouqaddimou, wa antal mouakhkhirou, la ilaha
illa ante.

« Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés passés
et futurs, cachés et dévoilés, que j'ai commis en
excès et que Tu connais mieux que moi. Tu es
Celui qui fait avancer et Tu es Celui qui fait

¹ Al Bukhârî (8/168 - n°834) et Muslim (4/2078 - n°2705).

reculer. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi. »¹.

«اللَّهُمَّ اَعِنِّي عَلَى ذِكْرِكَ، وَشُكْرِكَ، وَحُسْنِ عِبَادَتِكَ»

Allahoumma a'inni 'ala dhikrika, wa choukrika, wa housni ibâdatik.

« Ô Allah ! Aide-moi à T'évoquer, Te remercier et à T'adorer de la meilleure manière. »².

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْبُخْلِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ الْجَبَنِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ أَنْ أُرَدَّ إِلَى أَرْذَلِ الْعُمُرِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الدُّنْيَا وَعَذَابِ الْقَبْرِ»

Allahoumma inni a'oudhou bika minal boukhl, wa a'oudhou bika minal joubn, wa a'oudhou bika minne anne ouradda ila ardhalil 'oumour, wa aoudhou bika minne fitnatid-dounia wa adhabil qabr.

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre l'avarice ; je me réfugie auprès de Toi contre la lâcheté ; je me réfugie auprès de Toi contre le fait d'être ramené à l'âge le plus vil ; je me réfugie auprès de Toi contre la tentation de ce bas monde et le châtiment de la tombe. »³.

¹ Muslim (1/534 - n°771).

² Rapporté par Abû Dâwud (2/86 - n°1522) ; An-Nassâ'î (3/53 - n°2302). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Abî Dâwud (1/284).

³ Al Bukhârî avec Al Fath (6/35 - n°2822 et n°6390).

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْجَنَّةَ وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ النَّارِ»

Allahoumma inni as-aloukal djannata wa a'oudhou bika minan-nar

« Ô Allah, je Te demande le Paradis et je me réfugie auprès de Toi contre l'Enfer. »¹.

«اللَّهُمَّ بِعِلْمِكَ الْغَيْبِ وَقُدْرَتِكَ عَلَى الْخَلْقِ أَحْيِنِي مَا عَلِمْتَ الْحَيَاةَ خَيْرًا لِي، وَتَوَفَّنِي إِذَا عَلِمْتَ الْوَفَاةَ خَيْرًا لِي، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَشْيَتَكَ فِي الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ، وَأَسْأَلُكَ كَلِمَةَ الْحَقِّ فِي الرِّضَا وَالْغَضَبِ، وَأَسْأَلُكَ الْقَصْدَ فِي الْغِنَى وَالْفَقْرِ، وَأَسْأَلُكَ نَعِيمًا لَا يَنْفَدُ، وَأَسْأَلُكَ قُرَّةَ عَيْنٍ لَا تَنْقَطِعُ، وَأَسْأَلُكَ الرِّضَا بَعْدَ الْقَضَاءِ، وَأَسْأَلُكَ بَرْدَ الْعَيْشِ بَعْدَ الْمَوْتِ، وَأَسْأَلُكَ لَذَّةَ النَّظَرِ إِلَى وَجْهِكَ، وَالشَّوْقَ إِلَى لِقَائِكَ فِي غَيْرِ ضَرَاءٍ مُضِرَّةٍ، وَلَا فِتْنَةٍ مُضِلَّةٍ، اللَّهُمَّ زَيِّنَا بِزِينَةِ الْإِيمَانِ، وَاجْعَلْنَا هُدَاةً مُهْتَدِينَ»

Allahoumma bi 'ilmikal ghayba wa qoudratika 'alal khalki ahyini ma 'alimtal hayata khayrane li, wa tawaffani idha 'alimtal wafata khayrane li, Allahoumma inni as-alouka khachyataka fil ghaybi wach-chahadati, wa as-alouka kalimatal haqqi fir-rida wal ghadabi, wa as-aloukal qasda fil ghina wal faqri, wa as-alouka na'imane la

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°792) et Ibn Mâjah (n°910). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/328).

yannfadou, wa as-alouka qourrata 'aynine la tannqati'ou, wa as-aloukar-rida ba'dal qada, wa as-alouka bardal 'aychi ba'dal mawti, wa as-alouka laddhâta an-nadhari ila wajhika, wach-chawqa ila liqa-ika fi ghayri darra moudirrattine, wa la fitnatine moudillattine, Allahoumma zayyina bi-zinatil imane, waj'alna houdatane mouhtadine.

« Ô Allah ! Par Ta connaissance de l'Invisible et Ton pouvoir sur la création, fais-moi vivre tant que Tu sais que la vie est meilleure pour moi, et fais-moi mourir lorsque Tu sais que la mort est meilleure pour moi.

Ô Allah ! Je Te demande de Te craindre en secret comme en public. Je Te demande de prononcer la parole de vérité dans la satisfaction comme dans la colère. Je Te demande la modération dans la richesse comme dans la pauvreté. Je Te demande une félicité qui ne s'épuise jamais et une joie qui ne cesse point. Je Te demande la satisfaction après l'accomplissement de Ton décret et la douceur de la vie après la mort. Je Te demande le plaisir de contempler Ton Visage et le désir ardent de Te rencontrer, sans être frappé d'une épreuve nuisible ni d'une tentation qui égare.

Ô Allah ! Pare-nous de la parure de la foi et fais de nous des guides bien guidés. »¹.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ يَا اللَّهُ بِأَنَّكَ الْوَاحِدُ الْأَحَدُ الصَّمَدُ الَّذِي لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ، وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ، أَنْ تَغْفِرَ لِي ذُنُوبِي إِنَّكَ أَنْتَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ»

Allahoumma inni as-alouka ya Allah bi annakal wahidoul ahadouss samadoul ladhi lam yalid wa lam youlad, wa lam yakoun lahou koufouwan ahad, an taghfira li dhounoubi innaka antal ghafourour rahim.

« Ô Allah, je Te demande, ô Allah, du fait que Tu es l'Unique, le Seul, le Maître Suprême, Celui qui n'a pas enfanté et n'a pas été enfanté, et nul ne Lui est semblable, de me pardonner mes péchés car Tu es, Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux. »².

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ بِأَنَّ لَكَ الْحَمْدَ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ وَحْدَكَ لَا شَرِيكَ لَكَ، الْمَنَّانُ، يَا بَدِيعَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ، يَا حَيُّ يَا قَيُّوْمُ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْجَنَّةَ وَأَعُوذُ بِكَ مِنَ النَّارِ»

¹ Rapporté par An-Nassâ'i (3/54 - n°55 et n°1304) et Ahmad (4/364 - n°21666). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh An-Nassâ'i (1/281).

² Rapporté par An-Nassâ'i (3/52 - n°1300), dont c'est l'expression, et Ahmad (4/338 - n°18974). Et Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh An-Nassâ'i (1/280).

Allahoumma inni ass-alouka bi-anna lakal-hamda la ilaha illa anta wahdaka la charika laka, al-mannanou, ya badi-as-samawati wal-ardi ya dhal-djalali wal-ikrami, ya hay-you ya qayyousou inni ass-alouka al-djannata wa a-oudhou bika minan-nar

« Ô Allah ! Je Te demande, car à Toi revient la louange. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi, Seul, sans associé. Ô Celui qui comble de bienfaits, ô Créateur sans précédent des cieux et de la Terre, ô Détenteur de la majesté et de la générosité, ô Vivant, ô Celui qui subsiste par Lui-même et qui fait subsister toute chose ! Je Te demande le Paradis et je cherche refuge auprès de Toi contre le Feu. »¹

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ بِأَنِّي أَشْهَدُ أَنَّكَ أَنْتَ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ الْأَحَدُ الصَّمَدُ الَّذِي لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ»

Allahoumma inni as-alouka bi-anni ach-hadou annaka anta Allahou, la ilaha illa anta, al ahadous-samadou, alladhi lam yalid wa lam youlad, wa lam yakoun lahou koufouwan ahad.

« Ô Allah ! Je Te demande en attestant que Tu es Allah. Il n'y a de divinité [digne d'adoration]

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°1495), At-Tirmidhî (n°3544), Ibn Mâjah (n°3858) et An-Nassâî (n°1299). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/329).

que Toi, l'Unique, Celui qui Se suffit à Lui-même, Celui qui n'a pas engendré et n'a pas été engendré, et nul ne Lui est égal. »¹

25. Les formules d'évocation après le salut de la prière.

« أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ »

Astaghfiroullah

« J'implore le pardon d'Allâh
(Trois fois)

« اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ، وَمِنْكَ السَّلَامُ، تَبَارَكْتَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ »

Allahoumma anta ssalam, wa minka ssalam, tabarakta ya dhal djalali wal ikram.

« Ô Allah ! Tu es le Salut, de Toi provient le salut. Béni sois-Tu ! Ô Détenteur de la Majesté et de la Générosité ! »².

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ

شَيْءٍ قَدِيرٌ »

¹ Rapporté par Abû Dâwud (2/62 - n°1493), At-Tirmidhî (5/515 - n°3475), Ibn Mâjah (2/1267 - n°3857), An-Nassâ'î (n°1300) et cette narration est la sienne, et Ahmad (n°18974). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh An-Nassâ'î (1/280). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/329) et Sahîh At-Tirmidhî (3/163).

² Muslim (1/414 - n°591).

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulk wa lahou hamd, wa houwa ala koulli
chay-ine qadir.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration]
excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui
appartient et la louange Lui revient. Et Il est
Omnipotent sur toute chose. »

[Trois fois].

«اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِي لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ

الْجَدِّ»

Allahoumma la mani'a lima a'ta'ita, wa la
mou'tiya lima mana'ta, wa la yanefa'ou dhal-
djaddi minnekal-djadd.

« Ô Allah ! Nul ne peut empêcher ce que Tu
donnes, et nul ne peut donner ce que Tu retiens.
Et la fortune de celui qui possède la fortune ne lui
sera d'aucune utilité face à Toi. »¹

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ، وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ

شَيْءٍ قَدِيرٌ، لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَلَا نَعْبُدُ إِلَّا إِيَّاهُ لَهُ النِّعْمَةُ

¹ Al Bukhârî (1/255 - n°844) et Muslim (1/414 - n°593). Ce qui est
entre crochets est un ajout d'Al Bukhârî (n°6473).

وَلَهُ الْفَضْلُ وَلَهُ الثَّنَاءُ الْحَسَنُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ
الْكَافِرُونَ»

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulk, wa lahouh hamd, wa houwa ala
koulli chey-ine qadir, la haoula wa la qouwwata
illa billah, la ilaha illallah, wa la na'boudou illa
iyyahou lahoun-ni'matou wa lahouh fadlou wa
lahouth-thana-oul hassane, la ilaha illallah
moukhliissina lahoud-dine wa laou karihal
kafiroune.

« Il n'y a de divinité [digne d'adoration]
qu'Allah, Seul, sans associé. À Lui appartient la
royauté et à Lui revient la louange, et Il est
capable de toute chose. Il n'y a de puissance ni
de force qu'en Allah. Il n'y a de divinité [digne
d'adoration] qu'Allah, et nous n'adorons que Lui.
À Lui appartiennent le bienfait, la grâce et la belle
louange. Il n'y a de divinité [digne d'adoration]
qu'Allah. Nous Lui vouons exclusivement la
religion, quand bien même les mécréants le
réprouveraient. »¹

«سُبْحَانَ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، وَاللَّهُ أَكْبَرُ»

¹ Muslim (1/415 - n°594).

Soubhanallah, walhamdoulillah, wallahou akbar.

« Gloire et Pureté à Allah ; louange à Allah ; et Allah est plus Grand [que tout].

(Trente-trois fois).

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ

شَيْءٍ قَدِيرٌ »

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou, lahoul moulkou wa lahoul hamdou wa houwa ala koulli chey-ine qadir

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui appartient et la louange Lui revient. Et Il est Omnipotent sur toute chose. »¹.

(قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ

يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝)

{Dis : « Allah est Unique. 1

¹ Muslim (1/418 - n°597) qui rapporte : « Quiconque dit cela après chaque prière, ses fautes lui sont pardonnées, même si elles sont aussi nombreuses que l'écume de la mer. »

Allah est le Maître dont nul ne peut se passer.2

Il n'a pas engendré, ni été Lui-même engendré. 3

Et nul dans Sa création n'est à même de L'égaliser. » 4 }

[La Sincérité, 112 : 1 à 4].

﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ﴿١﴾ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ﴿٢﴾ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ﴿٣﴾ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ﴿٤﴾ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ﴿٥﴾﴾

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur de l'aube 1

contre le mal qui se trouve dans ce qu'il a créé2

contre le mal de la nuit qui étend son obscurité3

contre le charme maléfique de tous les sorciers 4

contre l'envieux qui donne libre cours à sa méchanceté. » 5 }

[L'Aube naissante, 113 : 1 à 5].

﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ﴿١﴾ مَلِكِ النَّاسِ ﴿٢﴾ إِلَهِ النَّاسِ ﴿٣﴾ مِنْ
شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ﴿٤﴾ الَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ﴿٥﴾ مِنَ
الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ ﴿٦﴾﴾

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur des hommes 1

Maître des hommes 2

Dieu des hommes 3

contre le mal du démon qui se dérobe ou s'insinue chez l'homme 4

soufflant d'insidieuses pensées dans le cœur des hommes 5

qu'il soit du nombre des djinns ou du nombre des hommes. » 6 }

[Les Hommes, 114 : 1 à 6].

Après chaque prière¹.

(اَللّٰهُ لَا اِلٰهَ اِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّوْمُ لَا تَاْخُذُهٗ سِنَةٌ وَّلَا نَوْمٌ لَّهٗ مَا فِى السَّمٰوٰتِ وَمَا فِى الْاَرْضِ مَنْ ذَا الَّذِى يَشْفَعُ عِنْدَهٗٓ اِلَّا بِاِذْنِهٖۚ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ اَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْۖ وَلَا يُحِيطُوْنَ بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهٖۚ اِلَّا بِمَا شَاءَۚ وَسِعَ كُرْسِيُّهٗ السَّمٰوٰتِ وَالْاَرْضَۖ وَلَا يَـُٔودُهٗۚ حِفْظُهُمَاۚ وَهُوَ الْعَلِىُّ الْعَظِيْمُ ﴿٢٥٥﴾)

« Allah ! Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et qui fait subsister toute chose. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il sait ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, tandis qu'ils n'embrassent de Sa science que ce qu'Il veut. Son Repose-pied s'étend sur les cieux et la Terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très-Haut, le Très-Grand. »

¹ Rapporté par Abû Dâwud (2/86 - n°1523), At-Tirmidhî (n°2903) et An-Nassâ'î (3/68 - n°1335). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (2/8). Les trois sourates sont appelées : Al Mu'awwidhât. Voir : Fath Al Bârî (9/62).

[La Vache, 2 : 255]. Après chaque prière¹.

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ
وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ»

La ilaha illa Allah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulkou wa lahoul hamdou youhyi wa
youmitou wa houwa ala koulli chay-ine qadir.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration]
excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui
appartient et la louange Lui revient. Il donne la vie
et donne la mort. Et Il est Omnipotent sur toute
chose. »

Dix fois après la prière du Maghrib et du Subh².

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ عِلْمًا نَافِعًا، وَرِزْقًا طَيِّبًا، وَعَمَلًا مَتَقَبَّلًا»

Allahoumma inni ass-alouka 'ilmane nafi'ane,
wa rizqane tayyibane, wa 'amalane
moutaqabbalane.

¹ « Quiconque la lit à la fin de chaque prière, rien ne l'empêche d'entrer au Paradis excepté la mort. » An-Nasâi dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°100) et Ibn As-Sunnî (n°121). Authentifié par Al Albânî dans : Sahîh Al Jâmi' (5/339) et : Silsilat Al Ahâdîth As-Sahîhah (2/697 - n°972).

² Rapporté par At-Tirmidhî (5/515 - n°3474) et Ahmad (4/227 - n°17990). Voir son référencement dans : Zâd Al Ma'âd (1/300).

« Ô Allah, je Te demande une science
bénéfique, une subsistance bonne et une œuvre
acceptée »

Après le salut de la prière du Fajr¹.

26 - L'invocation de la prière de consultation.

Jâbir ibn 'Abd Allah (qu'Allah les agrée tous les
deux) rapporte : Le Messager d'Allah ﷺ nous
enseignait la consultation dans toutes les affaires,
comme il nous enseignait une sourate du Coran.
Il disait : « Quand l'un d'entre vous veut
entreprendre quelque chose, qu'il accomplisse
deux unités de prière autres que les prières
obligatoires, puis qu'il dise :

« اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْتَخِيرُكَ بِعِلْمِكَ، وَأَسْتَقْدِرُكَ بِقُدْرَتِكَ، وَأَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ
الْعَظِيمِ؛ فَإِنَّكَ تَقْدِرُ وَلَا أَقْدِرُ، وَتَعْلَمُ وَلَا أَعْلَمُ، وَأَنْتَ عَلَّامُ الْغُيُوبِ، اللَّهُمَّ
إِنْ كُنْتَ تَعْلَمُ أَنَّ هَذَا الْأَمْرَ - وَيُسَمِّي حَاجَتَهُ - خَيْرٌ لِي فِي دِينِي وَمَعَاشِي
وَعَاقِبَةِ أَمْرِي - أَوْ قَالَ: عَاجِلِهِ وَآجِلِهِ - فَاقْدُرْهُ لِي وَيَسِّرْهُ لِي ثُمَّ بَارِكْ لِي فِيهِ،
وَإِنْ كُنْتَ تَعْلَمُ أَنَّ هَذَا الْأَمْرَ شَرٌّ لِي فِي دِينِي وَمَعَاشِي وَعَاقِبَةِ أَمْرِي - أَوْ قَالَ:

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (n°925) et An-Nasâi dans : 'Amal Al
Yawm Wal-Laylah (n°102). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/152) et
Majma' Az-Zawâ'id (10/111). Il sera cité plus loin au (n°95).

عَاجِلِهِ وَآجِلِهِ - فَاصْرِفْهُ عَنِّي وَاصْرِفْنِي عَنْهُ وَاقْدُرْ لِي الْخَيْرَ حَيْثُ كَانَ، ثُمَّ
أَرْضِنِي بِهِ»

Allahoumma inni astakhirouka bi 'ilmika, wa astaqdirouka bi qoudratika, wa ass-alouka mine fadhlikal 'adhim ; fa-innaka taqdirou wa la aqdirou, wa ta'alamou wa la a'alamou, wa ane-ta 'allamoul ghouyoub. Allahoumma ine koun-ta ta'alamou anna hadhal amra ... khaïroune li fi dini wa ma'achi wa 'aqibati amri - aw qala : 'adjilihi wa adjilihi - faqdourhou li wa yassirhou li thoumma barik li fih, wa ine koun-ta ta'alamou anna hadhal am-ra charroune li fi dini wa ma'achi wa 'aqibati amri - aw qala : 'adjilihi wa adjilihi - fasrifhou 'anni wasrifni 'anehou waqdour liyal khaïra haïthou kana, thoumma ardini bih.

« Ô Allah ! Je Te demande de me guider par Ta science, et je Te demande la capacité d'agir par Ta puissance, et je Te demande de Ton immense grâce. Car Tu es capable et je ne le suis pas ; Tu sais et je ne sais pas ; et Tu es le Parfait Connaisseur de l'invisible.

Ô Allah ! Si Tu sais que cette affaire — et il nomme alors son besoin — est un bien pour moi dans ma religion, ma vie présente et l'issue de mon affaire — ou il dit : dans ce qui m'est immédiat et dans ce qui m'est ultérieur — alors

décrète-la pour moi, facilite-la-moi, puis bénis-la pour moi.

Et si Tu sais que cette affaire est un mal pour moi dans ma religion, ma vie présente et l'issue de mon affaire — ou il dit : dans ce qui m'est immédiat et dans ce qui m'est ultérieur — alors détourne-la de moi et détourne-moi d'elle, décrète pour moi le bien où qu'il soit, puis rends-moi satisfait de celui-ci. »¹

Ne regrette pas celui qui demande conseil au Créateur, consulte les croyants parmi Ses créatures et fait preuve de prudence dans son affaire. Allah — gloire à Lui — a en effet dit :

{...وَشَاوِرْهُمْ فِي الْأَمْرِ فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ...}.

{...et consulte-les avant de prendre une décision. Mais une fois ta résolution arrêtée, passe à l'action en plaçant ta confiance en Allah...}².

¹ Al Bukhârî (7/162 - n°1162).

² La Famille d'Imrân, 3 : 159.

27. Les invocations du matin et du soir

« Louange à Allah, Seul, et que la prière et le salut soient sur celui dont il n'y a pas de prophète après lui. »¹.

Je me réfugie auprès d'Allah contre Satan le lapidé.

(اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهِ إِلَّا بِمَا شَاءَ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَا يَئُودُهُ حِفْظُهُمَا وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ ﴿٢٥٥﴾)

« Allah ! Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-

¹ D'après Anas, qui le rapporte du Prophète ﷺ : « Il m'est plus cher de m'asseoir avec des gens qui évoquent Allah, exalté soit-Il, de la prière du matin jusqu'au lever du soleil, que d'affranchir quatre esclaves parmi les descendants d'Ismaël. Et il m'est plus cher de m'asseoir avec des gens qui évoquent Allah, de la prière de 'Aṣr jusqu'au coucher du soleil, que d'affranchir esclaves. »

Abū Dāwūd, (n° 3667). Al-Albānī l'a jugé ḥasan dans Ṣaḥīḥ Abī Dāwūd, (2/698).

même et qui fait subsister toute chose. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il sait ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, tandis qu'ils n'embrassent de Sa science que ce qu'Il veut. Son Repose-pied s'étend sur les cieux et la Terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très-Haut, le Très-Grand. »

[La Vache, 2 : 255]¹.

﴿قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ يَكُن لَّهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝﴾

{Dis : « Allah est la seule et unique divinité. 1

Allah est le Maître dont nul ne peut se passer.2

¹ « Quiconque la dit le matin est protégé des djinns jusqu'au soir, et quiconque la dit le soir est protégé d'eux jusqu'au matin. » Rapporté par Al Hâkim (1/562). Al Albânî l'a authentifié dans : Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/273) et l'a attribué à An-Nassâî et At-Tabarânî. Il a dit : « La chaîne de transmission rapportée par At-Tabarânî est fiable. »

Il n'a pas engendré, ni été Lui-même engendré. 3

Et nul dans Sa création n'est à même de L'égaliser. » 4 }

[La Sincérité, 112 : 1 à 4].

(قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ﴿١﴾ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ﴿٢﴾ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ﴿٣﴾ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ﴿٤﴾ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ﴿٥﴾)

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur de l'aube 1

contre le mal qui se trouve dans ce qu'il a créé2

contre le mal de la nuit qui étend son obscurité3

contre le charme maléfique de tous les sorciers 4

contre l'envieux qui donne libre cours à sa méchanceté. » 5 }

[L'Aube naissante, 113 : 1 à 5].

(قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ۝١ مَلِكِ النَّاسِ ۝٢ إِلَهِ النَّاسِ ۝٣ مِنْ
شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ۝٤ الَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ۝٥ مِنْ
الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ ۝٦)

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur des hommes 1

Maître des hommes 2

Dieu des hommes 3

contre le mal du démon qui se dérobe ou s'insinue chez l'homme 4

soufflant d'insidieuses pensées dans le cœur des hommes 5

qu'il soit du nombre des djinns ou du nombre des hommes. » 6 }

[Les Hommes, 114 : 1 à 6]. (Trois fois)¹.

¹ « Quiconque la dit trois fois le matin et le soir, elle lui suffira contre toute chose. » Rapporté par Abû Dâwûd (4/322 - n°5082) et At-Tirmidhî (5/567 - n°3575). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/182).

«أَصْبَحْنَا وَأَصْبَحَ الْمُلْكُ لِلَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، رَبِّ أَسْأَلُكَ خَيْرَ مَا فِي هَذَا الْيَوْمِ وَخَيْرَ مَا بَعْدَهُ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا فِي هَذَا الْيَوْمِ وَشَرِّ مَا بَعْدَهُ، رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْكَسَلِ وَسُوءِ الْكِبَرِ، رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابٍ فِي النَّارِ وَعَذَابٍ فِي الْقَبْرِ»

Assbahna wa assbaha l-moulkou lillah, wal hamdou lillah, la ilaha illa llah wahdahou la charika lahou, lahou l-moulkou wa lahou l-hamdou wa houwa ala koulli chay-ine qadir, Rabbi as-alouka khayra ma fi hadha l-yawmi wa khayra ma ba'dahou, wa a'oudhou bika mine charri ma fi hadha l-yawmi wa charri ma ba'dahou, Rabbi a'oudhou bika mina l-kasali wa sou-i l-kibari, Rabbi a'oudhou bika mine 'adhabine fi n-nari wa 'adhabine fi l-qabr.

« Nous voici au matin et la royauté appartient à Allah. Louange à Allah. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Seul, sans associé. À Lui appartient la royauté et à Lui revient la louange, et Il est capable de toute chose. Seigneur, je Te demande le bien qui se trouve dans ce jour et le bien qui vient après lui, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal qui se trouve dans ce jour et le mal qui vient après lui. Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre la paresse et

les méfaits de la vieillesse. Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre un châtement dans le Feu et contre le châtement de la tombe. »¹

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«أَمْسَيْنَا وَأَمْسَى الْمُلْكُ لِلَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، رَبِّ أَسْأَلُكَ خَيْرَ مَا فِي هَذِهِ اللَّيْلَةِ، وَخَيْرَ مَا بَعْدَهَا، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا فِي هَذِهِ اللَّيْلَةِ، وَشَرِّ مَا بَعْدَهَا، رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْكَسَلِ وَسُوءِ الْكِيرِ، رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابٍ فِي النَّارِ وَعَذَابٍ فِي الْقَبْرِ»

Amsayna wa amsa l-moulkou lillah, wal-hamdou lillah, la ilaha illa llahou wahdahou la charika lahou, lahou l-moulkou wa lahou l-hamdou wa houwa ala koulli chay-in qadir, rabbi as-alouka khayra ma fi hadhihi l-laylati, wa khayra ma baadaha, wa a'oudhou bika min charri ma fi hadhihi l-laylati, wa charri ma ba'daha, rabbi a'oudhou bika mina l-kassali wa sou-i l-kibari, rabbi a'oudhou bika min 'adhabin fi n-nari wa 'adhabin fi l-qabri.

« Nous voici au soir et la royauté appartient à Allah. Louange à Allah. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Seul, sans associé. À Lui

¹ Muslim (4/2088 - n°2723).

appartient la royauté et à Lui revient la louange, et Il est capable de toute chose Seigneur, je Te demande le bien qui se trouve dans cette nuit et le bien qui vient après elle, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal qui se trouve dans cette nuit et le mal qui vient après elle. Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre la paresse et les méfaits de la vieillesse. Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre un châtiment dans le Feu et contre le châtiment de la tombe. »¹

«اللَّهُمَّ بِكَ أَصْبَحْنَا، وَبِكَ أَمْسَيْنَا، وَبِكَ نَحْيَا، وَبِكَ نَمُوتُ وَإِلَيْكَ النُّشُورُ»

Allahoumma bika assbahna, wa bika amssaïna, wa bika nahya, wa bika namoutou wa ilaïka an-nouchour

« Ô Allah ! C'est par Toi que nous entrons au matin, c'est par Toi que nous entrons au soir, c'est par Toi que nous vivons et c'est par Toi que nous mourons, et vers Toi sera la résurrection. »²

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«اللَّهُمَّ بِكَ أَمْسَيْنَا، وَبِكَ أَصْبَحْنَا، وَبِكَ نَحْيَا، وَبِكَ نَمُوتُ، وَإِلَيْكَ

الْمَصِيرُ»

¹ Ibid.

² Rapporté par At-Tirmidhî (5/466 - n°3391). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/142).

Allahoumma bika amsayna, wa bika assbahna, wa bika nahya, wa bika namoutou, wa ilaykal massir.

« Ô Allah ! C'est par Toi que nous nous retrouvons au soir et par Toi que nous nous retrouvons au matin. C'est par Toi que nous vivons, par Toi que nous mourons et c'est vers Toi qu'est le devenir. »¹.

«اللَّهُمَّ أَنْتَ رَبِّي لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، خَلَقْتَنِي وَأَنَا عَبْدُكَ، وَأَنَا عَلَى عَهْدِكَ
وَوَعْدِكَ مَا اسْتَطَعْتُ، أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا صَنَعْتُ، أَبُوءُ لَكَ بِنِعْمَتِكَ عَلَيَّ،
وَأَبُوءُ بِذَنْبِي فَاغْفِرْ لِي فَإِنَّهُ لَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ»

Allahoumma anta rabbi la ilaha illa anta, khalaktani wa ana 'abdouka, wa ana 'ala 'ahdika wa wa'dika ma stata'tou, a'oudhou bika mine charri ma sana'tou, abou-ou laka bi ni'matika 'alayya, wa abou-ou bi dhambi faghfir li fa innahou la yaghfirou dhounouba illa anta

« Ô Allah ! Tu es mon Seigneur, il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi. Tu m'as créé et je suis Ton serviteur. Je demeure fidèle² à Ton pacte et à Ta promesse autant que je le peux. Je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de ce que j'ai commis. Je reconnais devant Toi les

¹ Ibid.

² J'avoue et je reconnais.

bienfaits dont Tu m'as comblé et je reconnais mon péché. Pardonne-moi donc, car nul ne pardonne les péchés si ce n'est Toi. »¹

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَصْبَحْتُ أَشْهَدُكَ، وَأُشْهَدُ حَمَلَةَ عَرْشِكَ، وَمَلَائِكَتِكَ، وَجَمِيعَ خَلْقِكَ، أَنَّكَ أَنْتَ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ وَحْدَكَ لَا شَرِيكَ لَكَ، وَأَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُكَ وَرَسُولُكَ»

Allahoumma inni assbahtou ouch-hidouka, wa ouch-hidou hamalata 'archika, wa malaïkatika, wa djami'a khalqika, annaka anta Allahou la ilaha illa anta wahdaka la charika laka, wa anna mouhammadan 'abdouka wa rassoulouk.

« Ô Allah ! En ce matin, je Te prends à témoin, et je prends à témoin les porteurs de Ton Trône, Tes anges et l'ensemble de Tes créatures, que Tu es Allah. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi, Seul, sans associé, et que Muhammad est Ton serviteur et Ton Messenger. »

Quatre fois².

¹ « Quiconque la dit le soir, en en étant convaincu, et meurt durant sa nuit, entrera au Paradis ; et il en est de même s'il la dit le matin. » Al Bukhârî (7/150 - n°6306).

² « Quiconque la dit le matin ou le soir quatre fois, Allah l'affranchit de l'Enfer. » Rapporté par Abû Dâwûd (4/317 - n°5071), Al Bukhârî dans : Al Adab Al Mufrad (n°1201), An-Nasâî dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°9), et Ibn As-Sunnî (n°70). Son Éminence, le cheikh Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) a déclaré bonne

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَمْسَيْتُ أَشْهَدُكَ، وَأَشْهَدُ حَمَلَةَ عَرْشِكَ، وَمَلَائِكَتِكَ، وَجَمِيعَ خَلْقِكَ، أَنَّكَ أَنْتَ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ وَحْدَكَ لَا شَرِيكَ لَكَ، وَأَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُكَ وَرَسُولُكَ»

Allahoumma inni amsaytou ouch-hidouka, wa ouch-hidou hamalata 'archika, wa malaikatika, wa djami'a khalqika, annaka anta Allahou la ilaha illa anta wahdaka la charika laka, wa anna Mouhammadan 'abdouka wa rassoulouk.

« Ô Allah ! En ce soir, je Te prends à témoin, et je prends à témoin les porteurs de Ton Trône, Tes anges et l'ensemble de Tes créatures, que Tu es Allah. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi, Seul, sans associé, et que Muhammad est Ton serviteur et Ton Messenger. »

Quatre fois¹.

«اللَّهُمَّ مَا أَصْبَحَ بِي مِنْ نِعْمَةٍ أَوْ بِأَحَدٍ مِنْ خَلْقِكَ فَمِنْكَ وَحْدَكَ لَا شَرِيكَ لَكَ، فَلَكَ الْحَمْدُ وَلَكَ الشُّكْرُ»

la chaîne de transmission d'An-Nasâi et d'Abû Dâwûd dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 23).

¹ Ibid.

Allahoumma ma asbaha bi mine ni'matine aw
bi ahadine mine khalqika famineka wahdaka la
charika laka, falaka al hamdou walakach choukr.

« Ô Allah ! Tout bienfait dont je jouis ce matin,
ou dont jouit l'une de Tes créatures, provient de
Toi Seul, sans associé. À Toi donc la louange et
à Toi la reconnaissance. »¹

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«اللَّهُمَّ مَا أَمْسَى بِي مِنْ نِعْمَةٍ أَوْ بِأَحَدٍ مِنْ خَلْقِكَ فَمِنْكَ وَحْدَكَ لَا شَرِيكَ
لَكَ، فَلَكَ الْحَمْدُ وَلَكَ الشُّكْرُ»

Allahoumma ma amssa bi mine ni'matine aw
bi ahadine mine khalqika famineka wahdaka la
charika laka, falaka al hamdou wa lakach choukr.

« Ô Allah ! Tout bienfait dont je jouis ce soir,
ou dont jouit l'une de Tes créatures, provient de
Toi Seul, sans associé. À Toi donc la louange et
à Toi la reconnaissance. »².

¹ « Quiconque la dit au matin, s'est acquitté du remerciement de son jour ; et quiconque la dit le soir, s'est acquitté du remerciement de sa nuit. » Rapporté par Abû Dâwud (4/318 - n°5075), An-Nasâî dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°7), Ibn As-Sunnî (n°41) et Ibn Hibbân dans : Mawârid (n°2361). Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) a jugé sa chaîne de transmission bonne dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 24).

² Ibid.

«اللَّهُمَّ عَافِنِي فِي بَدَنِي، اللَّهُمَّ عَافِنِي فِي سَمْعِي، اللَّهُمَّ عَافِنِي فِي بَصَرِي،
لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْكُفْرِ، وَالْفَقْرِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ
الْقَبْرِ، لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ»

Allahoumma 'afini fi badani, Allahoumma 'afini fi sam'i, Allahoumma 'afini fi bassari, la ilaha illa anta, Allahoumma inni a'oudhou bika minal koufri, wal faqri, wa a'oudhou bika mine 'adhabil qabri, la ilaha illa ante.

« Ô Allah ! Accorde-moi la préservation dans mon corps. Ô Allah ! Accorde-moi la préservation dans mon ouïe. Ô Allah ! Accorde-moi la préservation dans ma vue. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi. Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre la mécréance et la pauvreté, et je cherche refuge auprès de Toi contre le châtimement de la tombe. Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi. »

Trois fois¹.

«حَسْبِيَ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَهُوَ رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ»

¹ Abû Dâwud (4/324 - n°5092) ; Ahmad (5/42 - n°20430) ; An-Nasâî dans 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (n°22) ; Ibn As-Sunnî (n°69) ; Al Bukhârî dans : Al Adab Al Mufrad (n°701). L'érudit Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) a jugé sa chaîne de transmission bonne dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 26).

Hassbiyallahou, la ilaha illa houwa, 'aleyhi tawakkaltou, wa houwa rabboul 'archil 'adhime.

« Allah me suffit. Nulle divinité digne d'adoration en dehors de Lui. En Lui je place ma confiance, et Il est le Seigneur du Trône immense. »

Sept fois¹.

« اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْعَفْوَ وَالْعَافِيَةَ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ
الْعَفْوَ وَالْعَافِيَةَ: فِي دِينِي وَدُنْيَايَ وَأَهْلِي، وَمَالِي، اللَّهُمَّ اسْتُرْ عَوْرَاتِي، وَآمِنْ
رُوعَاتِي، اللَّهُمَّ احْفَظْنِي مِنْ بَيْنِ يَدَيْ، وَمِنْ خَلْفِي، وَعَنْ يَمِينِي، وَعَنْ
شِمَالِي، وَمِنْ فَوْقِي، وَأَعُوذُ بِعَظَمَتِكَ أَنْ أُغْتَالَ مِنْ تَحْتِي »

Allahoumma inni ass-aloukal 'afwa wal 'afiyata
fid-dounia wal akhirah, Allahoumma inni ass-
aloukal 'afwa wal 'afiyah fi dini wa douniaya wa
ahli, wa mali, Allahoummastour 'awrati, wa
aamine raou'ati, Allahoumma-hfazni mine bay-ni
yadayya, wa mine khalfi, wa 'ane yamini, wa 'ane
chimali, wa mine fawqi, wa a'oudhou bi
'adhamatika ane oughtala mine tahti.

¹ « Quiconque la dit sept fois, matin et soir, Allah lui suffit face à ce qui le soucie comme affaire d'ici-bas et de l'au-delà. » Rapporté par Ibn As-Sunnî (n°71) en remontant au Prophète ﷺ (Marfû') et par Abû Dâwud (4/321 - n°5081) en étant arrêté (Mawqûf). Chu'ayb et 'Abd Al Qâdir Al Arnaût ont authentifié sa chaîne de transmission. Voir : Zâd Al Ma'âd (2/376).

« Ô Allah ! Je Te demande le pardon et la préservation dans ce bas monde et dans l'au-delà. Ô Allah ! Je Te demande le pardon et la préservation dans ma religion, ma vie présente, ma famille et mes biens. Ô Allah ! Couvre mes défauts et apaise mes frayeurs. Ô Allah ! Protège-moi de devant moi, de derrière moi, de ma droite, de ma gauche et d'au-dessus de moi. Et je cherche refuge auprès de Ta grandeur contre le fait d'être frappé subitement par-dessous moi. »¹

«اللَّهُمَّ عَالِمَ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ فَاطِرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ، رَبَّ كُلِّ شَيْءٍ وَمَلِيكُهُ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ نَفْسِي، وَمِنْ شَرِّ الشَّيْطَانِ وَشَرِّكَهٖ، وَأَنْ أَقْتَرِفَ عَلَى نَفْسِي سُوءًا، أَوْ أَجْرَهُ إِلَى مُسْلِمٍ»

Allahoumma 'alimal-ghaïbi wach-chahadati fatiras-samawati wal ardi, rabba koulli chay ine wa malikahou, ach-hadou alla ilaha illa aneta, a'oudhou bika mine charri nafsî, wa mine charrich-chaitani wa charakihi, wa ane aqtarifa 'ala nafsî sou-ane, aw adjourrahou ila mouslime.

« Ô Allah, Connaisseur de l'invisible et du visible, Créateur des cieux et de la Terre, Seigneur de toute chose et son Souverain, j'atteste qu'il n'y a de divinité [digne d'adoration]

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°5074) et Ibn Mâjah (n°3871). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/332).

que Toi. Je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de mon âme, contre le mal du démon et ses ruses, et contre le fait de commettre un mal à mon propre encontre ou d'en faire subir à un musulman. »¹.

« بِسْمِ اللَّهِ الَّذِي لَا يَضُرُّ مَعَ اسْمِهِ شَيْءٌ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ »

Bismillahi alladhi la yadorrou ma'asmihi chey-
oun fil ardi wa la fis-sama-i wa houwa as sami"oul
'alim

« Au Nom d'Allah, Par le Nom de Celui que rien ni personne ne peut porter préjudice, sur la Terre comme au ciel, et Il est l'Oyant, l'Omniscient. »

Trois fois².

« رَضِيتُ بِاللَّهِ رَبًّا، وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا، وَبِمُحَمَّدٍ ﷺ نَبِيًّا »

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (n°3392) et Abû Dâwud (n°5067). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/142).

² « Quiconque la dit trois fois le matin et trois fois le soir, rien ne lui portera préjudice. » Rapporté par Abû Dâwud (4/323 - n°5088), At-Tirmidhî (5/465 - n°3388), Ibn Mâjah (n°3869) et Ahmad (n°446). Voir aussi : Sahîh Ibn Mâjah (2/332), dont la chaîne de transmission a été jugée bonne par l'érudit Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 39).

Raditou billahi rabbane, wa bil islami dinane,
wa bi mouhammadine, sallallahou 'aleyhi wa
sallame, nabiiyane.

« J'ai agréé Allah comme Seigneur, l'Islam
comme religion et Muhammad ﷺ comme
Prophète. »

Trois fois¹.

« يَا حَيُّ يَا قَيُّوْمُ بِرَحْمَتِكَ أَسْتَغِيْثُ أَصْلِحْ لِيْ شَأْنِيْ كُلَّهُ وَلَا تَكِلْنِيْ إِلَى
نَفْسِيْ طَرْفَةَ عَيْنٍ »

Ya Hayyou, ya Qayyoun, bi rahmatika
astaghith, aslih li cha-ni koullahou, wa la takilni ila
nafsi, tarfata 'ayn.

« Ô Vivant ! Ô Celui qui subsiste par Lui-même
[et par Qui tout subsiste] ! Par Ta miséricorde
j'implore Ton secours, réforme toute ma situation
et ne me laisse pas livré à moi-même, ne serait-
ce le temps d'un clin d'œil. »².

¹ « Quiconque la dit trois fois le matin et trois fois le soir, c'est un droit qu'Allah l'a agréé au Jour de la Résurrection. » Rapporté par Ahmad (4/337 - n°18967), An-Nasâî dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°4), Ibn As-Sunnî (n°68), Abû Dâwud (4/318 - n°1531) et At-Tirmidhî (5/465 - n°3389). Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) l'a déclaré bon dans : Tuhfat Al Akhyâr (page : 39).

² Al Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé (1/545). Voir : Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/273).

«أَصْبَحْنَا وَأَصْبَحَ الْمُلْكُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَ هَذَا
الْيَوْمِ: فَتْحَهُ، وَنَصْرَهُ، وَنُورَهُ، وَبَرَكَتَهُ، وَهُدَاهُ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا فِيهِ وَشَرِّ
مَا بَعْدَهُ»

Assbahna wa assbahal moulkou lillahi rabbil
alamine, Allahoumma inni ass-alouka khayra
hadhal yawmi : fathahou, wa nassrahou, wa
nourahou, wa barakatahou, wa houdahou, wa
a'oudhou bika mine charri ma fihi wa charri ma
ba'dah.

« Nous voici au matin et la royauté appartient
à Allah, le Seigneur des mondes. Ô Allah ! Je Te
demande le bien de ce jour : son ouverture, son
secours, sa lumière, sa bénédiction et sa guidée.
Et je me réfugie auprès de Toi contre le mal qui
s'y trouve et le mal qui vient après lui. »¹.

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«أَمْسَيْنَا وَأَمْسَى الْمُلْكُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَ هَذِهِ
اللَّيْلَةِ: فَتْحَهَا، وَنَصْرَهَا، وَنُورَهَا، وَبَرَكَتَهَا، وَهُدَاهَا، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ مَا
فِيهَا، وَشَرِّ مَا بَعْدَهَا»

¹ Abû Dâwud (4/322 - n°5084), et sa chaîne de transmission a été
jugée bonne par Chu'ayb et 'Abd Al Qâdir Al Arnaût dans la
vérification de Zâd Al Ma'âd (2/373).

Amssayna wa amssal moulkou lillahi rabbil 'alamine, Allahoumma inni ass-alouka khayra hadhihil laylati : fat-haha, wa nassraha, wa nouraha, wa barakataha, wa houdaha, wa a'oudhou bika mine charri ma fiha, wa charri ma ba'daha.

« Nous voici au soir et la royauté appartient à Allah, le Seigneur des mondes. Ô Allah ! Certes, je Te demande le bien de cette nuit : son ouverture, son secours, sa lumière, sa bénédiction et sa guidée. Et je me réfugie auprès de Toi contre le mal qui s'y trouve et le mal qui vient après elle. »¹.

« أَصْبَحْنَا عَلَى فِطْرَةِ الْإِسْلَامِ، وَعَلَى كَلِمَةِ الْإِخْلَاصِ، وَعَلَى دِينِ نَبِيِّنَا مُحَمَّدٍ ﷺ، وَعَلَى مِلَّةِ آبَائِنَا إِبْرَاهِيمَ، حَنِيفًا مُسْلِمًا وَمَا كَانَ مِنَ الْمُشْرِكِينَ »

Assbahna 'ala fitratil isslam, wa 'ala kalimatil ikhlass, wa 'ala dini nabiyyina Mouhammadine sallallahou 'aleyhi wa sallam, wa 'ala millati abina Ibrahima, hanifane mousslimane wa ma kana minal mouchrikine.

« Nous voici au matin sur la disposition naturelle de l'Islam, sur la parole de la sincérité, sur la religion de notre Prophète Muhammad ﷺ et sur la voie de notre père Abraham, un pur

¹ Ibid.

monothéiste soumis, qui ne fut pas parmi les polythéistes. »¹.

Et lorsqu'il arrive au soir, il dit :

«أَمْسَيْنَا عَلَى فِطْرَةِ الْإِسْلَامِ، وَعَلَى كَلِمَةِ الْإِخْلَاصِ، وَعَلَى دِينِ نَبِيِّنَا مُحَمَّدٍ ﷺ، وَعَلَى مِلَّةِ آبَائِنَا إِبْرَاهِيمَ، حَنِيفًا مُسْلِمًا وَمَا كَانَ مِنَ الْمُشْرِكِينَ»

Amssaïna 'ala fitratil islam, wa 'ala kalimatil ikhlass, wa 'ala dini nabiyyina Mouhammadine sallallahou 'alayhi wa sallame, wa 'ala millati abina ibrahim, hanifane mouslimane wa ma kana minal mouchrikine.

« Nous voilà au soir sur la disposition naturelle de l'Islam, sur la parole de la sincérité, sur la religion de notre Prophète Muhammad ﷺ et sur la voie de notre père Abraham, un pur monothéiste musulman (soumis), qui ne fut pas parmi les polythéistes. »².

«سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ»

Soubhanallahi wa bihamdih

« Gloire et Pureté à Allah que je loue. »

¹ Ahmad (3/406 - n°15360) et (3/407 - n°15563) ; et Ibn As-Sunnî dans : 'Amal Al Yawm Wal Laylah (n°34). Voir : Sahîh Al Jâmi' (4/209).

² Ibid.

Cent fois¹.

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ »

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulkou wa lahou hamdou, wa houwa 'ala
koulli chey ine qadir.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration]
excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui
appartient et la louange Lui revient. Et Il est
Omnipotent sur toute chose. »

Dix fois², ou une fois en cas de paresse³.

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ »

¹ « Quiconque la dit cent fois, matin et soir, personne ne viendra avec mieux que lui, au Jour de la Résurrection, excepté quelqu'un qui aura dit ce qu'il a dit ou qui aura dit plus que lui. » Muslim (4/2071 - n°2692).

² An-Nasâî dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°24). Voir : Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/272), Tuhfat Al Akhyâr (page : 44), d'Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) et voir son mérite à la page : 146, le hadith n°255.

³ Rapporté par Abû Dâwûd (n°5077), Ibn Mâjah (n°3798) et Ahmad (n°8719). Voir : Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/270), Sahîh Abû Dâwud (3/957), Sahîh Ibn Mâjah (2/331) et Zâd Al Ma'âd (2/377).

La ilaha illallah, wahdahou la charika lahou,
lahoul moulkou wa lahou hamdou, wa houwa 'ala
koulli chay ine qadir.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration]
excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui
appartient et la louange Lui revient. Et Il est
Omnipotent sur toute chose. »

Cent fois le matin¹.

«سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ: عَدَدَ خَلْقِهِ، وَرِضَا نَفْسِهِ، وَزِنَةَ عَرْشِهِ، وَمِدَادَ

كَلِمَاتِهِ»

Soubhanallahi wa bihamdihi : 'adada khalkihi,
wa rida nafsihi, wa zinata 'archihi, wa midada
kalimatih.

« Pureté à Allah et je Le loue du nombre de Sa
création, de la satisfaction de Sa personne, du
poids de Son Trône et de l'encre de Ses paroles. »

Trois fois au matin².

¹ « Quiconque dit cela cent fois dans la journée, c'est comme s'il avait affranchi dix esclaves, on lui écrit cent bonnes actions, on lui efface cent mauvaises actions et il a une protection contre Satan toute sa journée jusqu'au soir. Et personne ne vient avec mieux que ce qu'il a accompli, excepté une personne qui a accompli plus que lui. » Al Bukhârî (4/95 - n°3293) et Muslim (4/2071 - n°2691).

² Muslim (4/2090 - n°2726).

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ عِلْمًا نَافِعًا، وَرِزْقًا طَيِّبًا، وَعَمَلًا مُتَقَبَّلًا»

Allahoumma inni as-alouka 'ilmanne nafi'anne, wa rizqanne tayyibanne, wa 'amalanne moutaqabbalanne.

« Ô Allah, je Te demande une science bénéfique, une subsistance bonne et une œuvre acceptée. »

Lorsqu'il est au matin¹.

«أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ وَأَتُوبُ إِلَيْهِ»

Astaghfiroullaha wa atoubou ilayh

« J'implore le pardon d'Allah et je me repens à Lui »

Cent fois durant le jour².

«أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّاتِ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ»

A'oudhou bikalimatil lahi at-tammati, mine charri ma khalaq.

¹ Rapporté par Ibn As-Sunnî dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°54) et Ibn Mâjah (n°925). Sa chaîne de transmission a été jugée bonne par 'Abd Al Qâdir et Chu'ayb Al Arna'ût dans la vérification de Zâd Al Ma'âd (2/375). Déjà mentionné au (n°73).

² Al Bukhârî avec Al Fath (11/101 - n°6307) et Muslim (4/2075 - n°2702).

« Je me réfugie par les paroles parfaites d'Allah contre le mal de ce qu'Il a créé. »

Trois fois le soir¹.

«اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ عَلَى نَبِيِّنَا مُحَمَّدٍ»

Allahoumma salli wa sallime 'ala nabiyyina
Mouhammad

« Ô Allah ! Prie sur notre Prophète
Muhammad et salue-le. »

Dix fois².

28. Les invocation avant de dormir.

Il joint les paumes de ses mains, ensuite il
crachote dedans et il lit dedans :

¹ « Quiconque la dit trois fois le soir, aucune piqûre venimeuse ne lui nuira cette nuit-là. » Rapporté par Ahmad (2/290, n°7898), An-Nasâi dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°590) et Ibn As-Sunnî (n°68). Voir aussi : Sahîh At-Tirmidhî (3/187), Sahîh Ibn Mâjah (2/266), et Tuhfat Al Akhyâr de Ibn Bâz (page : 45).

² « Quiconque prie sur moi dix fois le matin et dix fois le soir, bénéficiera de mon intercession au Jour de la Résurrection. » Rapporté par At-Tabarânî selon deux chaînes de transmission, dont l'une est bonne. Voir : Majma' Az-Zawâid (10/120) et Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/273).

(قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝)

{Dis : « Allah est l'Unique. 1

Allah est le Maître dont nul ne peut se passer.2

Il n'a pas engendré, ni été Lui-même engendré. 3

Et nul dans Sa création n'est à même de L'égaliser. » 4 } [La Sincérité, 112 : 1 à 4].

(قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ۝ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ۝ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ۝ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ۝ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ۝)

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur de l'aube 1

contre le mal qui se trouve dans ce qu'il a créé2

contre le mal de la nuit qui étend son obscurité³

contre le charme maléfique de tous les sorciers 4

contre l'envieux qui donne libre cours à sa méchanceté. » 5 }

[L'Aube naissante, 113 : 1 à 5].

﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ﴿١﴾ مَلِكِ النَّاسِ ﴿٢﴾ إِلَهِ النَّاسِ ﴿٣﴾ مِنْ
شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ﴿٤﴾ الَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ﴿٥﴾ مِنْ
الْجَنَّةِ وَالنَّاسِ ﴿٦﴾﴾

{Dis : « J'implore la protection du Seigneur des hommes 1

Maître des hommes 2

Dieu des hommes 3

contre le mal du démon qui se dérobe ou s'insinue chez l'homme 4

soufflant d'insidieuses pensées dans le cœur des hommes 5

qu'il soit du nombre des djinns ou du nombre des hommes. » 6 }

[Les Hommes, 114 : 1 à 6].

Puis, il s'essuie avec [la paume de ses deux mains] ce qu'il peut atteindre de son corps en commençant par sa tête, son visage puis l'ensemble de son corps. (Il fait cela trois fois)¹.

﴿اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهِ إِلَّا بِمَا شَاءَ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَا يَئُودُهُ حِفْظُهُمَا وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ﴾ (٢٥٥)

« Allah ! Il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et qui fait subsister toute chose. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il sait ce qui est devant eux et ce qui

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (9/62 - n°5017) et Muslim (n°2192).

est derrière eux, tandis qu'ils n'embrassent de Sa science que ce qu'Il veut. Son Kursī s'étend sur les cieux et la Terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très-Haut, le Très-Grand. »

[La Vache, 2 : 255]¹.

﴿عَمَّنَ الرَّسُولُ بِمَا أُنْزِلَ إِلَيْهِ مِنْ رَبِّهِ ۚ وَالْمُؤْمِنُونَ كُلٌّ عَمَّنَ
بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ ۚ وَكُتُبِهِ ۚ وَرُسُلِهِ ۚ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّنْ رُّسُلِهِ ۚ
وَقَالُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا ۖ غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ ﴿٢٨٥﴾ لَا يَكْلِفُ
اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا ۚ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا أُكْتَسَبَتْ ۚ رَبَّنَا
لَا تُؤَاخِذْنَا إِن نَّسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا ۚ رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إَصْرًا كَمَا
حَمَلْتَهُ ۚ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا ۚ رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ ۚ
وَاعْفُ عَنَّا وَاعْفِرْ لَنَا وَارْحَمْنَا ۚ أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ
الْكَافِرِينَ ﴿٢٨٦﴾﴾

« Le Messager a cru en ce qui lui a été descendu de la part de son Seigneur, ainsi que

¹ « Quiconque la récite lorsqu'il rejoint son lit, un gardien de la part d'Allah veille sur lui et aucun démon ne s'approche de lui jusqu'au matin. » Al Bukhârî avec Al Fath (4/487 - n°2311).

les croyants. Tous ont cru en Allah, en Ses anges, en Ses Livres et en Ses messagers. Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers. Et ils ont dit : “Nous avons entendu et nous avons obéi. Ton pardon, notre Seigneur ! Et vers Toi est le retour.” 285

« Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle aura le bénéfice de ce qu'elle aura acquis, et elle portera le fardeau de ce qu'elle aura commis. Notre Seigneur ! Ne nous tiens pas rigueur si nous oublions ou commettons une erreur. Notre Seigneur ! Ne nous impose pas un fardeau comme Tu l'as imposé à ceux qui nous ont précédés. Notre Seigneur ! Ne nous charge pas de ce que nous n'avons pas la capacité de supporter. Pardonne-nous, absous-nous et fais-nous miséricorde. Tu es notre Maître. Accorde-nous donc la victoire sur le peuple mécréant. 286 »

[La Vache, 2 : 285-286]¹.

¹ « Quiconque les récite durant la nuit, ils lui suffiront. » Rapporté par Al Bukhârî (n°4008) et Muslim (n°807).

« بِاسْمِكَ رَبِّي وَضَعْتُ جَنْبِي، وَبِكَ أَرْفَعُهُ، فَإِنْ أَمَسَكَتَ نَفْسِي فَارْحَمْهَا،
وَإِنْ أَرْسَلْتَهَا فَاحْفَظْهَا، بِمَا تَحْفَظُ بِهِ عِبَادَكَ الصَّالِحِينَ »

Bismika rabbi wada'tou djambi, wa bika arfa'ouhou, fa ine amsakta nafsi farhamha, wa ine arsaltaha fahfadha, bima tahfadhhou bihi 'ibadaka assalihine.

« En Ton Nom¹, mon Seigneur, je me couche sur le côté, et c'est par Toi que je le relève. Si Tu retiens mon âme, alors fais-lui miséricorde ; et si Tu la renvoies, alors protège-la par ce par quoi Tu protèges Tes serviteurs vertueux. »²

« اللَّهُمَّ إِنَّكَ خَلَقْتَ نَفْسِي وَأَنْتَ تَوَفَّاهَا، لَكَ مَمَاتُهَا وَمَحْيَاهَا، إِنْ أَحْيَيْتَهَا فَاحْفَظْهَا، وَإِنْ أَمَتَّهَا فَاغْفِرْ لَهَا، اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ الْعَافِيَةَ »

Allahoumma innaka khalaqta nafssi wa anta tawaffaha, laka mamatouha wa mahyaha, ine ahyaytaha fahfadh ha, wa ine amattaha faghfir laha, Allahoumma inni ass-aloukal 'afiya.

¹ « Lorsque l'un d'entre vous se lève de son lit puis y retourne, qu'il l'époussette avec le pan de son pagne trois fois, et qu'il mentionne le nom d'Allah ; car il ne sait pas ce qui lui a succédé dessus après son départ. Et lorsqu'il se couche, qu'il dise : ... ». Voir : An-Nihâyah Fî Gharîb Al Hadîth Wal Athar [Sanafa].

² Al Bukhârî avec Al Fath (11/126 - n°6320) et Muslim (4/2084 - n°2714).

« Ô Allah ! C'est Toi qui as créé mon âme et c'est Toi qui la reprends. À Toi appartiennent sa mort et sa vie. Si Tu la maintiens en vie, alors protège-la ; et si Tu la fais mourir, alors pardonne-lui. Ô Allah ! Je Te demande la préservation. »¹

«اللَّهُمَّ فَنِي عَذَابَكَ يَوْمَ تَبْعَثُ عِبَادَكَ»

Allahoumma qini 'adhabaka yawma tab'athou 'ibadak

« Ô Allah ! Épargne-moi² Ton châtimement au Jour où Tu ressusciteras Tes serviteurs. »³.

«بِاسْمِكَ اللَّهُمَّ أَمُوتُ وَأَحْيَا»

Bissmika Allahoumma amoutou wa ahya

« En Ton nom, ô Allah, je meurs et je vis. »⁴.

«سُبْحَانَ اللَّهِ»

Soubhanallah

"Gloire à Allah

¹ Rapporté par Muslim (4/2083 - n°2712) et Ahmad dans les mêmes termes (2/79 - n°5502).

² « Lorsque le Prophète ﷺ voulait dormir, il plaçait sa main droite sous sa joue, ensuite il disait : ... » Le hadith.

³ Rapporté par Abû Dâwud avec son expression (4/311 - n°5045) et At-Tirmidhî (n°3398). Voir aussi : Sahîh At-Tirmidhî (3/143) et Sahîh Abû Dâwud (3/240).

⁴ Al Bukhârî avec Al Fath (11/113 - n°6324) et Muslim (4/2083 - n°2711).

(Trente-trois fois).

«وَالْحَمْدُ لِلَّهِ»

Wal hamdou lillah
Et louange à Allah
(Trente-trois fois).

«وَاللَّهُ أَكْبَرُ»

Wallahou akbar
Et Allah est le Plus Grand
trente-quatre fois. »¹.

«اللَّهُمَّ رَبَّ السَّمَوَاتِ السَّبْعِ وَرَبَّ الْأَرْضِ، وَرَبَّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ، رَبَّنَا
وَرَبَّ كُلِّ شَيْءٍ، فَالِقَ الْحَبِّ وَالنَّوَى، وَمُنْزِلَ التَّوْرَةِ وَالْإِنْجِيلِ، وَالْفُرْقَانِ،
أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ كُلِّ شَيْءٍ أَنْتَ آخِذٌ بِنَاصِيَتِهِ، اللَّهُمَّ أَنْتَ الْأَوَّلُ فَلَيْسَ قَبْلَكَ
شَيْءٌ، وَأَنْتَ الْآخِرُ فَلَيْسَ بَعْدَكَ شَيْءٌ، وَأَنْتَ الظَّاهِرُ فَلَيْسَ فَوْقَكَ شَيْءٌ،
وَأَنْتَ الْبَاطِنُ فَلَيْسَ دُونَكَ شَيْءٌ، اقْضِ عَنَّا الدَّيْنَ وَأَغْنِنَا مِنَ الْفَقْرِ»

Allahoumma rabba ssamawati ssab'i, wa
rabbal ardi, wa rabbal 'archil 'adhime, rabbana wa
rabba koulli chey-ine, faliqal habbi wannawa, wa
mounzilat taourati wal in-djili, wal fourqani,
a'oudhou bika mine charri koulli chey-ine anta

¹ « Quiconque dit cela en se mettant au lit, c'est meilleur pour lui qu'un serviteur. » Al Bukhârî (n°3705) et Muslim (n°2726).

akhidhoune bi nassiyatihi, Allahoumma antal awwalou fa leysa qablaka chey-oune, wa antal akhirou faleysa ba'daka chey-oune, wa antadh Dhahirou faleysa faouqaka chey-oune, wa antal batinou faleysa dounaka chey-oune, iqdi 'annad-deyna wa aghnina minal faqr.

« Ô Allah, Seigneur des sept cieux, Seigneur de la Terre et Seigneur du Trône immense, notre Seigneur et le Seigneur de toute chose, Celui qui fait fendre le grain et le noyau, Celui qui a fait descendre la Torah, l'Évangile et le Discernement, je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de toute chose dont Tu tiens le toupet.

Ô Allah ! Tu es le Premier, rien n'existe avant Toi ; Tu es le Dernier, rien n'existe après Toi ; Tu es l'Apparent, rien n'est au-dessus de Toi ; Tu es le Caché, rien n'est en deçà de Toi. Acquitte-nous de nos dettes et préserve-nous de la pauvreté. »¹

« الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَطْعَمَنَا وَسَقَانَا، وَكَفَّنَا، وَأَوَّانَا، فَكَمْ مِمَّنْ لَا كَافِيَ لَهُ

وَلَا مُؤْوِي »

Al hamdou lillahi alladhi at'amana wa saqana, wa kafana, wa awana, fakame mimmane la kafiya lahou wa la mou-wi

¹ Muslim (4/2084 - n°2713).

« Louange à Allah qui nous a nourris, nous a abreuvés, nous a suffi et nous a abrité ! En effet, combien de gens n'ont personne pour leur suffire ou les abriter ! »¹.

«اللَّهُمَّ عَالِمَ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ فَاطِرَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ، رَبَّ كُلِّ شَيْءٍ وَمَلِيكُهُ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، أَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّ نَفْسِي، وَمِنْ شَرِّ الشَّيْطَانِ وَشَرِّكَهٖ، وَأَنْ أَقْتَرِفَ عَلَى نَفْسِي سُوءًا، أَوْ أَجْرَهُ إِلَى مُسْلِمٍ»

Allahoumma 'alima al-ghaïbi wach-chahadati fatira as-samaouati wal-ardi, rabba koulli chaï-ine wa malikahou, ach-hadou alla ilaha illa anta, a'oudhou bika mine charri nafsi, wa mine charri ach-chaytani wa chirkihi, wa ane aqtarifa 'ala nafsi sou-ane, aw ajourrahou ila mouslime.

« Ô Allah ! Connaisseur de l'Invisible et du Visible, Créateur des cieux et de la Terre, Seigneur de toute chose et Son Maître. J'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi. Je me réfugie auprès de Toi contre le mal de mon âme, contre le mal du Diable et son polythéisme et contre le fait que je commette contre moi-même un méfait ou que je nuise à un musulman. »².

¹ Muslim (4/2085 - n°2715).

² Abû Dâwud (4/317 - n°5067) et At-Tirmidhî (n°3629). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/142).

« Il récite Alif - Lâm - Mîm. Une Révélation... »
[Sourate : La Prostration]. Et « Béni soit celui
dans la main de qui est la royauté » [Sourate : La
Royauté].¹

« اللَّهُمَّ أَسَلَمْتُ نَفْسِي إِلَيْكَ، وَفَوَّضْتُ أَمْرِي إِلَيْكَ، وَوَجَّهْتُ وَجْهِي
إِلَيْكَ، وَالْجَأْتُ ظَهْرِي إِلَيْكَ، رَغْبَةً وَرَهْبَةً إِلَيْكَ، لَا مَلْجَأَ وَلَا مَنَاجَا مِنْكَ إِلَّا
إِلَيْكَ، أَمَنْتُ بِكِتَابِكَ الَّذِي أَنْزَلْتَ، وَبِنَبِيِّكَ الَّذِي أَرْسَلْتَ »

Allahoumma aslamtou nafsi ilayk, wa
fawwadtou amri ilayk, wa wadjahtou wadjhi ilayk,
wa aldja-tou dhahri ilayk, raghbatan wa rahbatan
ilayk, la maldja-a wa la mandja minka illa ilayk,
amantou bi kitabika alladhi anzalta, wa bi
nabiyyika alladhi arsalt.

« Ô Allah² ! Je me suis soumis à Toi, je T'ai
confié mon affaire, j'ai tourné mon visage vers Toi
et je me suis appuyé sur Toi, par désir et par
crainte de Toi. Il n'y a de refuge ni d'échappatoire
contre Toi qu'auprès de Toi. J'ai cru en Ton Livre

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (n°3404) et An-Nassâ'î dans : 'Amal Al
Yawm Wal-Laylah (n°707). Voir : Sahîh Al Jâmi' (4/255).

² « Lorsque tu te mets au lit, effectue tes ablutions comme celles
pour la prière, ensuite allonge-toi sur ton côté droit, puis dis : ... »
Le hadith.

que Tu as révélé et en Ton Prophète que Tu as envoyé. »¹.

29. L'invocation lorsqu'on se retourne durant la nuit.

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ الْوَاحِدُ الْقَهَّارُ، رَبُّ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا الْعَزِيزُ

الْغَفَّارُ »

La ilaha illallahoul Wahidoul Qahhar,
Rabbous-samawati wal-ardi wa ma baynahoumal
Azizoul Ghaffar.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême, le Seigneur des cieux, de la Terre et de ce qu'il y a entre eux, le Tout-Puissant, le Grand Pardonneur. »².

¹ Le Prophète ﷺ a dit à quiconque dit cela : « Si tu meurs, alors tu mourras sur la disposition naturelle (Al Fitrah). » Al Bukhârî avec Al Fath (11/113 - n°6313) et Muslim (4/2081 - n°2710).

² On dit cela lorsque l'on se tourne d'un côté à l'autre durant la nuit. Rapporté par Al Hâkim (1/540) qui l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé ; An-Nassâ'î dans : 'Amal Al Yawm Wal-Laylah (n°202) ; et Ibn As-Sunnî (n°757). Voir : Sahîh Al Jâmi' (4/213).

30 - L'invocation de la frayeur durant le sommeil et de quiconque est éprouvé par l'angoisse.

«أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّاتِ مِنْ غَضَبِهِ وَعِقَابِهِ، وَشَرِّ عِبَادِهِ، وَمِنْ هَمَزَاتِ الشَّيَاطِينِ وَأَنْ يَحْضُرُونِ»

A'oudhou bi kalimatil-lahit-tammati mine ghadabihi wa 'iqabihi, wa charri 'ibadihi, wa mine hamazatich-chayatini wa ane yahdouroune.

« Je me réfugie auprès des paroles parfaites d'Allah : contre Sa colère, Son châtiment, le mal de Ses serviteurs, contre les incitations des diables et contre leur présence à mes côtés. »¹.

31. Que doit faire celui qui a fait un cauchemar ?

« Il crachote sur sa gauche. » (Trois fois)².

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach-chaytanir radjime

¹ Rapporté par Abû Dâwud (4/12 - n°3893) et At-Tirmidhî (n°3528). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/171).

² Muslim (4/1772 - n°2261).

« Qu'il cherche refuge auprès d'Allah contre Satan et contre le mal de ce qu'il a vu. » (Trois fois)¹.

« Qu'il n'en parle à personne »².

« Il se détourne du côté sur lequel il était. »³.

« Il se lève et prie s'il le souhaite. »⁴.

32. L'invocation du Qunût durant le prière d'Al-Witr.

« اللَّهُمَّ اهْدِنِي فِيمَنْ هَدَيْتَ، وَعَافِنِي فِيمَنْ عَافَيْتَ، وَتَوَلَّنِي فِيمَنْ تَوَلَّيْتَ،
وَبَارِكْ لِي فِيمَا أَعْطَيْتَ، وَقِنِي شَرَّ مَا قَضَيْتَ؛ فَإِنَّكَ تَقْضِي وَلَا يُقْضَى عَلَيْكَ،
إِنَّهُ لَا يَذِلُّ مَنْ وَالَيْتَ، [وَلَا يَعْزُزُ مَنْ عَادَيْتَ]، تَبَارَكْتَ رَبَّنَا وَتَعَالَيْتَ »

Allahoumma hdini fimane hadayte, wa 'afini
fimane 'afayte, wa tawallani fimane tawallayte, wa
barik li fima a'tayte, wa qini charra ma qadayte ;
fa innaka taqdi wa la youqda 'alayk, innahou la
yadhillou mane walayte, wa la ya'izzou mane
'adayte, tabarakta rabbana wa ta'alayte.

¹ Muslim (4/1772 - 1773 - n°2261 - n°2262).

² Muslim (4/1772 - n°2261 et n°2263).

³ Muslim (4/1773 - n°2261).

⁴ Muslim (4/1773 - n°2263).

« Ô Allah ! Guide-moi parmi ceux que Tu as guidés, accorde-moi la préservation parmi ceux à qui Tu l'as accordée, prends-moi en charge parmi ceux que Tu as pris en charge, bénis pour moi ce que Tu m'as donné et préserve-moi du mal de ce que Tu as décrété. Car Tu décrètes et nul ne peut décréter contre Toi. Celui que Tu prends pour allié ne sera jamais humilié, [et celui que Tu prends pour ennemi ne sera jamais honoré]. Tu es Béni, notre Seigneur, et Tu es Très-Haut. »¹

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِرِضَاكَ مِنْ سَخَطِكَ، وَبِمُعَافَاتِكَ مِنْ عُقُوبَتِكَ، وَأَعُوذُ

بِكَ مِنْكَ، لَا أَحْصِي ثَنَاءً عَلَيْكَ، أَنْتَ كَمَا أَثْنَيْتَ عَلَى نَفْسِكَ»

Allahoumma inni a'oudhou bi ridaka minn sakhatika, wa bimou'afatika minn ouqoubatika, wa a'oudhou bika minnka, la ouhsi thana ann 'alayka, aneta kama athnayta 'ala nafsik.

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Ta satisfaction contre Ton courroux et auprès de Ton pardon contre Ta punition. Je me réfugie auprès de Toi contre Toi. Je ne peux faire Ton éloge

¹ Rapporté par les auteurs des quatre Sunan, Ahmad, Ad-Dârimî et Al Bayhaqî : Abû Dâwud (n°1425), At-Tirmidhî (n°464), An-Nassâ'î (n°1744), Ibn Mâjah (n°1178), Ahmad (n°1718), Ad-Dârimî (n°1592), Al Hâkim (3/172) et Al Bayhaqî (2/209). Ce qu'il y a entre crochets est celle d'Al Bayhaqî. Voir : Sahîh At-Tirmidhî (1/144), Sahîh Ibn Mâjah (1/194) et Irwâ' Al Ghalîl (2/172), d'Al Albânî.

comme Tu en es digne, Tu es Tel que Tu as Toi-même fait Ton éloge. »¹.

«اللَّهُمَّ إِنَّاكَ نَعْبُدُ، وَلَكَ نُصَلِّي وَنَسْجُدُ، وَإِلَيْكَ نَسْعَى وَنَحْفِدُ، نَرْجُو رَحْمَتَكَ، وَنَخْشَى عَذَابَكَ، إِنَّ عَذَابَكَ بِالْكَافِرِينَ مُلْحِقٌ، اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْتَغِيثُكَ، وَنَسْتَغْفِرُكَ، وَنُثْنِي عَلَيْكَ الْخَيْرَ، وَلَا نَكْفُرُكَ، وَنُؤْمِنُ بِكَ، وَنَخْضَعُ لَكَ، وَنَخْلَعُ مِنْ يَكْفُرُكَ»

Allahoumma iyyaka na'boudou, wa laka noussalli wa nasjoudou, wa ilayka nas'a wa nahfidou, narjou rahmataka, wa nakhcha 'adhabaka, inna 'adhabaka bil kafirina moulihiq, Allahoumma inna nasta'inouka, wa nastaghfirouka, wa nouthni 'alaykal khayra, wa la nakfourouka, wa nou-minou bika, wa nakhda'ou laka, wa nakhla'ou mane yakfourouk.

« Ô Allah ! C'est Toi seul que nous adorons, pour Toi nous prions et nous nous prosternons, et vers Toi nous nous empressons et nous accourons. Nous espérons Ta miséricorde et nous craignons Ton châtiment. Ton châtiment atteindra assurément les mécréants. Ô Allah ! Nous implorons Ton aide, nous Te demandons

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°1427), At-Tirmidhî (n°3566), An-Nasâî (n°1746), Ibn Mâjah (n°1179) et Ahmad (n°751). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/180), Sahîh Ibn Mâjah (1/194) et 'Al Irwâ' (2/175).

pardon, nous faisons de Toi la meilleure des louanges et nous ne Te renions pas. Nous croyons en Toi, nous nous soumettons à Toi et nous nous désolidarisons de celui qui Te renie. »¹

33- L'invocation après le prière d'Al-Witr :

«سُبْحَانَ الْمَلِكِ الْقُدُّوسِ»

Soubhanal malikil qouddouss

« Gloire au Souverain, le Sanctifié. »

Trois fois Et à la troisième reprise, il la prononce à voix haute et prolonge sa voix en disant :

«رَبِّ الْمَلَائِكَةِ وَالرُّوحِ»

Rabbil mala'ikati warrouh

« Seigneur des Anges et de l'Esprit. »².

¹ Rapporté par Al Bayhaqî dans : Sunan Al Kubrâ, et il en a authentifié la chaîne de transmission (2/211) ; et, dans Irwâ Al Ghalîl, Al Albânî a dit : « Ceci est une chaîne de transmission authentique » (2/170). Et ce hadith est Mawqûf à 'Umar.

² Rapporté par An-Nasâî (3/244 - n°1734) ; Ad-Dâraqutnî (2/31) et d'autres. Et ce qui est entre crochets est un ajout d'Ad-Dâraqutnî (2/31 - n°2). Et sa chaîne est authentique. Voir : Zâd Al Ma'âd avec la vérification de Chu'ayb Al Arnaût et 'Abd Al Qâdir Al Arnaût (1/337).

34 - L'invocation du souci et de la tristesse.

«اللَّهُمَّ إِنِّي عَبْدُكَ، ابْنُ عَبْدِكَ، ابْنُ أَمَتِكَ، نَاصِيَتِي بِيَدِكَ، مَاضٍ فِيَّ حُكْمُكَ، عَدْلٌ فِيَّ قَضَاؤُكَ، أَسْأَلُكَ بِكُلِّ اسْمٍ هُوَ لَكَ، سَمَّيْتَ بِهِ نَفْسَكَ، أَوْ أَنْزَلْتَهُ فِي كِتَابِكَ، أَوْ عَلَّمْتَهُ أَحَدًا مِنْ خَلْقِكَ، أَوْ اسْتَأْثَرْتَ بِهِ فِي عِلْمِ الْغَيْبِ عِنْدَكَ، أَنْ تَجْعَلَ الْقُرْآنَ رِيعَ قَلْبِي، وَتُورَ صَدْرِي، وَجَلَاءَ حُزْنِي، وَذَهَابَ هَمِّي»

Allahoumma inni 'abdouk, ibnou abdik, ibnou amatik, nassiyati bi yadik, madine fiyya houkmouk, 'adloun fiyya qadaouk, as-alouka bi koulli ssmine houwa lak, sammaïta bihi nafssak, aw anzaltahou fi kitabik, aw 'allamtahou ahadane mine khalqik, awi sta-tharta bihi fi 'ilmil ghaïbi 'indak, an tadj'alal qour-ana rabi'a qalbi, wa noura sadri, wa djala houzni, wa dhahaba hammi.

« Ô Allah ! Je suis Ton serviteur, fils de Ton serviteur, fils de Ta servante. Mon toupet est entre Tes mains. Ton ordre s'accomplit sur moi et Ton décret à mon égard est juste. Je Te demande par chacun de Tes Noms, ceux par lesquels Tu T'es nommé, que Tu as révélés dans Ton Livre, que Tu as enseignés à l'une de Tes créatures ou que Tu as gardés pour Toi dans la connaissance de l'invisible auprès de Toi, de faire du Coran le

printemps de mon cœur, la lumière de ma poitrine, la dissipation de ma tristesse et la disparition de mes soucis. »¹

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْهَمِّ وَالْحَزَنِ، وَالْعَجْزِ وَالْكَسَلِ، وَالْبُخْلِ وَالْجُبْنِ، وَضَلَعِ الدِّينِ وَغَلَبَةِ الرِّجَالِ»

Allahoumma inni a'oudhou bika minal hammi wal hazani, wal adjzi wal kasali, wal boukhli wal djoubni, wa dala' ad-dayni wa ghalabatir-ridjal

« Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Toi contre le souci et la tristesse, l'impuissance et la paresse, l'avarice et la lâcheté, le poids de la dette et la domination des hommes. »².

35 - L'invocation en cas d'affliction.

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ الْعَظِيمُ الْحَلِيمُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ رَبُّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ رَبُّ السَّمَوَاتِ وَرَبُّ الْأَرْضِ وَرَبُّ الْعَرْشِ الْكَرِيمِ»

La ilaha illallahoul adhimoul halim, la ilaha illallahou rabboul 'archil 'adhim, la ilaha illallahou rabbous samawati wa rabboul ardi wa rabboul 'archil karim.

¹ Rapporté par Ahmad (1/391 - n°3712) et Al Albânî l'a authentifié dans : Silsilah Al Ahâdîth As-Sahîhah (1/337).

² Al Bukhârî (7/158 - n°2893). Le Prophète ﷺ faisait souvent cette invocation. Voir : Al Bukhârî avec Al Fath (11/173). Il sera également mentionné (page : 89 - n°137).

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, L'Immense, L'Indulgent. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Le Seigneur du Trône Immense. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Le Seigneur des Cieux, Le Seigneur de la Terre et Le Seigneur du noble Trône. »¹.

«اللَّهُمَّ رَحْمَتَكَ أَرْجُو، فَلَا تَكِلْنِي إِلَى نَفْسِي طَرْفَةَ عَيْنٍ، وَأَصْلِحْ لِي شَأْنِي كُلَّهُ، لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ»

Allahoumma rahmataka arjou, fala takilni ila nafsi tarfata 'aïne, wa aslih li cha-ni koullahou, la ilaha illa anta.

« Ô Allah ! C'est Ta miséricorde que j'espère ; ne me laisse donc pas livré à moi-même, ne serait-ce l'instant d'un clin d'œil et réforme ma situation. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] à part Toi. »².

«لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ سُبْحَانَكَ إِنِّي كُنْتُ مِنَ الظَّالِمِينَ»

La ilaha illa aneta, soubhanaka, inni kountou mina dhalimine.

¹ Rapporté par Al Bukhârî (n°6345) et Muslim (n°2730).

² Abû Dâwud (4/324 - n°5090) ; Ahmad (5/42 - n°20430). Al Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Abî Dâwud (3/959).

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi ! Gloire à Toi ! Certes, j'ai été parmi les injustes. »¹.

« اللَّهُ رَبِّي لَا أُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا »

Allahou Allahou rabbi la ouchrikou bihi chayane

« Allah, Allah est mon Seigneur, je ne Lui associe rien. »².

36 - L'invocation lors de la rencontre de l'ennemi et du détenteur de l'autorité.

« اللَّهُمَّ إِنَّا نَجْعَلُكَ فِي نُحُورِهِمْ، وَنَعُوذُ بِكَ مِنْ شُرُورِهِمْ »

Allahoumma inna najj'alouka fi nouhourihime, wa na'oudhou bika mine chourourihime.

« Ô Allah ! Nous Te plaçons face à eux et nous cherchons refuge auprès de Toi contre leurs méfaits. »³

« اللَّهُمَّ أَنْتَ عِزِّي، وَأَنْتَ نَصِيرِي، بِكَ أَحُولُ وَبِكَ أَصُولُ، وَبِكَ أَقَاتِلُ »

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (5/529 - n°3505) ; Al Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé (1/505). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/168).

² Rapporté par Abû Dâwud (2/87 - n°1525) et Ibn Mâjah (n°3882). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/335).

³ Abû Dâwud (2/89 - n°1537) et authentifié par Al Hâkim et approuvé par Adh-Dhahabî (2/142).

Allahoumma annta 'adoudi, wa annta nassiri,
bika ahoulou wa bika assoulou, wa bika ouqatil

« Ô Allah ! Tu es mon appui et Tu es mon secours. C'est par Toi que je passe d'un état à un autre, par Toi que j'assaille et par Toi que je combats. »¹.

« حَسْبُنَا اللَّهُ وَنِعْمَ الْوَكِيلُ »

Hassbounallahou wa ni'mal wakil

« Allah nous suffit et quel bon Garant. »².

37 - L'invocation de celui qui craint l'injustice du gouverneur.

« اللَّهُمَّ رَبَّ السَّمَوَاتِ السَّبْعِ، وَرَبَّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ، كُنْ لِي جَارًا مِنْ فُلَانٍ
بْنِ فُلَانٍ، وَأَحْزَابِهِ مِنْ خَلَائِقِكَ، أَنْ يَفْرُطَ عَلَيَّ أَحَدٌ مِنْهُمْ أَوْ يَطْغَى، عَزَّ
جَارُكَ، وَجَلَّ ثَنَاؤُكَ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ »

Allahoumma rabba assamaouati assab'i, wa rabbal 'archil 'adhim, koun li djarane mine foulani bni foulane, wa ahzabihi mine khalaïqika, anne yafrouta 'alayya ahadoune minehoum aw yatgha, azza djarouka, wa djalla thana ouka, wa la ilaha illa ante.

¹ Rapporté par Abû Dâwud (3/42 - n°2632) et At-Tirmidhî (5/572 - n°3584). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/183).

² Sahîh Al Bukhârî (5/172 - n°4563).

« Ô Allah ! Seigneur des sept cieux et Seigneur du Trône immense. Sois mon Protecteur contre Untel fils d'Untel et ses troupes parmi Tes créatures afin que l'un d'entre eux ne me nuise pas ni ne transgresse à mon égard. Honoré est Ton protégé, exalté est Ton éloge et Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi. »¹.

« اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَعَزُّ مِنْ خَلْقِهِ جَمِيعًا، اللَّهُ أَعَزُّ مِمَّا أَخَافُ وَأَحْذَرُ، أَعُوذُ بِاللَّهِ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ، الْمُمَسِّكِ السَّمَوَاتِ السَّبْعِ أَنْ يَقَعْنَ عَلَى الْأَرْضِ إِلَّا بِإِذْنِهِ، مِنْ شَرِّ عَبْدِكَ فَلَانٍ، وَجُنُودِهِ وَأَتْبَاعِهِ وَأَشْيَاعِهِ، مِنَ الْجِنِّ وَالْإِنْسِ، اللَّهُمَّ كُنْ لِي جَارًا مِنْ شَرِّهِمْ، جَلَّ ثَنَاؤُكَ وَعَزَّ جَارُكَ، وَتَبَارَكَ اسْمُكَ، وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ »

Allahou akbar, Allahou a'azzou mine khalqihi djami'ane, Allahou a'azzou mimma akhafou wa ahdhar, a'oudhou billahil-ladhi la ilaha illa houwa, al moumsikis-samawatis-sab'i ane yaqa'na 'alal ardi illa bi idhnih, mine charri 'abdika foulane, wa djounoudihi wa atba'ihî wa achya'ihî, minal djinni wal inss, Allahoumma kouna li djarane mine charrihim, djalla thana-ouka wa azza djarouk, wa tabarakas-mouk, wa la ilaha ghayrouk.

« Allah est plus Grand, Allah est plus puissant que l'ensemble de Ses créatures, Allah est plus

¹ Rapporté par Al Bukhârî dans : Al Adab Al Mufrad (n°707). Authentifié par Al Albânî dans : Sahîh Al Adab Al Mufrad (n°545).

puissant que ce que je crains et redoute. Je cherche refuge auprès d'Allah, Celui en dehors duquel il n'y a aucune divinité [digne d'adoration], Celui qui retient les sept cieux afin qu'ils ne tombent sur la Terre qu'avec Sa permission, contre le mal de Ton serviteur untel, de ses soldats, de ses suivants et de ses partisans, parmi les djinns et les hommes. Ô Allah ! Sois pour moi un protecteur contre leur mal. Sublime est Ta louange, puissant est Ton soutien, béni est Ton nom, et il n'y a de divinité [digne d'adoration] que Toi. »

Trois fois¹.

38 - L'invocation contre l'ennemi.

«اللَّهُمَّ مُنْزِلَ الْكِتَابِ، سَرِيعَ الْحِسَابِ، اهْزِمِ الْأَحْزَابَ، اللَّهُمَّ اهْزِمْنَاهُمْ
وَزَلِّ لَهُمْ»

Allahoumma mounzilal kitabi, sari' alhissabi, ihzimil ahzaba, Allahoumma ihzimhoum wa zalzilhoum.

« Ô Allah, Révéléateur du Livre, prompt dans le règlement des comptes, mets en déroute les factions ! Ô Allah, mets-les en déroute et ébranle-les. »²

¹ Rapporté par Al Bukhârî dans : Al Adab Al Mufrad (n°708).
Authentifié par Al Albânî dans : Sahîh Al Adab Al Mufrad (n°546).

² Muslim (3/1362 - n°1742).

39. Que dire lorsqu'on craint un groupe de gens

«اللَّهُمَّ اكْفِنِيهِمْ بِمَا شِئْتَ»

Allahoumma kfinihime bima chi-te

« Ô Allah ! Suffis-moi contre eux de la manière dont Tu veux. »¹.

40 - L'invocation lorsqu'on est en proie à des insufflations diaboliques dans la foi.

Chercher refuge auprès d'Allah². Il dit :

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhu billahi minachaytânir Rajîm

« Je me réfugie auprès d'Allah contre Satan le lapidé »

Il arrête de penser aux insufflations qui l'assaillent.³.

(Il dit : "

¹ Muslim (4/2300 - n°3005).

² Rapporté par Al Bukhârî avec Al Fath (6/336 - n°3276) et Muslim (1/120 - n°134).

³ Rapporté par Al Bukhârî avec Al Fath (6/336 - n°3276) et Muslim (1/120 - n°134).

«أَمَنْتُ بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ»

Amanetou billahi wa rousoulih

« J'ai cru en Allah et en Ses Messagers. »¹.

il récite la parole d'Allah (Élevé soit-Il) :

﴿هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ وَالظَّاهِرُ وَالْبَاطِنُ ۖ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ

عَلِيمٌ ﴿٣﴾﴾

{Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et le Caché, et Il a une parfaite connaissance de toute chose. 3 } [Le Fer, 57 : 3]².

41 - L'invocation pour s'acquitter d'une dette

«اللَّهُمَّ اكْفِنِي بِحَلَالِكَ عَنْ حَرَامِكَ، وَأَغْنِنِي بِفَضْلِكَ عَمَّنْ سِوَاكَ»

Allahoumma ikfini bi halalika 'ane haramika,
wa aghnini bi fadlika 'ammane siwak.

« Ô Allah ! Suffis-moi par ce que Tu as rendu licite afin que je me passe de ce que Tu as rendu

¹ Muslim (1/119-120 - n°134).

² Abû Dâwud (4/329 - n°5110) et Al Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Abû Dâwud (3/962).

illicite, et enrichis-moi par Ta grâce afin que je me passe de tout autre que Toi. »¹

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْهَمِّ وَالْحَزَنِ، وَالْعَجْزِ وَالْكَسَلِ، وَالْبُخْلِ وَالْجُبْنِ، وَضَلَعِ الدَّيْنِ وَغَلَبَةِ الرِّجَالِ»

Allahoumma inni a'oudhou bika minal hammi wal hazane, wal 'ajzi wal kassal, wal boukhli wal joubne, wa dala'id da'ini wa ghalabatir rijal.

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre le souci et la tristesse, l'impuissance et la paresse, l'avarice et la lâcheté, le poids de la dette et la domination des hommes. »².

42 - L'invocation contre les insufflations diaboliques durant la prière et la lecture.

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach-chaytanir-radjim

« Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le lapidé,
et crachote sur ta gauche (trois fois). »³.

¹ At-Tirmidhî (5/560 - n°3563). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/180).

² Rapporté par Al Bukhârî (7/158 - n°2893). Déjà cité (page : 83 - n°121).

³ Muslim (4/1729 - n°2203), d'après le hadith de 'Uthmân ibn Abî Al 'Âs (qu'Allah l'agrée) dans lequel il est dit : « Je fis cela et Allah l'éloigna de moi. »

43 - L'invocation lors de la difficulté dans une tâche

«اللَّهُمَّ لَا سَهْلَ إِلَّا مَا جَعَلْتَهُ سَهْلًا، وَأَنْتَ تَجْعَلُ الْحَزْنَ إِذَا شِئْتَ سَهْلًا»

Allahoumma la sahla illa ma dja'altahou sahlane, wa anta tadj'aloul hazna idha chi-ta sahla.

« Ô Allah, il n'y a de facile que ce que Tu as rendu facile, et c'est Toi qui, si Tu le veux, rends la difficulté facile. »¹.

44- Que dire et que faire lorsqu'on a commis un péché.

« Il n'y a pas un serviteur qui commet un péché, ensuite accomplit ses ablutions parfaitement, puis se lève pour effectuer deux unités de prière, ensuite implore le pardon d'Allah sans qu'Allah ne lui pardonne. »².

¹ Rapporté par Ibn Hibbân dans son Sahîh (n°2427 - Mawârid) et Ibn As-Sunnî (n°351). Al Hâfidh l'a déclaré authentique et 'Abd Al-Qâdir Al-Arnâût l'a authentifié dans : Takhrîj Al-Adhkâr (page : 106), d'An-Nawawî.

² Rapporté par Abû Dâwud (2/86 - n°1521) et At-Tirmidhî (2/257 - n°406), et authentifié par Al Albânî dans : Sahîh Abû Dâwud (1/283).

45. L'invocation pour repousser le Diable et ses insufflations.

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach chaïtanir radjim

Chercher refuge auprès d'Allah contre lui.¹

L'appel à la prière.²

Les formules d'évocation et la lecture du Coran.

«Ne faites pas de vos demeures des cimetières ; le diable s'enfuit certes de la demeure où est lue la sourate : Al-Baqarah (La Vache) »³.

Et parmi ce qui fait fuir le diable, il y a les invocations du matin et du soir, avant de dormir et au réveil, les invocations en entrant et en sortant de la maison, les invocations en entrant et en sortant de la mosquée, et d'autres formules légiférées, tels que : la lecture du Verset du Repose pied (Âyat Al-Kursî) au moment de dormir

¹ Rapporté par Abû Dâwud (1/203) et Ibn Mâjah (1/265 - n°807). Sa référence a déjà été mentionnée (n°31). Voir : Sourate : Les Croyants, 23 : 97-98.

² Rapporté par Muslim (1/291 - n°389) et Al Bukhârî (1/151 - n°608).

³ Rapporté par Muslim (1/539) (n°780).

et les deux derniers versets de la sourate : La Vache (Al Baqarah). Quiconque dit :

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ»

La ilaha illa llahou wahdahou la charika lahou, lahoul moulkou wa lahoul hamdou, wa houwa 'ala koulli chay ine qadir.

"Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui appartient et la louange Lui revient. Et Il est Omnipotent sur toute chose."

Cent fois, bénéficiera d'une protection contre le diable toute sa journée¹. De même, l'appel à la prière repousse le Diable.

46- L'invocation lorsque survient ce que l'on réproouve ou que l'on est dépassé par les événements.

«قَدَّرَ اللَّهُ وَمَا شَاءَ فَعَلَ»

Qadaroullahou wa ma cha-a fa'al

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (4/126) (n°3293).

« C'est le décret d'Allah et Il fait ce qu'Il veut.
»¹.

47 - Féliciter celui à qui un enfant vient de naître et sa réponse

«بَارَكَ اللهُ لَكَ فِي الْمَوْهُوبِ لَكَ، وَشَكَرْتَ الْوَاهِبَ، وَبَلَغَ أَشُدَّهُ، وَرَزَقْتَ

بِرَّه»

Barakallahou laka fil mawhoubi laka, wa chakartal wahiba, wa balagha achouddahou, wa rouziqta birrah

« Qu'Allah bénisse pour toi l'enfant qui t'a été donné, qu'Il te permette de remercier Celui qui l'a donné, qu'il atteigne sa pleine maturité et que tu sois gratifié de sa bienfaisance filiale. »².

Et celui qui est félicité lui répond en disant :

¹ « Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible, et il y a du bien en chacun d'eux. Attache-toi à ce qui t'est profitable, demande l'aide d'Allah et ne te montre pas impuissant. Et si quelque chose t'atteint, ne dis pas : "Si seulement j'avais fait ceci, il se serait produit cela et cela." Mais dis plutôt : "C'est le décret d'Allah, et Il fait ce qu'Il veut." Car "si" ouvre la voie aux œuvres du diable. » Muslim, (4/2052), (n° 2664).

² Rapporté des paroles d'Al Hasan Al Basrî. Voir : Tuhfah Al Mawdûd (page : 20), d'Ibn Al Qayyim qui l'a attribué à Ibn Al Mundhir dans : Al Awsat.

«بَارَكَ اللَّهُ لَكَ وَبَارَكَ عَلَيْكَ، وَجَزَاكَ اللَّهُ خَيْرًا، وَرَزَقَكَ اللَّهُ مِثْلَهُ، وَأَجْزَلَ

ثَوَابَكَ»

Barakallahou laka wa baraka 'alaïka, wa djazakallahou khaïrane, wa razaqakallahou mithlahou, wa adjzala thawabak.

« Qu'Allah te bénisse et déverse Ses bénédictions sur toi, qu'Allah te récompense en bien, qu'Allah te pourvoie de son pareil et qu'Il t'accorde une rétribution abondante. »¹.

48 - Les invocations pour protéger les enfants.

« Le Messager d'Allah ﷺ récitait des invocations de protection pour Al-Hasan et Al-Husayn — qu'Allah les agrée tous deux. »

«أُعِيذُكُمَا بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّةِ مِنْ كُلِّ شَيْطَانٍ وَهَامَّةٍ، وَمِنْ كُلِّ عَيْنٍ لَامَّةٍ»

Ou'idhoukouma bikalimatillahi tammati mine koulli chaïtanine wa hamma, wa mine koulli 'aïnine lamma.

« Je cherche refuge pour vous deux auprès des paroles parfaites d'Allah contre tout démon et

¹ An-Nawawî l'a mentionné dans : Al-Adhkâr (p. 349). Voir aussi : Sahîh Al-Adhkâr, d'An-Nawawî, de Salîm Al-Hilâlî (2/713) et le référencement complet dans : Adh-Dhikr Wad-Du'â' Wal 'Ilâj Bir-Ruqâ (1/416), de l'auteur.

toute bête venimeuse, et contre tout mauvais œil.
»¹.

49. L'invocation en faveur du malade lors de sa visite.

« لَا بَأْسَ طَهُورٌ إِنْ شَاءَ اللَّهُ »

La ba-ssa, tahouroune, ine cha Allah.

« Il n'y a aucun mal, c'est une purification, si Allah le . »².

« أَسْأَلُ اللَّهَ الْعَظِيمَ رَبَّ الْعَرْشِ الْعَظِيمِ أَنْ يَشْفِيكَ »

Ass-alou Allaha al'adhima, rabbal 'archil 'adhimî, ane yachfiyak.

« Je demande à Allah, le Majestueux, le Seigneur du Trône immense qu'Il te guérise. »
Sept fois³.

50. Mérite de la visite du malade.

Le Prophète ﷺ a dit : « Lorsqu'un homme rend visite à son frère musulman, il marche dans un des vergers du Paradis jusqu'à ce qu'il s'asseye.

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (4/119 - n°3371), d'après le hadith d'Ibn 'Abbâs (qu'Allah les agrée tous les deux).

² Al Bukhârî avec Al Fath (10/118 - n°3616).

³ « Aucun serviteur musulman ne visite un malade dont le terme n'est pas encore venu et dit sept fois... » Sans qu'il ne soit guéri.
» Rapporté par At-Tirmidhî (n°2083) et Abû Dâwûd (n°3106). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (2/210) et Sahîh Al Jâmi' (5/180).

Lorsqu'il s'est assis, la Miséricorde l'enveloppe. S'il le visite le matin, soixante-dix mille anges prient sur lui jusqu'au soir, et s'il le visite le soir, soixante-dix mille anges prient sur lui jusqu'au matin. »¹.

51. L'invocation du malade qui désespère de la vie.

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي، وَارْحَمْنِي، وَأَلْحِقْنِي بِالرَّفِيقِ الْأَعْلَى»

Allahoumma ghfir li, warhamni, wa alhiqni birrafikil 'ala.

« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde et fais-moi rejoindre la compagnie la plus élevée. »².

Au moment de sa mort, le Prophète ﷺ introduisait ses mains dans l'eau, s'en passait sur le visage et disait :

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ»

La ilaha illallah

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (n°969), Ibn Mâjah (n°1442) et Ahmad (n°975). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/244) et Sahîh At-Tirmidhî (1/286). Ce hadith a aussi été authentifié par Ahmad Châkir.

² Al-Bukhârî (7/10 - n°4435) et Muslim (4/1893 - n°2444).

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah.

Certes, la mort possède des affres. »¹

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ

لَهُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

La ilaha illallah, wallahou akbar, la ilaha illallah wahdahou, la ilaha illallah wahdahou la charika lahou, la ilaha illallah lahou moulkou wa lahou hamd, la ilaha illallah wa la hawla wa la qouwata illa billah.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, et Allah est le Plus Grand. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, à Lui la Royauté et à Lui la Louange. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, et il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah.»².

¹ Al Bukhârî avec Al Fath (8/144 - n°4449) et dans ce hadith il y a la mention du siwâk.

² Rapporté par At-Tirmidhî (n°3430) et Ibn Mâjah (n°3794). Et Al Albânî l'a authentifié. Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/152) et Sahîh Ibn Mâjah (2/317).

52- Faire réciter la profession de foi à l'agonisant

« Quiconque dont les dernières paroles sont

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ »

La ilaha illallah

Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] en dehors d'Allah

entrera au Paradis »¹.

53. L'invocation lorsqu'on est touché par un malheur.

« إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ، اللَّهُمَّ أَجْرُنِي فِي مُصِيبَتِي، وَأَخْلِفْ لِي خَيْرًا

مِنْهَا »

Inna lillahi wa inna ilayhi radji'oune,
Allahoumma-djourni fi moussibati, wa akhlif li
khayrane minnha

« Nous appartenons certes à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons. Ô Allah, récompense-moi dans mon malheur et accorde-moi quelque chose de meilleur en échange. »².

¹ Abû Dâwud (3/190 - n°3116). Voir : Sahîh Al Jâmi' (5/432).

² Muslim (2/632 - n°918).

54 - L'invocation lors de la fermeture des yeux du mort.

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِفُلَانٍ (بِاسْمِهِ) وَارْفَعْ دَرَجَتَهُ فِي الْمَهْدِيِّينَ، وَاخْلُفْهُ فِي عَقِبِهِ فِي الْغَابِرِينَ، وَاغْفِرْ لَنَا وَلَهُ يَا رَبَّ الْعَالَمِينَ، وَافْسَحْ لَهُ فِي قَبْرِهِ، وَنَوِّرْ لَهُ فِيهِ»

Allahoummaghfir li foulanine warfa' darajatahou fil mahdiyyine, wakhloufhou fi 'aqibihi fil ghabirine, wa ghfir lana wa lahou ya rabbal 'alamine, wafsah lahou fi qabrihi, wa nawwir lahou fih

« Ô Allah ! Pardonne à untel (en le nommant) et élève son rang parmi les bien-guidés. Sois son successeur auprès de ceux qu'il laisse derrière lui parmi ceux qui demeurent. Pardonne-nous ainsi qu'à lui, ô Seigneur des mondes. Élargis sa tombe et illumine-la lui. »¹

55. L'invocation en faveur du défunt lors de la prière mortuaire

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهُ وَارْحَمْهُ، وَعَافِهِ، وَاعْفُ عَنْهُ، وَأَكْرِمْ نُزُلَهُ، وَوَسِّعْ مَدْخَلَهُ، وَاعْسِلْهُ بِالْمَاءِ وَالثَّلْجِ وَالْبَرَدِ، وَنَقِّهِ مِنَ الْخَطَايَا كَمَا نَقَّيْتَ الثَّوْبَ الْأَبْيَضَ مِنَ

¹ Muslim (2/634 - n°920).

الدَّٰنِسِ، وَأَبْدَلُهُ دَارًا خَيْرًا مِنْ دَارِهِ، وَأَهْلًا خَيْرًا مِنْ أَهْلِهِ، وَزَوْجًا خَيْرًا مِنْ زَوْجِهِ، وَأَدْخِلْهُ الْجَنَّةَ، وَأَعِذْهُ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ [وَعَذَابِ النَّارِ]

Allahoumma ighfir lahou warhamhou, wa 'afihi, wa'fou 'anehou, wa akrim nouzoulahou, wa wassi' moudkhalahou, waghsilhou bilma-i wath thalji wal baradi, wa naqqihi minal khataya kama naqqaitath thaoubal abiada minaddanassi, wa abdilhou darane khayrane mine darihi, wa ahlane khayrane mine ahlihi, wa zawjane khaïrane mine zawjihi, wa adkhilhoul jannata, wa a'idh hou mine 'adhabil qabri wa 'adhabine nar.

« Ô Allah ! Pardonne-lui et fais-lui miséricorde, protège-le et absous-le. Honore son arrivée, élargis son entrée, lave-le avec de l'eau, de la neige et de la grêle, et nettoie-le de ses fautes comme on nettoie l'habit blanc de toute saleté. Donne-lui une demeure meilleure que la sienne, une famille meilleure que la sienne, une épouse meilleure que la sienne. Fais-le entrer au Paradis et préserve-le du châtimement de la tombe [et du châtimement de l'Enfer]. »¹.

¹ Muslim (2/663 - n°963).

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِحَيِّنَا وَمَيِّتِنَا، وَشَاهِدِنَا وَغَائِبِنَا، وَصَغِيرِنَا وَكَبِيرِنَا، وَذَكَرِنَا
وَأُنْثَانَا، اللَّهُمَّ مَنْ أَحْيَيْتَهُ مِنَّا فَأَحْيِهِ عَلَى الْإِسْلَامِ، وَمَنْ تَوَفَّيْتَهُ مِنَّا فَتَوَفَّهُ عَلَى
الْإِيمَانِ، اللَّهُمَّ لَا تَحْرِمْنَا أَجْرَهُ، وَلَا تُضِلَّنَا بَعْدَهُ»

Allahoumma ghfir li hayyina wa mayyitina, wa chahidina wa gha ibina, wa saghirina wa kabirina, wa dhakarina wa ounthana, Allahoumma man ahyaytahou minna fa ahyihi 'alal islam, wa man tawaffaytahou minna fa tawaffahou 'alal iman, Allahoumma la tahrimna adjrahou, wa la toudillana ba'dah.

« Ô Allah ! Pardonne à nos vivants et à nos morts, à nos présents et à nos absents, à nos jeunes et à nos aînés, à nos hommes et à nos femmes. Ô Allah ! Quiconque Tu fais vivre parmi nous, alors fais-le vivre sur l'Islam ; et quiconque Tu fais mourir, alors fais-le mourir sur la foi. Ô Allah ! Ne nous prive pas de sa récompense et ne nous égare pas après lui. »¹.

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°3201), At-Tirmidhî (n°1024), An-Nassâ'î (n°1985), Ibn Mâjah (1/480 - n°1498) et Ahmad (2/368 - n°8809). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/251).

«اللَّهُمَّ إِنَّ فُلَانًا بَنَ فُلَانٍ فِي ذِمَّتِكَ، وَحَبْلٍ جَوَارِكَ، فَقِهِ مِنْ فِتْنَةِ الْقَبْرِ،
وَعَذَابِ النَّارِ، وَأَنْتَ أَهْلُ الْوَفَاءِ وَالْحَقِّ، فَاعْفُ لَهُ وَارْحَمْهُ إِنَّكَ أَنْتَ الْغَفُورُ
الرَّحِيمُ»

Allahoumma inna foulana bna foulanine fi
dhimmatika, wa habli jiwatika, faqihi mine fitnatil
qabre, wa 'adhabine nar, wa anta ahloul wafa wal
haqq, faghfir lahou warhamhou innaka antal
ghafourour-rahime

« Ô Allah ! Voici untel fils d'untel sous Ta
protection et dans Ton voisinage. Protège-le donc
de l'épreuve de la tombe et du châtiment de
l'Enfer. Tu es Le Digne de loyauté et de Vérité.
Pardonne-lui donc et fais-lui miséricorde, certes
Tu es Le Pardonneur, Le Très Miséricordieux. »¹.

«اللَّهُمَّ عَبْدُكَ وَابْنُ أَمَتِكَ احتَاجُ إِلَى رَحْمَتِكَ، وَأَنْتَ غَنِيٌّ عَنْ عَذَابِهِ، إِنَّ
كَانَ مُحْسِنًا فَرِّدْ فِي حَسَنَاتِهِ، وَإِنْ كَانَ مُسِيئًا فَتَجَاوَزْ عَنْهُ»

Allahoumma 'abdouka wabnou amatika
ihtadja ila rahmatika, wa annta ghaniyyoune 'ane
'adhabihi, ine kana mouhssinane fazid fi
hassanatihi, wa ine kana moussi-ane fatadjawaz
'anhou.

¹ Rapporté par Ibn Mâjah (n°1499). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/251).
Rapporté [aussi] par Abû Dâwûd (3/211 - n°3202).

« Ô Allah ! Ton serviteur, fils de Ton serviteur a besoin de Ta miséricorde et Tu n'as nul besoin de le châtier. Certes, s'il était vertueux, alors augmente ses bonnes actions ; et, s'il agissait mal, alors pardonne lui. »¹.

56 - Invocation en faveur de l'enfant mort avant la puberté lors de la prière funéraire

«اللَّهُمَّ أَعِذْهُ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ»

Allahoumma a'idh hou mine 'adhabil qabre

« Ô Allah ! Protège-le du châtiment de la tombe. »².

Et s'il dit :

«اللَّهُمَّ اجْعَلْهُ فَرَطًا وَذُخْرًا لَوَالِدَيْهِ، وَشَفِيعًا مُجَابًّا، اللَّهُمَّ ثَقِّلْ بِهِ مَوَازِينَهُمَا، وَأَعْظِمْ بِهِ أَجُورَهُمَا، وَالْحَقُّ بِصَالِحِ الْمُؤْمِنِينَ، وَاجْعَلْهُ فِي كِفَالَةٍ

¹ Rapporté et authentifié par Al Hâkim, et Adh-Dhahabî l'a approuvé (1/359). Voir : Ahkâm Al Janâ'iz (page : 125), d'Al Albânî.

² Sa'id ibn Al-Musayyib a dit : « J'ai prié derrière Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) pour un jeune garçon qui n'avait jamais commis la moindre faute et je l'ai entendu dire... ». Ce hadith a été rapporté par Mâlik dans : Al Muwatta (1/288), par Ibn Abî Chaybah dans : Al-Musannaf (3/217) et par Al-Bayhaqî (4/9). Sa chaîne de transmission a été authentifiée par Chu'ayb Al-Arnaût dans sa vérification de : Charh As-Sunnah (5/357), d'Al-Baghawî.

إِبْرَاهِيمَ، وَقِهِ بِرَحْمَتِكَ عَذَابَ الْجَحِيمِ، وَأَبْدِلْهُ دَارًا خَيْرًا مِنْ دَارِهِ، وَأَهْلًا خَيْرًا مِنْ أَهْلِهِ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَأَسْلَافِنَا، وَأَفْرَاطِنَا، وَمَنْ سَبَقَنَا بِالْإِيمَانِ»

Allahoumma dj'alhou faratane wa zoukhrane li walidayhi, wa chafi'ane moudjabane, Allahoumma thaqqil bihi mawazinahouma, wa a'dhime bihi oudjourahouma, wa alhiqhou bi salihil mou-minine, wadj'alhou fi kafalati Ibrahim, wa qihi bi rahmatika 'adhabal djahime, wa abdilhoun darane khayrane mine darihi, wa ahlane khayrane mine ahlihi, Allahoummaghfir li aslafina, wa afratina, wa mane sabaqana bil imane.

« Ô Allah ! Fais qu'il soit une avance et une épargne pour ses parents, un intercesseur à l'intercession exaucée. Ô Allah ! Alourdis grâce à lui leurs balances et augmente leurs récompenses. Fais-le rejoindre les vertueux croyants et place-le sous la tutelle d'Abraham. Préserve-le par Ta miséricorde du châtiment de la Fournaise, et échange-lui une demeure meilleure que la sienne et une famille meilleure que sa famille. Ô Allah ! Pardonne à nos prédécesseurs, nos enfants décédés et ceux qui nous ont précédés dans la foi. »

Ceci est alors convenable¹.

«اللَّهُمَّ اجْعَلْهُ لَنَا فَرَطًا، وَسَلَفًا، وَأَجْرًا»

Allahoumma dj'alhou lana faratane, wa salafane, wa adjrane

« Ô Allah ! Fais de lui pour nous un précurseur, un prédécesseur et une récompense. »².

57. L'invocation de condoléances.

«إِنَّ لِلَّهِ مَا أَخَذَ، وَلَهُ مَا أُعْطِيَ، وَكُلُّ شَيْءٍ عِنْدَهُ بِأَجَلٍ مُّسَمًّى... فَلْتَصْبِرْ

وَلْتَحْتَسِبْ»

Inna lillahi ma akhadha, wa lahou ma a'ta, wa koullou chay ine 'inedahou bi ajaline moussamma... faltassbir wal-tahtassib

« C'est à Allah qu'appartient ce qu'Il a pris, et c'est à Lui qu'appartient ce qu'Il a donné, et toute chose a - auprès de Lui - un délai déterminé...

¹ Voir : Al-Mughnî (3/416), d'Ibn Qudâmah, ainsi que : Ad-Durûs Al-Muhimmah Li 'Âmmat Al-Ummah (page : 15), de Cheikh 'Abd Al-'Azîz ibn 'Abd Allah ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde).

² Al-Hasan [Al Basrî] récitait Al-Fâtiha sur l'enfant, puis il disait... le hadith. Rapporté par Al-Baghawî dans : Charh As-Sunnah (5/357) et par 'Abd Ar-Razzâq (n°6588) ; également rapporté de manière "Mu'allaq" par Al-Bukhârî dans : Livre des funérailles (n°65) / Chapitre : La lecture de l'Ouverture du Livre sur le mort (2/113), avant le hadith (n°1335).

Patiente donc et escompte la récompense d'Allah. »¹.

Et s'il dit :

«أَعْظَمَ اللَّهُ أَجْرَكَ، وَأَحْسَنَ عَزَاءَكَ، وَغَفَرَ لِمَيِّتِكَ»

A'dhamallahou adjraka, wa ahssana aza-aka, wa rhafara li mayyitik.

« Qu'Allah multiplie ta récompense, qu'Il t'accorde une belle consolation et qu'Il pardonne à ton mort »

Ceci est alors convenable².

58 - L'invocation lors de l'introduction du mort dans la tombe.

«بِسْمِ اللَّهِ وَعَلَى سُنَّةِ رَسُولِ اللَّهِ»

Bismillahi wa 'ala sounnati rassoulillah

« Au nom d'Allah et sur la Tradition du Messenger d'Allah. »³.

¹ Al-Bukhârî (2/80 - n°1284) et Muslim (2/636 - n°923).

² Al-Adhkâr (page : 126), d'An-Nawawî.

³ Abû Dâwud (3/314 - n°3215) avec une chaîne de transmission authentique, et Ahmad (n°5234 et n°4812) avec l'expression : « Au nom d'Allah et sur la voie du Messenger d'Allah. » Et sa chaîne de transmission est authentique.

59 - L'invocation après l'enterrement du mort.

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهُ، اللَّهُمَّ ثَبِّتْهُ»

Allahoumma ghfir lahou, Allahoumma thabbit hou.

« Ô Allah ! Pardonne-lui. Ô Allah ! Affermis-le. »¹.

60 - L'invocation lors de la visite du cimetière.

«السَّلَامُ عَلَيْكُمْ أَهْلَ الدِّيَارِ، مِنَ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُسْلِمِينَ، وَإِنَّا إِن شَاءَ اللَّهُ بِكُمْ لَاحِقُونَ، [وَيَرْحَمُ اللَّهُ الْمُسْتَقْدِمِينَ مِنَّا وَالْمُسْتَأْخِرِينَ] أَسْأَلُ اللَّهَ لَنَا وَلَكُمْ الْعَافِيَةَ»

Assalamou 'alaykoum ahlad-diyari, minal moum-inina wal mouslimina, wa inna in cha Allah bikoum lahiqoune, wa yarhamou llahoul moustaqdimina minna wal moustakhirina, assalou llaha lana wa lakoumoul 'afiya.

« Que la paix soit sur vous, habitants de ces demeures, parmi les croyants et les musulmans.

¹ Lorsque le Prophète ﷺ terminait l'enterrement d'un mort, il restait debout devant sa tombe et disait : « Implorez le pardon pour votre frère et demandez pour lui l'affermissement, car il est maintenant interrogé. » Abû Dâwud (3/315 - n°3223). Al-Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé. (1/370).

Et si Allah le veut, nous vous rejoindrons bientôt.
[Et qu'Allah fasse miséricorde à ceux qui nous ont précédés ainsi qu'à ceux qui suivront]. Je demande à Allah, pour nous ainsi que pour vous, la préservation et le salut. »¹.

61 - L'invocation lorsque le vent souffle

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَهَا، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّهَا»

Allahoumma inni ass-alouka khaïraha, wa a'oudhou bika mine charriha.

« Ô Allah, je Te demande son bien et je me réfugie auprès de Toi contre son mal. »².

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَهَا، وَخَيْرَ مَا فِيهَا، وَخَيْرَ مَا أُرْسِلَتْ بِهِ، وَأَعُوذُ بِكَ

مِنْ شَرِّهَا، وَشَرِّ مَا فِيهَا، وَشَرِّ مَا أُرْسِلَتْ بِهِ»

Allahoumma inni as-alouka khayraha, wa khayra ma fiha, wa khayra ma oursilate bihi, wa a'oudhou bika mine charriha, wa charri ma fiha, wa charri ma oursilate bih.

« Ô Allah, je Te demande son bien, le bien qu'il contient et le bien avec lequel il a été envoyé. Et

¹ Rapporté par Muslim (2/671 - n°975) et Ibn Mâjah (1/494 - n°1547) dont c'est l'expression, d'après Buraydah (qu'Allah l'agrée), et ce qui est entre crochets provient du hadith de 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) chez Muslim (2/671 - n°975).

² Rapporté par Abû Dâwud (4/326 - n°5099) et ibn Mâjah (2/1228 - n°3727). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/305).

je me réfugie auprès de Toi contre son mal, le mal qu'il contient et le mal avec lequel il a été envoyé.
»¹.

62 - L'invocation à l'entente du tonnerre

«سُبْحَانَ الَّذِي يُسَبِّحُ الرَّعْدُ بِحَمْدِهِ وَالْمَلَائِكَةُ مِنْ خِيفَتِهِ»

Soubhanal ladhi youssabbihour-ra'dou
bihamdihi wal mala-ikatou mine khifatih.

« Glorifié soit Celui dont le tonnerre Le glorifie
par Sa louange ainsi que les Anges [sous l'effet]
de sa crainte. »².

63. Parmi les invocations de la demande de la pluie.

«اللَّهُمَّ اسْقِنَا غَيْثًا مُغِيثًا مَرِيئًا مَرِيئًا، نَافِعًا غَيْرَ ضَارٍّ، عَاجِلًا غَيْرَ آجِلٍ»

Allahoummasqina ghaïtane moughitane mari-
ane mari'ane, nafi'ane ghaïra darrine, 'adjilane
ghaïra adjile.

¹ Muslim (2/666 - n°899) dont c'est l'expression et Al-Bukhârî (4/76 - n°3206 et n°4829).

² Lorsqu'Abd Allah ibn Az-Zubayr (qu'Allah les agrée tous deux) entendait le tonnerre, il cessait de parler et disait : ... Le hadith. Voir : Al Muwaṭṭa (2/992). Et dans : Sahîh Al-Kalim At-Tayyib (n°157), Al-Albânî a dit : « Sa chaîne de transmission est authentique mais le récit est attribué au Compagnon (Mawqûf). »

« Ô Allah ! Fais descendre sur nous une pluie abondante, saine, bénéfique, non nuisible, immédiate et non tardive. »¹.

«اللَّهُمَّ اغْنِنَا، اللَّهُمَّ اغْنِنَا، اللَّهُمَّ اغْنِنَا»

Allahoumma aghithna, Allahoumma aghithna, Allahoumma aghithna.

« Ô Allah ! Fais descendre la pluie sur nous. Ô Allah ! Fais descendre la pluie sur nous. Ô Allah ! Fais descendre la pluie sur nous. »².

«اللَّهُمَّ اسْقِ عِبَادَكَ، وَبَهَائِمَكَ، وَانْشُرْ رَحْمَتَكَ، وَأَحْيِي بَلَدَكَ الْمَيِّتَ»

Allahoummasqi 'ibadaka, wa baha-imaka, wanne chour rahmataka, wa ahyi baladakal mayyite

« Ô Allah ! Abreuve Tes serviteurs et Tes bestiaux. Répands Ta miséricorde et redonne vie à cette terre morte. »³.

64. L'invocation à la vue de la pluie.

«اللَّهُمَّ صَيِّبًا نَافِعًا»

Allahoumma sayyibane nafi'ane

¹ Rapporté par Abû Dâwud (1/303 - n°1171) et authentifié par Al-Albânî dans : Sahîh Abû Dâwud (1/216).

² Al-Bukhârî (1/224 - n°1014) et Muslim (2/613 - n°897).

³ Abû Dâwud (1/305 - n°1178) et Al-Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Abû Dâwud (1/218).

« Ô Allah ! Rends cette pluie abondante et bénéfique. »¹.

65 - L'invocation après la tombée de la pluie.

« مُطَرِّئَنَا بِفَضْلِ اللَّهِ وَرَحْمَتِهِ »

Moutirna bi fadlillahi wa rahmatih

« Nous avons reçu la pluie par la grâce d'Allah et Sa miséricorde. »².

66 - Parmi les invocations pour la cessation de la pluie.

« اللَّهُمَّ حَوَالَيْنَا وَلَا عَلَيْنَا، اللَّهُمَّ عَلَى الْآكَامِ وَالظُّرَابِ، وَبُطُونِ الْأَوْدِيَةِ،

وَمَنَابِتِ الشَّجَرِ »

Allahoumma hawalayna wa la 'alayna, Allahoumma 'alal akami wadh-dhirab, wa boutounil awdiyati, wa manabitich-chadjar.

« Ô Allah ! [Fais tomber la pluie] À nos alentours et non pas sur nous. Ô Allah ! [Dirige-la] Vers les collines, les monticules, les coeurs des vallées et les plantations. »³.

¹ Al-Bukhârî avec Al Fath (2/518 - n°1032).

² Al-Bukhârî (1/205 - n°846) et Muslim (1/83 - n°71).

³ Rapporté par Al-Bukhârî (1/224 - n°933) et Muslim (2/614 - n°897).

67. Invocation lors de la vision du croissant de [la nouvelle] lune.

«اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُمَّ أَهْلُهُ عَلَيْنَا بِالْأَمْنِ وَالْإِيمَانِ، وَالسَّلَامَةِ وَالْإِسْلَامِ،
وَالتَّوْفِيقِ لِمَا تُحِبُّ رَبَّنَا وَتَرْضَى، رَبَّنَا وَرَبُّكَ اللَّهُ»

Allahou akbar, Allahoumma ahillahou 'alayna bil amni wal imane, was salamati wal islam, wat tawfiqi lima touhibbou rabbana wa tarda, rabbouna wa rabboukallah.

« Allah est le Plus Grand. Ô Allah ! Fais que cette nouvelle lune se lève sur nous avec la sûreté et la foi, la sécurité et l'Islam, et la réussite dans ce que Tu aimes et ce qui Te satisfait, ô notre Seigneur. Notre Seigneur et ton Seigneur est Allah. »¹.

68 - L'invocation au moment de la rupture du jeûne.

«ذَهَبَ الظَّمَأُ وَابْتَلَّتِ الْعُرُوقُ، وَبَتَّ الْأَجْرُ إِنْ شَاءَ اللَّهُ»

Dhahabazh zhama-ou, wabtallatil 'ourouq, wa thabatal ajrou, ine cha Allah.

¹ At-Tirmidhî (5/504 - n°3451) et Ad-Dârimî (1/336) dont c'est l'expression. Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/157).

« La soif s'en est allée, les veines ont été irriguées, et la récompense est [bien] établie, si Allah le veut. »¹.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ بِرَحْمَتِكَ الَّتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ أَنْ تَغْفِرَ لِي»

Allahoumma inni as-alouka, bi rahmatikallati wassi'at koulla chay-ine, ane taghfira li.

« Ô Allah, je Te demande par Ta miséricorde qui embrasse toute chose de me pardonner. »².

69. L'invocation avant le repas.

« Lorsque l'un d'entre vous mange une nourriture, qu'il dise :

«بِسْمِ اللَّهِ»

Bismillah

Au nom d'Allah,

Et s'il a oublié de dire cela au début, alors qu'il dise :

«بِسْمِ اللَّهِ فِي أَوَّلِهِ وَآخِرِهِ»

Bissmillahi fi awwalihi wa akhirih

¹ Rapporté par Abû Dâwud (2/306 - n°2359) et d'autres. Voir : Sahîh Al-Jâmi' (4/209).

² Rapporté par Ibn Mâjah (1/557 - n°1753) d'après l'invocation de 'Abd Allah ibn 'Amrû (qu'Allah les agrée tous les deux). Et Al-Hâfiz l'a déclaré bon dans Takhrîj Al-Adhkâr. Voir : Charh Al-Adhkâr (4/342).

« Au nom d'Allah à son début et à sa fin. »¹.

« Quiconque Allah a nourri d'un aliment, qu'il dise :

«اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِيهِ وَأَطْعِمْنَا خَيْرًا مِنْهُ»

Allahoumma barik lana fihi wa at'imna
khaïrane minh

Ô Allah ! Bénis-le pour nous et nourris-nous
de meilleur que celui-ci,

Et quiconque Allah abreuve de lait, qu'il dise :

«اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِيهِ وَزِدْنَا مِنْهُ»

Allahoumma barik lana fihi wa zidna minh

« Ô Allah ! Bénis-le pour nous et accorde-
nous-en davantage. »².

**70 - L'invocation au moment de
l'achèvement du repas.**

«الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي أَطْعَمَنِي هَذَا، وَرَزَقَنِيهِ، مِنْ غَيْرِ حَوْلٍ مِنِّي وَلَا قُوَّةَ»

Al hamdou lillahil ladhi at'amani hadha, wa
razaqanihi, mine ghayri hawline minni wa la
qouwa.

¹ Rapporté par Abû Dâwud (3/347 - n°3767) et At-Tirmidhî (4/288 - n°1858). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (2/167).

² At-Tirmidhî (5/506 - n°3455). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/158).

« Louange à Allah qui m'a nourri de ceci et m'en a pourvu sans puissance ni force de ma part. »¹.

« الْحَمْدُ لِلَّهِ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ، غَيْرَ [مَكْفِيٍّ وَلَا] مُوَدَّعٍ، وَلَا

مُسْتَغْنَى عَنْهُ رَبَّنَا »

El hamdou lillahi hamdane kathirane tayibane moubarakane fihi, ghayra makfiyine wa la mouwadda'ine, wa la moustaghnane 'ane hou rabbana.

« Louange à Allah, une louange abondante, bonne et bénie, qui n'est [jamais jugée suffisante ni] abandonnée, et dont on ne peut se passer, ô notre Seigneur. »².

71. L'invocation de l'invité en faveur de son hôte.

« اللَّهُمَّ بَارِكْ لَهُمْ فِيمَا رَزَقْتَهُمْ، وَاعْفِرْ لَهُمْ وَارْحَمْهُمْ »

Allahoumma barik lahoum fima razaqtahoum, waghfir lahoum warhamhoum

« Ô Allah ! Bénis-leur ce dont Tu les a pourvus, pardonne-leur et fais-leur miséricorde. »³.

¹ Rapporté par Abû Dâwud (n°4025), At-Tirmidhî (n°3458) et Ibn Mâjah (n°3285). Voir Sahîh At-Tirmidhî (3/159).

² Al-Bukhârî (6/214 - n°5458) et At-Tirmidhî (5/507 - n°3456).

³ Muslim (3/1615 - n°2042).

72. L'allusion par l'invocation pour demander de la nourriture ou de la boisson.

«اللَّهُمَّ أَطْعِمْ مَنْ أَطْعَمَنِي، وَاسْقِ مَنْ سَقَانِي»

Allahoumma at'ime manne at'amani, wass-qi manne saqani.

« Ô Allah ! Nourris quiconque m'a nourri et abreuve quiconque m'a abreuvé. »¹.

73 - L'invocation au moment de la rupture du jeûne chez une famille.

«أَفْطَرَ عِنْدَكُمْ الصَّائِمُونَ، وَأَكَلَ طَعَامَكُمْ الْأَبْرَارُ، وَصَلَّتْ عَلَيْكُمْ

الْمَلَائِكَةُ»

Aftara 'inedakoumou ssaïmoune, wa akala ta'amakoumoul abrar, wa sallate 'aleykoumoul malaïka.

« Les jeûneurs ont rompu [leur jeûne] chez vous, les gens pieux ont mangé de votre nourriture. Que les Anges prient sur vous. »².

¹ Muslim (3/1626 - n°2055).

² Rapporté par Abû Dâwud (3/367 - n°3856), Ibn Mâjah (1/556 - n°1747), et An-Nasâî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (n°296 - n°298), qui précise que le Prophète ﷺ disait cette invocation lorsqu'il rompait son jeûne chez une famille. Al-Albânî a authentifié ce hadith dans : Sahîh Abû Dâwud (2/730).

74 - L'invocation du jeûneur lorsque la nourriture est présente et qu'il n'a pas rompu son jeûne.

« Lorsque l'un d'entre vous est invité à un repas, qu'il y réponde. S'il jeûne, qu'il prie donc. Et s'il ne jeûne pas, alors qu'il mange. »¹

Et la signification de : « Qu'il prie donc » est : Qu'il invoque donc.

75. Ce que dit le jeûneur lorsque quelqu'un l'insulte.

« Certes, je jeûne. Certes, je jeûne. »².

76 - L'invocation à la vue des premiers fruits.

«اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِي ثَمَرِنَا، وَبَارِكْ لَنَا فِي مَدِينَتِنَا، وَبَارِكْ لَنَا فِي صَاعِنَا،
وَبَارِكْ لَنَا فِي مُدَّنَا»

Allahoumma barik lana fi thamarina, wa barik
lana fi madinatina, wa barik lana fi sa'ina, wa barik
lana fi mouddina.

¹ Muslim (2/1054 - n°1150).

² Al-Bukhârî avec Al-Fath (4/103 - n°1894) et Muslim (2/806 - n°1151).

« Ô Allah ! Bénis pour nous nos fruits, bénis pour nous notre ville, bénis pour nous notre Sâ', et bénis pour nous notre Mudd. »¹.

77 - L'invocation lorsqu'on éternue

« Lorsque l'un d'entre vous éternue, qu'il dise :

« الْحَمْدُ لِلَّهِ »

Al hamdoulillah

La louange appartient à Allah,
Et son frère ou la personne présente lui répond alors :

« يَرْحَمُكَ اللَّهُ »

Yarhamoukallah

Qu'Allah te fasse miséricorde,
Et s'il lui dit : « Qu'Allah te fasse miséricorde. »,
la personne ayant éternué répond alors :

« يَهْدِيكُمْ اللَّهُ وَيُصْلِحْ بَالَكُمْ »

Yahdi koumoullahou wa yousslihou balakoum

« Qu'Allah vous guide et réforme votre situation. »².

¹ Muslim (2/1000 - n°1373).

² Rapporté par Al-Bukhârî (7/125 - n°5870).

78. Ce que l'on dit au mécréant lorsqu'il éternue et loue Allah.

«يَهْدِيكُمْ اللَّهُ وَيُصْلِحْ بَالَكُمْ»

Yahdikoumoullahou wa yousslihou balakoum.
« Qu'Allah vous guide et réforme votre situation. »¹.

79 - L'invocation pour le marié.

«بَارَكَ اللَّهُ لَكَ، وَبَارَكَ عَلَيْكَ، وَجَمَعَ بَيْنَكُمَا فِي خَيْرٍ»

Barakallahou laka, wa baraka 'alaïka, wa djama'a baïnakouma fi khaïr.

« Qu'Allah te bénisse, qu'Il répande Ses bénédictions sur toi et qu'Il vous unisse tous les deux dans le bien. »².

80. L'invocation du nouveau marié et lors de l'achat d'une monture.

Lorsque l'un de vous se marie avec une femme ou achète un serviteur, qu'il dise alors :

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (5/82 - n°2741), Ahmad (4/400 - n°19586) et Abû Dâwûd (4/308 - n°5040). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (2/354).

² Rapporté par les auteurs des Sunan, à l'exception d'An-Nasâî : Abû Dâwud (n°2130), At-Tirmidhî (n°1091), Ibn Mâjah (n°1905), ainsi qu'An-Nasâî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (n°259). Voir: Sahîh At-Tirmidhî (1/316).

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَهَا، وَخَيْرَ مَا جَبَلْتَهَا عَلَيْهِ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّهَا،
وَشَرِّ مَا جَبَلْتَهَا عَلَيْهِ»

Allahoumma inni ass-alouka khaïraha, wa khaïra ma djabaltaha 'alaïhi, wa a'oudhou bika mine charriha, wa charri ma djabaltaha 'alaïh

« Ô Allah, je Te demande le bien qu'elle porte et le bien pour lequel Tu l'as créée. Et je me réfugie auprès de Toi contre son mal et contre le mal pour lequel Tu l'as créée.

Et quand on achète un chameau, on saisit le haut de sa bosse et on prononce les mêmes paroles. »¹.

81 - L'invocation avant les rapports conjugaux.

«بِسْمِ اللَّهِ، اللَّهُمَّ جَنِّبْنَا الشَّيْطَانَ، وَجَنِّبِ الشَّيْطَانَ مَا رَزَقْتَنَا»

Bissmillah, Allahoumma djannibna ch-chaïtana, wa djannibi ch-chaïtana ma razaqtana.

« Au nom d'Allah. Ô Allah ! Éloigne le diable de nous et de ce que Tu nous pourvoiras. »².

¹ Rapporté par Abû Dâwud (2/248 - n°2160) et Ibn Mâjah (1/617 - n°1918). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/324).

² Al-Bukhârî (6/141 - n°141) et Muslim (2/1028 - n°1434).

82 - L'invocation lors de la colère.

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach-chaytanir radjim

« Je me réfugie auprès d'Allah contre le diable lapidé. »¹.

83. L'invocation lorsqu'on voit une personne éprouvée.

«الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي عَافَانِي مِمَّا ابْتَلَاكَ بِهِ، وَفَضَّلَنِي عَلَى كَثِيرٍ مِمَّنْ خَلَقَ

تَفْضِيلًا»

El hamdou lillahil ladhi 'afani mimma btalaka bihi, wa faddalani 'ala kathirine mimmane khalaqa tafdila.

« Louange à Allah, Celui qui m'a préservé de ce dont tu as été éprouvé et m'a grandement préféré à beaucoup de Ses créatures. »².

84 - Ce que l'on dit durant une assise.

Ibn 'Umar (qu'Allah les agrée tous les deux) a dit : « On comptait, pour le Messager d'Allah ﷺ, cent fois au cours d'une seule assise, avant qu'il ne se lève :

¹ Al-Bukhârî (7/99 - n°3282) et Muslim (4/2015 - n°2610).

² At-Tirmidhî (5/494 et 5/493 - n° 3432). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/153).

« رَبِّ اغْفِرْ لِي، وَتُبْ عَلَيَّ، إِنَّكَ أَنْتَ التَّوَّابُ الْغَفُورُ »

Rabbi ighfir li, wa toub 'alaïya, innaka antat-taouaboul ghafour

« Seigneur, pardonne-moi et accueille mon repentir. Tu es certes Le Grand Accueilleur du repentir, Le Grand Pardonneur. »¹.

85. L'expiation de l'assise.

« سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ، أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ

إِلَيْكَ »

Soubhanakallahoumma wa bihamdika, Achhadou alla ilaha illa anta, Astaghfirouka wa atoubou ilayk.

« Gloire à Toi, ô Allah, et je Te loue ! J'atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi. J'implore Ton pardon et je me repens auprès de Toi. »².

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (n°3434) et Ibn Mâjah (n°3814). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/153) et Sahîh Ibn Mâjah (2/321). L'expression est celle d'At-Tirmidhî.

² Les auteurs des Sunan : Abû Dâwud (n°4858), At-Tirmidhî (n°3433) et An-Nasâî (n°1344). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/153). Il est [authentiquement] attesté que 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messenger d'Allah ﷺ ne s'est jamais assis dans une assise, ni n'a récité du Coran, ni accompli une prière, sans qu'il conclut par ces paroles... » Rapporté par An-Nasâî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah » (n°308) et par Ahmad (6/77 - n°24486). Authentifié

86 - L'invocation lorsqu'on nous dit : «Qu'Allah te pardonne.»

«وَلَكَ»

Wa lak

« Et à toi »¹.

87 - L'invocation en faveur du bienfaisant

«جَزَاكَ اللَّهُ خَيْرًا»

Djazaka Allahou Khaïranne

« Qu'Allah te récompense en bien. »².

88. Ce par quoi Allah protège du Faux Messie.

« Quiconque mémorise dix versets du début
de la sourate : La Caverne sera protégé du Faux
Messie (Ad-Dajjâl). »³.

par le Dr. Fârûq Hamâdah dans sa vérification de : 'Amal Al- Yawm Wal-Laylah (p. 273), d'An-Nasâî.

¹ Ahmad (5/82 - n°20778) et An-Nasâî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (p. 218 - n°421). Vérification par le Dr. Fârûq Hamâdah.

² Rapporté par At-Tirmidhî (n°2035). Voir : Sahîh Al-Jâmi' (n°6244) et Sahîh At-Tirmidhî (2/200).

³ Voir : Hadith (n°55) et hadith (n°56), (p. 41) de ce livre.

Et chercher refuge auprès d'Allah contre l'épreuve du Faux Messie après le dernier Tachahhud de chaque prière.¹

89. L'invocation en faveur de celui qui dit: «Je t'aime en Allah.»

«أَحَبُّكَ الَّذِي أَحْبَبْتَنِي لَهُ»

Ahabbakalladhi ahbabtani lah

« Que t'aime Celui en qui tu m'as aimé. »².

90. L'invocation en faveur de celui qui t'offre ses biens.

«بَارَكَ اللَّهُ لَكَ فِي أَهْلِكَ وَمَالِكَ»

Baraka Allahou laka fi ahlika wa malik

« Qu'Allah bénisse pour toi ta famille et tes biens. »³.

91 - L'invocation en faveur du créancier lors du remboursement.

«بَارَكَ اللَّهُ لَكَ فِي أَهْلِكَ وَمَالِكَ»

¹ Muslim (1/555 - n°809), et dans une version : De la fin de la sourate : La Caverne (1/556 - n°809).

² Rapporté par Abû Dâwud (4/333 - n°5125). Al-Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Sunan Abû Dâwud (3/965).

³ Al-Bukhârî avec Al-Fath (4/288 - n°2049).

Barakallahou laka fi ahlika wa malik

« Qu'Allah bénisse pour toi ta famille et tes biens. La récompense du prêt est la louange et la restitution. »¹.

92. L'invocation de la crainte du polythéisme.

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ أَنْ أُشْرِكَ بِكَ وَأَنَا أَعْلَمُ، وَأَسْتَغْفِرُكَ لِمَا لَا أَعْلَمُ»

Allahoumma inni a'oudhou bika ane ouchrika bika wa ana a'lamou, wa astaghfirouka lima la a'lame.

« Ô Allah, je me réfugie auprès de Toi contre le fait de T'associer quoi que ce soit en connaissance de cause et j'implore Ton pardon pour ce dont je n'ai pas connaissance. »².

93- L'invocation lorsqu'on nous dit : «Qu'Allah te bénisse.»

«وَفِيكَ بَارَكَ اللَّهُ»

Wa fika barakallah

¹ Rapporté par An-Nasâî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (p. 300) et Ibn Mâjah (2/809 - n°2424). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/55).

² Rapporté par Ahmad (4/403 - n°19606) et Al- Bukhârî dans : Al-Adab Al-Mufrad (n°716). Voir aussi : Sahîh Al-Jâmi' (3/233) et Sahîh At-Targhîb Wat-Tarhîb (1/19), d'Al-Albânî.

« Et qu'Allah te bénisse également. »¹.

94 - L'invocation de la répugnance du mauvais augure.

«اللَّهُمَّ لَا طَيْرَ إِلَّا طَيْرُكَ، وَلَا خَيْرَ إِلَّا خَيْرُكَ، وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ»

Allahoumma la tayra illa tayrouka, wa la khayra illa khayrouka, wa la ilaha ghayrouk.

« Ô Allah ! Il n'y a de sort que Ton sort, il n'y a de bien que Ton bien et il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] autre que Toi. »².

95. L'invocation lorsqu'on prend un moyen de transport.

«بِسْمِ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ»

Bismillahi, wal hamdou lillah.

« Au nom d'Allah. Louange à Allah. »

¹ Rapporté par Ibn As-Sunnî (page : 138 - n°278). Voir : Al-Wâbil As-Sayyib (page : 304), d'Ibn Al-Qayyim avec la vérification de Bachîr Muhammad 'Uyûn.

² Rapporté par Ahmad (2/220 - n°7045) et Ibn As-Sunnî (n°292). Authentifié par Al-Albânî dans : Silsilah Al-Ahâdîth As-Sahîhah (3/54 - n°1065). Quant à l'optimisme, il plaisait au Prophète ﷺ ; c'est pourquoi, il entendit d'un homme une bonne parole qui lui plut, il dit alors : « Nous avons pris ton optimisme de ta bouche. » Rapporté par Abû Dâwud (n°3719) et Ahmad (n°9040). Authentifié par Al- Albânî dans : Silsilah Al-Ahâdîth As-Sahîhah (2/363). Rapporté par Abî Ach-Chaykh dans : Akhlâq An-Nabî ﷺ (page : 270).

«سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرَ لَنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ»

Soubhanal ladhi sakhkhara lana hadha, wa ma kounna lahou mouqrinine.

{Pureté à Celui qui nous a assujetti ceci, alors que nous n'étions pas capables de le dominer.

«وَإِنَّا إِلَى رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ»

Wa inna ila rabbina lamounqaliboun

Et, certes, c'est vers notre Seigneur que nous retournreons.}

«الْحَمْدُ لِلَّهِ، الْحَمْدُ لِلَّهِ، الْحَمْدُ لِلَّهِ، اللهُ أَكْبَرُ، اللهُ أَكْبَرُ، اللهُ أَكْبَرُ، سُبْحَانَكَ

اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي؛ فَإِنَّهُ لَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ»

Al hamdoulillah, Al hamdoulillah, Al hamdoulillah, Allahou akbar, Allahou akbar, Allahou akbar, Soubhanaka Allahoumma inni dhalamtou nafsi faghfir li ; fa innahou la yaghfiroudh dhounouba illa anta.

« Louange à Allah, louange à Allah, louange à Allah. Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand. Pureté à Toi, ô Allah ! Je me suis certes fait du tort à moi-même,

pardonne-moi donc ! En effet, nul ne pardonne les péchés excepté Toi. »¹.

96. L'invocation du voyage.

« اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ، اللَّهُ أَكْبَرُ »

Allahou akbarou, Allahou akbarou, Allahou akbar

« Allah est le Plus Grand ; Allah est le Plus Grand ; Allah est le Plus Grand.

«سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرَ لَنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ»

Soubhanal ladhi sakhara lana hadha wa ma kounna lahou mouqrinine

{Pureté à Celui qui nous a assujetti ceci, alors que nous n'étions pas capables de le dominer.

«وَإِنَّا إِلَى رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ»

Wa inna ila rabbina la mounqaliboune

Et, certes, c'est vers notre Seigneur que nous retournerons.

«اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْأَلُكَ فِي سَفَرِنَا هَذَا الْبِرَّ وَالتَّقْوَى، وَمِنَ الْعَمَلِ مَا تَرْضَى،

اللَّهُمَّ هَوِّنْ عَلَيْنَا سَفَرَنَا هَذَا وَاطْوِ عَنَّا بُعْدَهُ، اللَّهُمَّ أَنْتَ الصَّاحِبُ فِي السَّفَرِ،

¹ Rapporté par Abû Dâwud (3/34 - n°2602) et At-Tirmidhî (5/501 - n°3446). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/156) et sourate : L'Ornement, 43 : 13-14].

وَالْخَلِيفَةُ فِي الْأَهْلِ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ وَعْثَاءِ السَّفَرِ، وَكَآبَةِ الْمَنْظَرِ،
وَسُوءِ الْمُنْقَلَبِ فِي الْمَالِ وَالْأَهْلِ»

Allahoumma inna nas-alouka fi safarina
hadhal-birra wat-taqwa, wa minal 'amali ma tarda,
Allahoumma hawwinne 'aleyna safarana hadha
wat-wi 'anna bou'dahou, Allahoumma antas-
sahibou fis-safari, wal-khalifatou fil-ahli,
Allahoumma inni a'oudhou bika minne wa'tha-is-
safari, wa ka-abatil mandhari, wa sou-il
mounqalabi fil mali wal ahl.

« Ô Allah ! Nous Te demandons, durant ce voyage, la piété et la crainte, ainsi que les œuvres qui Te satisfont. Ô Allah ! Facilite-nous ce voyage et raccourcis pour nous sa distance. Ô Allah ! Tu es notre Compagnon durant le voyage et Tu es Celui qui veille sur nos familles en notre absence. Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre les difficultés du voyage, les scènes pénibles et le mauvais retour concernant les biens et la famille.»

Et lorsqu'il revient, il les prononce et y ajoute :

«آيُيُونَ، تَائِبُونَ، عَابِدُونَ، لِرَبِّنَا حَامِدُونَ»

A-yibouna, ta-ibouna, 'abidouna, li rabbina
hamidoun

« Nous sommes de retour, repentants, dévoués et louant notre Seigneur. »¹.

97 - L'invocation de l'entrée dans le village ou la ville.

«اللَّهُمَّ رَبَّ السَّمَوَاتِ السَّعِ وَمَا أَظْلَلْنَ، وَرَبَّ الْأَرْضِينَ السَّعِ وَمَا أَقْلَلْنَ، وَرَبَّ الشَّيَاطِينِ وَمَا أَضَلَّلْنَ، وَرَبَّ الرِّيَّاحِ وَمَا ذَرَيْنَ، أَسْأَلُكَ خَيْرَ هَذِهِ الْقَرْيَةِ، وَخَيْرَ أَهْلِهَا، وَخَيْرَ مَا فِيهَا، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّهَا، وَشَرِّ أَهْلِهَا، وَشَرِّ مَا فِيهَا»

Allahoumma rabbas samawatis sab'i wa ma adhlalna, wa rabbal aradinas sab'i wa ma aqlalna, wa rabba ach-chayatini wa ma adlalna, wa rabbar riyahi wa ma dharayna, as-alouka khayra hadhihil qaryati, wa khayra ahliha, wa khayra ma fiha, wa a'oudhou bika mine charriha, wa charri ahliha, wa charri ma fiha.

« Ô Allah ! Seigneur des sept cieux et de ce qu'ils couvrent ! Seigneur des sept terres et de ce qu'elles portent ! Seigneur des démons et de ceux qu'ils égarent ! Seigneur des vents et de ce qu'ils éparpillent ! Je Te demande le bien de cette cité, le bien de ses habitants et le bien qui s'y trouve.

¹ Muslim (2/978 - n°1342).

Et je me réfugie auprès de Toi contre son mal, le mal de ses habitants et le mal qui s'y trouve. »¹.

98. L'invocation de l'entrée au marché

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ، وَلَهُ الْحَمْدُ، يُحْيِي وَيُمِيتُ،
وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ، بِيَدِهِ الْخَيْرُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ »

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulkou, wa lahoul hamdou, youhyi wa
youmitou, wa houwa hayyoun la yamoutou, bi
yadihil khayrou, wa houwa 'ala koulli chay ine
qadir

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul, sans associé à Lui. La Royauté Lui appartient et la louange Lui revient. Il donne la vie et la mort, et Il est le Vivant qui ne meurt point. En Sa Main est le bien. Et Il est Omnipotent sur toute chose. »².

¹ Rapporté par Al-Hâkim (2/100) qui l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé ; et par Ibn As-Sunnî (n°524). Al Hâfidh l'a déclaré bon dans : Takhrîj Al-Adhkâr (5/154). L'érudit Ibn Bâz (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « An-Nasâî l'a rapporté avec une chaîne de transmission bonne. » Voir : Tuhfah Al-Akhyâr (page : 37).

² Rapporté par At-Tirmidhî (n°3428) ; Ibn Mâjah (5/291 - n°3860) ; Al Hâkim (1/538). Et Al Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Ibn Mâjah (2/21) et Sahîh At-Tirmidhî (3/152).

99. L'invocation lorsque la monture n'est pas docile.

« بِسْمِ اللَّهِ »

Bismillah

« Au nom d'Allah. »¹.

100 - L'invocation du voyageur en faveur du résident.

« أَسْتَوْدِعُكُمْ اللَّهَ الَّذِي لَا تَضِيعُ وَدَائِعُهُ »

Astawdi'oukoumoullaha, alladhi la tadi'ou wada-i'ouh.

« Je vous confie à Allah dont les dépôts confiés ne se perdent jamais. »².

101. L'invocation du résident en faveur du voyageur.

« أَسْتَوْدِعُ اللَّهَ دِينَكَ، وَأَمَانَتَكَ، وَخَوَاتِيمَ عَمَلِكَ »

Astawdi'oullaha dinaka, wa amanataka, wa khawatima 'amalik.

¹ Abû Dâwud (4/296 - n°4982) et authentifié par Al-Albânî dans : Sahîh Abû Dâwud (3/941).

² Rapporté par Ahmad (2/403 - n°9230) et Ibn Mâjah (2/943 - n°2825). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (2/133).

« Je confie à Allah ta religion, le dépôt dont tu es chargé et tes œuvres finales. »¹.

« زَوَّدَكَ اللَّهُ التَّقْوَى، وَغَفَرَ ذَنْبَكَ، وَيَسَّرَ لَكَ الْخَيْرَ حَيْثُ مَا كُنْتَ »

Zawwadakallahouttaqwa, wa ghafara dhambaka, wa yassara lakal-khaïra haïthou ma kount.

« Qu'Allah t'accorde la provision de la piété, qu'Il te pardonne ton péché et qu'Il te facilite le bien où que tu sois. »².

102. La proclamation de la grandeur d'Allah et la glorification d'Allah durant le voyage.

Jâbir (qu'Allah l'agrée) a dit : « Lorsque nous nous élevions, nous proclamions la grandeur d'Allah, Il dit :

« اللَّهُ أَكْبَرُ »

Allahou akbar

¹ Rapporté par Ahmad (2/7 - n°4524) et At-Tirmidhî (5/499 - n°3443). Al-Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Sunan At-Tirmidhî (3/419).

² Rapporté par At-Tirmidhî (n°3444). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/155).

"(Allah est le Plus Grand)" Et lorsque nous descendions, nous Le glorifions. »¹.

Il dit :

«سُبْحَانَ اللَّهِ»

Soubhanallah
{Pureté à Allah}

103. L'invocation du voyageur à l'approche de l'aube.

«سَمِعَ سَامِعٌ بِحَمْدِ اللَّهِ، وَحُسْنِ بَلَاءِهِ عَلَيْنَا، رَبَّنَا صَاحِبِنَا، وَأَفْضَلُ عَلَيْنَا،
عَائِدًا بِاللَّهِ مِنَ النَّارِ»

Samma'a sami'oune bihamdillahi, wa housni bala-ihî 'alayna, Rabbana sahibna, wa afdil 'alayna, 'a-idhane billahi minanennar.

« Qu'un témoin témoigne de notre louange à Allah et de Ses bienfaits envers nous. Notre Seigneur ! Accompagne-nous et comble-nous de Tes faveurs, tout en cherchant refuge auprès d'Allah contre le Feu. »².

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (6/135 - n°2993).

² Muslim (4/2086 - n°2718). La signification de : « Samma'a sâmi'un » désigne : Qu'un témoin témoigne de notre louange à Allah (Élevé soit-Il) pour Ses bienfaits et la beauté de Son épreuve.

104 - L'invocation lorsque l'on fait une halte en voyage ou autre.

«أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّاتِ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ»

A'oudhou bi kalimatillahit tammati mine charri ma khalaq

« Je me réfugie auprès des paroles parfaites d'Allah contre le mal de ce qu'Il a créé. »¹.

105 - L'invocation au retour du voyage.

« Il proclame la grandeur d'Allah sur chaque hauteur trois fois, ensuite il dit :

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ، وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، آيُّونَ، تَائِبُونَ، عَابِدُونَ، لِرَبِّنَا حَامِدُونَ، صَدَقَ اللَّهُ وَعْدَهُ، وَنَصَرَ عَبْدَهُ، وَهَزَمَ الْأَحْزَابَ وَحْدَهُ»

La ilaha ilallah wahdahou la charika lah, lahoul moulkou, wa lahoul hamdou, wa houwa 'ala koulli chay ine qadir, a-yibouna, ta-ibouna, 'abidouna, li rabbina hamidoun, sadaqallahou wa'dah, wa nasara 'abdah, wa hazamal ahzaba wahdah.

Sa signification désigne aussi : Qu'un auditeur transmette cette parole à autrui et dise de même, pour attirer l'attention sur l'évocation d'Allah et l'invocation à l'aube. Charh An-Nawawi 'Ala Sahîh Muslim (17/39).

¹ Muslim (4/2080 - n°2709).

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui. À Lui la royauté et à Lui la louange et Il est Omnipotent sur toute chose. Nous sommes de retour, repentants, dévoués, louant notre Seigneur. Allah a été véridique dans Sa promesse, Il a secouru Son serviteur et Il a mis en déroute les coalisés à Lui Seul. »¹.

106. Ce qu'on dit lorsqu'on est touché par un évènement réjouissant ou malheureux

Lorsque quelque chose réjouissait le Prophète ﷺ, il disait :

« الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي بِنِعْمَتِهِ تَتِمُّ الصَّالِحَاتِ »

Al hamdoulillahi alladhi bi ni'matihi tatimmou assalihah

« Louange à Allah, Celui grâce à Qui les bonnes choses se parachèvent. »

Et lorsque quelque chose le contrariait, il disait:

« الْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَى كُلِّ حَالٍ »

Al hamdoulillahi 'ala koulli hal

¹ Le Prophète ﷺ la disait lorsqu'il revenait d'une expédition ou du pèlerinage. Al-Bukhârî (7/163 - n°1797) et Muslim (2/980 - n°1344).

« Louange à Allah en toutes circonstances. »¹.

107. Le mérite de la prière sur le Prophète

ﷺ.

Le Prophète ﷺ a dit : « Quiconque prie sur moi une fois, Allah prie sur lui dix fois. »². Comme le fait de dire :

«اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ عَلَى نَبِيِّنَا مُحَمَّدٍ»

Allahoumma salli wa sallim 'ala nabiyyina Mouhammad.

(Ô Allah ! Prie sur notre Prophète Muhammad et salue-le).

Le Prophète ﷺ a dit : « Ne faites pas de ma tombe un lieu de célébration, et priez sur moi. En effet, votre prière me parvient où que vous soyez. »³.

¹ Rapporté par Ibn As-Sunnî dans : 'Amal Al-Yawm Wal-Laylah (n°377) et Al-Hâkim l'a authentifié (1/499). Al-Albânî l'a aussi authentifié dans : Sahîh Al-Jâmi' (4/201).

² Rapporté par Muslim (1/288 - n°384).

³ Rapporté par Abû Dâwûd (2/218 - n°2044) et Ahmad (2/367 - n°8804) et authentifié par Al-Albânî dans : Sahîh Abû Dâwud (2/383).

Le Prophète ﷺ a dit : « L'avare est celui qui, lorsqu'on le mentionne en sa présence, ne prie pas sur moi. »¹.

et le Prophète ﷺ a dit : « Allah possède des Anges qui parcourent la Terre et me transmettent les salutations de ma communauté. »².

et il ﷺ a dit : « Il n'y a personne qui me salue sans qu'Allah ne me rende mon âme pour que je lui rende le salut. »³.

108. La diffusion de la salutation (Salâm).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Vous n'entrerez pas au Paradis tant que vous ne croirez pas ; et vous ne croirez pas tant que vous ne vous aimerez pas mutuellement ! Ne vous indiquerais-je pas une chose qui, si vous l'accomplissez, fera que vous vous aimiez mutuellement ? Propagez le salut entre vous. »⁴.

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (5/551 - n°3546) et autres. Voir : Sahîh Al-Jâmi' (3/25) et Sahîh At-Tirmidhî (3/177).

² Rapporté par An-Nasâî (3/43 - n°1282) et Al- Hâkim (2/421). Al-Albânî l'a authentifié dans : Sahîh An-Nasâî (1/274).

³ Abû Dâwud (n°2041) et Al-Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Abû Dâwud (1/383).

⁴ Rapporté par Muslim (1/74 - n°54) et par Ahmad (n°1430) dont c'est l'expression. Quant à l'expression de Muslim, c'est : « Vous n'entrerez pas... ».

« Quiconque réunit trois qualités, aura assurément réuni la Foi : l'équité envers soi-même, le salut offert au monde entier, et la dépense faite malgré la gêne. »¹.

D'après 'Abd Allah ibn 'Umar (qu'Allah les agrée tous les deux) : un homme interrogea le Prophète ﷺ : « Quel est le meilleur Islam ? » Il lui répondit : « Tu offres de la nourriture et tu transmets le salut à celui que tu connais et à celui que tu ne connais pas. »².

109- Comment répondre au salut du mécréant ?

« وَعَلَيْكُمْ »

Wa 'aleykoun

« Lorsque les Gens du Livre vous saluent, dites : « Et sur vous. »³.

110 - L'invocation lorsqu'on entend le chant du coq et le braiment de l'âne.

« Lorsque vous entendez le chant du coq, alors demandez à Allah de Sa grâce ; en effet, ils ont vu un ange.

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (1/82 - n°28), d'après 'Ammâr (qu'Allah l'agrée), de manière Mawqûf et Mu'allaq.

² Al-Bukhârî avec Al-Fath (1/55 - n°12) et Muslim (1/65 - n°39).

³ Rapporté par Al-Bukhârî avec Al-Fath (11/42 - n°6258) et Muslim (4/1705 - n°2163).

Comme le fait de dire :

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ»

Allahoumma inni ass-alouka mine fadlik
« Ô Allah, je Te demande de Ta grâce. »

« Et lorsque vous entendez le braiment de l'âne, alors cherchez refuge auprès d'Allah contre le Diable car il a vu un diable. »¹. Comme le fait de dire :

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach-shaïtanir rajim.
« Je me réfugie auprès d'Allah contre le diable lapidé. »

111 - L'invocation lorsqu'on entend l'abolement du chien la nuit.

« Lorsque vous entendez, de nuit, les aboiements des chiens et les braiments des ânes, alors cherchez refuge auprès d'Allah ; en effet, ils voient ce que vous ne voyez pas. »².

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (6/350 - n°3303) et Muslim (4/2092 - n°2729).

² Abû Dâwud (4/327 - n°5105) et Ahmad (3/306 - n°14283), et authentifié par Al-Albânî dans : Sahîh Abû Dâwud (3/961).

Comme le fait de dire :

«أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ»

A'oudhou billahi minach chaïtanir rajim.

« Je me réfugie auprès d'Allah contre le diable lapidé. »

112 - L'invocation en faveur de celui que tu as insulté.

Le Prophète ﷺ a dit : « Ô Allah ! Pour tout croyant que j'aurais insulté, alors fais que cela soit pour lui un rapprochement vers Toi au Jour de la Résurrection. »¹.

113. Ce que dit le musulman lorsqu'il complimente un autre musulman.

Le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque l'un d'entre vous tient absolument à complimenter son compagnon, qu'il dise : Je considère Untel, et Allah est son Juge, et je ne fais l'éloge de personne devant Allah. Je le considère – s'il sait cela de lui – comme ceci et comme cela. »².

¹ Al-Bukhârî (11/171 - n°6361) et Muslim (4/2007 - n°396), et son expression est : « Alors, fais-en pour lui une purification et une miséricorde. »

² Rapporté par Muslim (4/2296 - n°3000).

114. Ce que dit le musulman lorsqu'on fait son éloge.

«اللَّهُمَّ لَا تُؤَاخِذْنِي بِمَا يَقُولُونَ، وَاعْفِرْ لِي مَا لَا يَعْلَمُونَ، [وَاجْعَلْنِي خَيْرًا مِمَّا يَظُنُّونَ]»

Allahoumma la tou-akhidhni bima yaqouloun, waghfir li ma la ya'lamoun, wadj'alni khaïrane mimma yadhounnoun.

« Ô Allah ! Ne me tiens pas rigueur de ce qu'ils disent, pardonne-moi ce qu'ils ne savent pas, [et rend-moi meilleur que ce qu'ils pensent]. »¹.

115. Comment la personne en état de sacralisation prononce-t-elle la Talbiyah au cours du pèlerinage ou de la 'Umrah ?

«لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ لَبَّيْكَ، لَبَّيْكَ لَا شَرِيكَ لَكَ لَبَّيْكَ، إِنَّ الْحَمْدَ، وَالنُّعْمَةَ، لَكَ وَالْمُلْكَ، لَا شَرِيكَ لَكَ»

Labbaïka Allahoumma labbaïk, labbaïka la charika laka labbaïk, innal hamda, wannihmata, laka wal moulk, la charika lak.

¹ Rapporté par Al-Bukhârî dans : Al-Adab Al- Mufrad (n°761). Al-Albânî a authentifié sa chaîne de transmission dans : Sahîh Al-Adab Al-Mufrad (n°585) ; et ce qui est entre crochets est un ajout d'Al-Bayhaqî dans : Chu'ab Al-Îmân (4/228) par une autre voie.

« Je réponds à Ton appel, Ô Allah, je réponds à Ton appel ! Je réponds à Ton appel, Tu n'as pas d'associé, je réponds à Ton appel ! Certes, la Louange et le Bienfait t'appartiennent, ainsi que la Royauté, Tu n'as pas d'associé ! »¹.

116. La proclamation de la grandeur d'Allah lorsqu'on arrive à la Pierre Noire.

« Le Prophète ﷺ effectua la circumambulation autour de la Kaaba sur un chameau. Chaque fois qu'il parvenait au coin [de la Kaaba], il lui faisait signe avec quelque chose qu'il avait avec lui et il proclamait la grandeur d'Allah. »².

117 - L'invocation entre le Coin Yéménite et la Pierre Noire.

﴿...رَبَّنَا عَاتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ﴾.

Rabbana atina fid dounya hassanatane, wa fil akhirati hassanatane, wa qina 'adhabanennar.

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (3/408 - n°1549) et Muslim (2/841 - n°1184).

² Al-Bukhârî avec Al-Fath (3/476 - n°1613) et le sens voulu de : « avec quelque chose » est un bâton. Voir : Al-Bukhârî avec Al-Fath (3/472).

﴿...رَبَّنَا ءَاتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا
عَذَابَ النَّارِ﴾.

« Seigneur ! Accorde-nous bonheur ici-bas et félicité dans l'au-delà, et préserve-nous du châtement de l'Enfer ! »¹.

118 - L'invocation de la station sur As-Safâ et Al- Marwah.

Lorsque le Prophète ﷺ s'est approché du mont As-Safâ, il a récité :

« إِنَّ الصَّفَا وَالْمَرْوَةَ مِنْ شَعَائِرِ اللَّهِ...، أُبْدَأُ بِمَا بَدَأَ اللَّهُ بِهِ »

Inna ssafa wal marouata mine cha'aïrillah...,
abda-ou bima bada-allahou bih

« {Certes, As-Safâ et Al-Marwah font partie des rites d'Allah...} Je commence par ce par quoi Allah a commencé. »

Il a commencé par As-Safâ et y est monté jusqu'à apercevoir la Kaaba, il s'est orienté vers

¹ Rapporté par Abû Dâwud (2/179 - n°1894) ; Ahmad (3/411 - n°15398) ; Al-Baghawî dans : Charh As-Sunnah (7/128) et Al-Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh Abû Dâwud (1/354). Voir : Sourate : [La Vache, 2 :.

elle, il a proclamé l'Unicité d'Allah et Sa grandeur, puis dit :

«لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ، لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ، أَنْجَزَ وَعْدَهُ، وَنَصَرَ عَبْدَهُ، وَهَزَمَ الْأَحْزَابَ وَحْدَهُ»

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou, lahoul moulkou wa lahoul hamdou wa houwa 'ala koulli chay ine qadir, la ilaha illallah wahdahou, andjaza wa'dahou, wa nassara 'abdahou, wa hazamal ahzaba wahdah.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé à Lui. À Lui la Royauté et à Lui la louange, et Il est Omnipotent sur toute chose. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul. Il a tenu Sa promesse, Il a secouru Son serviteur et Il a vaincu Seul les Coalisés. »

Ensuite, il invoque entre cela et il dit la même chose trois fois » Et il y est rapporté : " Puis il fit sur le mont Al-Marwah la même chose que sur le mont As-Safâ.¹

¹ Muslim (2/888 - n°1218) et Sourate : La Vache, 2 : 158.

119 - L'invocation le jour de 'Arafat.

Le Prophète ﷺ a dit : « La meilleure invocation est celle du jour de 'Arafat, et la meilleure chose que j'ai dite, moi ainsi que les Prophètes qui m'ont précédé est :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ

شَيْءٍ قَدِيرٌ »

La ilaha illallah wahdahou la charika lahou, lahoul moulkou wa lahoul hamdou, wa houwa 'ala koulli chay ine qadir.

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui appartient et la louange Lui revient. Et Il est Omnipotent sur toute chose. »¹. « Le Prophète ﷺ monta sur Al-Qaswâ [Sa chamelle] jusqu'à ce qu'il arrive à Al-Mach'ar Al-Harâm. Puis il s'orienta vers la Kaaba, invoqua Allah et proclama Sa grandeur, Son attestation et Son Unicité. Il ne cessa de rester debout jusqu'à ce que la clarté de l'aube soit bien vive, ensuite il se mit en route avant le lever du soleil. »². « Il proclame la

¹ Rapporté par At-Tirmidhî (n°3585). Et Al-Albânî l'a déclaré bon dans : Sahîh At-Tirmidhî (3/184) et dans : Silsilah Al-Ahâdîth As-Sahîhah (4/6).

² Muslim (2/891 - n°1218).

grandeur d'Allah à chaque fois qu'il lance un caillou sur les trois stèles, ensuite il s'avance, se tient debout et invoque en direction de la Qiblah, les mains levées, après la première et la deuxième stèle. Quant à la stèle d'Al-'Aqabah, il la lapide en proclamant la grandeur d'Allah à chaque jet de caillou, puis il s'en va sans s'arrêter auprès d'elle. »¹.

120 - L'invocation à la station dite (Mach'ar Al-Harâm).

121. La proclamation de la grandeur d'Allah (At-Takbîr) lors de la lapidation des stèles, à chaque jet de caillou.

122- L'invocation lorsqu'on s'étonne ou reçoit une bonne nouvelle

«سُبْحَانَ اللَّهِ»

Soubhanallah

« Pureté à Allah. »².

«اللَّهُ أَكْبَرُ»

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (3/583 - n°1751). Voir son expression qui s'y trouve. Et voir aussi avec Al-Fath (3/583, 3/584 et 3/581 - n°1753). Rapporté également par Muslim (n°1218).

² Al-Bukhârî avec Al-Fath (1/210 - 1/390 et 1/414 avec n°115 - n°3599 et n°6218) et Muslim (4/1857 - n°1674).

Allahou akbar

« Allah est le Plus Grand. »¹.

123. Ce que fait celui qui reçoit une bonne nouvelle

« Lorsqu'il arrivait au Prophète ﷺ quelque chose qui le réjouissait ou par quoi il était réjoui, il tombait prosterné en guise de remerciement envers Allah (Béni et Élevé soit-Il). »².

124. Ce que fait et dit celui qui ressent une douleur dans son corps.

« Pose ta main sur l'endroit de ton corps qui te fait mal et dis trois fois :

« بِسْمِ اللَّهِ »

Bismillah

Au nom d'Allah,

trois fois, Et dis sept fois :

« أَعُوذُ بِاللَّهِ وَقُدْرَتِهِ مِنْ شَرِّ مَا أَجِدُ وَأُحَاذِرُ »

A'oudhou billahi wa goudratihi, mine charri ma adjidou wa ouhadhir.

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (8/441 - n°4741 et n°3062), At-Tirmidhî (n°2180), An-Nasâî dans : Al-Kubrâ (n°11185). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (2/103) et (2/235), et Musnad Ahmad (5/218 - n°21900).

² Rapporté par les auteurs des Sunan à l'exception d'An-Nasâî : Abû Dâwud (n°2774), At-Tirmidhî (n°1578) et Ibn Mâjah (n°1394). Voir : Sahîh Ibn Mâjah (1/233) et Irwâ' Al-Ghalîl (2/226).

« Je me réfugie auprès d'Allah et Son omnipotence contre le mal que je ressens et dont je me prémunis. »¹.

125. L'invocation de celui qui craint d'atteindre qui que ce soit par son mauvais œil.

« Lorsque l'un de vous voit chez son frère, ou chez lui-même, ou dans ses biens une chose qui lui plaît [qu'il invoque donc en sa faveur la bénédiction d'Allah] car, certes, le mauvais œil est vérité. »².

126. Ce que l'on dit au moment de la frayeur.

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ »

La ilaha illa Allah

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. »³.

¹ Muslim (4/1728 - n°2202).

² Rapporté par Ahmad dans son Musnad (4/447 - n°15700), Ibn Mâjah (n°3508) et Mâlik (3/118-119). Et Al-Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Al-Jâmi' (1/212). Voir : Tahqîq Zâd Al-Ma'âd (4/170), d'Al-Arnâ'ût.

³ Al-Bukhârî avec Al-Fath (6/381 - n°3346) et Muslim (4/2208 - n°2880).

127. Ce que l'on dit lors de l'abattage ou du sacrifice.

« بِسْمِ اللَّهِ وَاللَّهُ أَكْبَرُ [اللَّهُمَّ مِنْكَ وَلَكَ] اللَّهُمَّ تَقَبَّلْ مِنِّي »

Bismillahi wallahou akbarou, Allahoumma minnka wa laka, Allahoumma taqabbal minni.

« Au nom d'Allah et Allah est le Plus Grand. [Ô Allah ! Ceci provient de Toi et T'est destiné]. Ô Allah ! Accepte de ma part. »¹.

128. Ce que l'on dit pour repousser le stratagème des démons rebelles.

« أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّاتِ الَّتِي لَا يَجَاوِزُهُنَّ بَرٌّ وَلَا فَاجِرٌ: مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ، وَبَرًّا وَذَرًّا، وَمِنْ شَرِّ مَا يَنْزِلُ مِنَ السَّمَاءِ، وَمِنْ شَرِّ مَا يَخْرُجُ فِيهَا، وَمِنْ شَرِّ مَا ذَرَأَ فِي الْأَرْضِ، وَمِنْ شَرِّ مَا يَخْرُجُ مِنْهَا، وَمِنْ شَرِّ فِتَنِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ، وَمِنْ شَرِّ كُلِّ طَارِقٍ إِلَّا طَارِقًا يَطْرُقُ بِخَيْرٍ يَا رَحْمَنَ »

A'oudhou bi kalimatillahi at-tammati allati la youdjawizouhouounna barroune wa la fadjir mine charri ma khalaqa, wa bara-a wa dhara-a, wa mine charri ma yanezilou minassama-i, wa mine charri ma ya'roudjou fiha, wa mine charri ma

¹ Muslim (3/1557 - n°1967) et Al-Bayhaqî (9/287) dont la version, et celle d'autres, se trouve entre crochets (9/287). La dernière phrase est citée selon le sens de la version de Muslim.

dhara-a fil ardi, wa mine charri ma yakhroudjou minha, wa mine charri fitanil layli wane nahari, wa mine charri koulli tariqine illa tariqane yatrouqou bi khayrine ya rahmane.

« Je me réfugie auprès des paroles parfaites d'Allah, celles que ne peut transgresser un pieux ni un dépravé, contre le mal de ce qu'Il a créé, formé et disséminé, contre le mal de ce qui descend du ciel et de ce qui y remonte, contre le mal de ce qu'Il a disséminé sur Terre et de ce qui en ressort, contre le mal des tentations de la nuit et du jour, et contre le mal de tout visiteur sauf d'un visiteur qui est porteur de bien, ô Tout Miséricordieux. »¹.

129. L'imploration du pardon et le repentir.

Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Par Allah ! J'implore le pardon d'Allah et je me repens à Lui plus de soixante-dix fois dans la journée. »².

¹ Rapporté par Ahmad dans son Musnad (3/419 - n°15461) avec une chaîne de transmission authentique, et Ibn As-Sunnî (n°637). Al-Arnâ'ût a authentifié sa chaîne de transmission dans son référencement de At-Tahâwiyyah (p. 133). Voir : Majma' Az-Zawâid (10/127).

² Al-Bukhârî avec Al-Fath (11/101 - n°6307).

Et il ﷺ a dit : « Ô gens ! Repentez-vous à Allah!
En effet, je me repens à Lui cent fois par jour. »¹.

Et il ﷺ a dit : « Celui qui dit :

« أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ الْعَظِيمَ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ وَأَتُوبُ إِلَيْهِ »

Astarfiroullah al 'adhime, alladhi la ilaha illa houwa, al hayyoul qayyoumou, wa atoubou ilayh.

Je demande à Allah, l'Immense, Le Seul qui soit digne d'être adoré, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même, de me pardonner et je me repens à Lui,

Allah lui pardonne [tous ses péchés] même s'il a fui le champ de bataille. »².

Et le Prophète ﷺ a dit : « Là où le Seigneur est le plus proche du serviteur est durant la dernière partie de la nuit. Par conséquent, si tu peux être parmi ceux qui mentionnent Allah durant cette heure-là, alors sois-y. »³.

¹ Muslim (4/2076 - n°2702).

² Rapporté par Abû Dâwud (2/85 - n°1517), At-Tirmidhî (5/569 - n°3577) et Al-Hâkim (1/511) qui l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé. Al-Albânî l'a aussi authentifié. Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/182) et Jâmi' Al-Usûl Li Ahâdîth Ar-Rasûl ﷺ (4/389 - n°390) avec la vérification d'Al-Arnâût.

³ Rapporté par At-Tirmidhî (n°3579), An-Nasâî (1/279 - n°572) et Al-Hâkim (1/309). Voir : Sahîh At-Tirmidhî (3/183) et : Jâmi' Al-Usûl (4/144) avec la vérification d'Al-Arnâût.

Le Prophète ﷺ a aussi dit : « Le moment où le serviteur est le plus proche de son Seigneur, c'est lorsqu'il est prosterné ; multipliez donc les invocations. »¹.

Il ﷺ dit également : « Il arrive qu'un voile se pose sur mon cœur ; et j'implore donc le pardon d'Allah cent fois par jour. »².

130. Le mérite de la glorification d'Allah, Sa louange, la proclamation de Son unicité et la proclamation de Sa grandeur.

Le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui dit :

«سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ»

Soubhanallahi wa bihamdih
Gloire et Pureté à Allah et je Le loue

¹ Muslim (1/350 - n°482).

² Rapporté par Muslim (4/2075 - n°2702). Ibn Al- Athîr a dit : « Il arrive qu'un voile se pose sur mon cœur. » C'est-à-dire : Il est couvert et enveloppé. Et le sens voulu est l'omission ; car le Prophète ﷺ était constamment dans un surplus d'évocation, de rapprochement et de vigilance continue. Ainsi, lorsqu'il lui arrivait d'omettre ou oublier quelque chose de cela à certains moments, il le considérait comme un péché de sa part et il se précipitait d'implorer le pardon. Voir : Jâmi' Al-Usûl (4/386).

cent fois par jour, ses péchés lui sont effacés même s'ils sont à l'image de l'écume de la mer.»¹.

et Il ﷺ a dit : « Celui qui dit :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ، وَلَهُ الْحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ

شَيْءٍ قَدِيرٌ »

La ilaha illal-lah wahdahou la charika lahou,
lahoul moulk, wa lahou hamd, wa houwa 'ala
koulli chay ine Qadir.

"Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul, sans associé. La Royauté Lui appartient et la louange Lui revient. Et Il est Omnipotent sur toute chose."

dix fois, il sera alors comparable à celui qui a affranchi quatre esclaves parmi les enfants d'Ismaël. »².

Et le Prophète ﷺ a dit : « Deux paroles légères sur la langue, lourdes dans la Balance et aimées du Tout Miséricordieux :

¹ Al-Bukhârî (7/168 - n°6405) et Muslim (4/2071 - n°2691). Voir : Le mérite de celui qui la dit cent fois le matin et le soir (p. 65) de ce livre.

² Al-Bukhârî (7/67 - n°6404) et Muslim dont c'est l'expression (4/2071 - n°2693). Voir : Le mérite de celui qui la dit cent fois par jour. L'invocation (n°93) (p. 66 de ce livre).

«سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ، سُبْحَانَ اللَّهِ الْعَظِيمِ»

Soubhanallahi wa bihamdihi, Soubhanallahil
'adhime

« Gloire et Pureté à Allah et je Le loue. Gloire
et Pureté à Allah, le Majestueux. »¹.

et le Prophète ﷺ a dit : « Que je dise :

«سُبْحَانَ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَاللَّهُ أَكْبَرُ»

Soubhanallah, wal hamdou lillah, wa la ilaha
illallah, wallahou akbar.

Gloire et Pureté à Allah, louange à Allah, il n'y
a aucune divinité [digne d'adoration] excepté
Allah, et Allah est plus Grand,

m'est préférable à tout ce sur quoi le soleil
s'est levé. »².

et Il ﷺ dit : « L'un d'entre vous serait-il capable
d'acquérir chaque jour mille bonnes actions ? »
Une personne dans l'assemblée demanda alors : «
Comment l'un d'entre nous pourrait-il acquérir
mille bonnes actions ? » Il répondit :

¹ Rapporté par Al-Bukhârî (7/168 - n°6404) et Muslim (4/2072 - n°2694).

² Muslim (4/2072 - n°2695).

«سُبْحَانَ اللَّهِ»

Soubhanallah

« La personne glorifie cent fois Allah ; alors mille bonnes actions lui sont écrites ou on lui efface mille fautes. »¹.

« Celui qui dit :

«سُبْحَانَ اللَّهِ الْعَظِيمِ وَبِحَمْدِهِ»

Soubhanallahil 'azimi wa bihamdih

Gloire et Pureté à Allah, le Majestueux, et je Le loue ;

sera planté pour lui un palmier au Paradis. »².

Il ﷺ a dit : « Ô Abd Allah ibn Qays ! Veux-tu que je t'indique l'un des trésors du Paradis ? » Je répondis : Bien sûr, ô Messenger d'Allah ! Il dit alors : « Dis :

«لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ»

La hawla wa la qouwwata illa billah

¹ Muslim (4/2073 - n°2698).

² Rapporté par At-Tirmidhî (5/511 - n°3464) et Al-Hâkim (1/501) qui l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé. Voir : Sahîh Al-Jâmi' (5/531) et Sahîh At-Tirmidhî (3/160).

« Il n'y a de puissance ni de force que par Allah. »¹.

Il [Le Prophète] ﷺ a dit : « Les paroles les plus aimées d'Allah sont au nombre de quatre :

« سُبْحَانَ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَاللَّهُ أَكْبَرُ »

Soubhanallah, wal hamdou lillah, wa la ilaha illallah, wallahou akbar.

« Gloire et Pureté à Allah, louange à Allah, il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, et Allah est plus Grand [que tout]. »

« Peu importe par laquelle tu commences. »².

Un bédouin est arrivé auprès du Messager d'Allah ﷺ et lui a dit : Enseigne-moi une parole que je puisse dire. Il ﷺ lui répondit : « Dis :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، اللَّهُ أَكْبَرُ كَبِيرًا، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ كَثِيرًا،

سُبْحَانَ اللَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ، لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ »

La ilaha illallahou wahdahou la charika lahou, Allahou akbarou kabira, wal hamdou lillahi kathira, soubhanallahi rabbil 'alamine, la hawla wa la qouwwata illa billahil azizil hakim.

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (11/213 - n°4206) et Muslim (4/2076 - n°2704).

² Muslim (3/1685 - n°2137).

«Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Unique et sans associé. Allah est vraiment le plus Grand. Louange à Allah en abondance. Gloire à Allah, le Seigneur des mondes. Il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah, le Puissant, le Sage. »

Il a dit : « Ces paroles sont pour mon Seigneur ; et pour moi, qu'y a-t-il ? », il répondit : « Dis :

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي، وَارْحَمْنِي، وَاهْدِنِي، وَارْزُقْنِي»

Allahoumma ghfir li, warhamni, wahdini, warzouqni.

« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi et pourvois-moi. »¹.

Lorsqu'un homme embrassait l'Islam, le Prophète ﷺ lui enseignait la prière, ensuite il lui ordonnait d'invoquer Allah en disant ces paroles :

«اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي، وَارْحَمْنِي، وَاهْدِنِي، وَعَافِنِي وَارْزُقْنِي»

Allahoumma ighfir li, warhamni, wahdini, wa afini warzouqni.

¹ Rapporté par Muslim (4/2072 - n°2696) et Abû Dâwud a ajouté (1/220 - n°832) : " Lorsque le bédouin s'en alla, le Prophète ﷺ a dit : « Assurément, Il a rempli sa main de bien. »

« Ô Allah ! Pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, préserve-moi et pourvois-moi. »¹.

« La meilleure invocation est :

« الْحَمْدُ لِلَّهِ »

Al hamdoulillah

Louange à Allah,

et la meilleure formule d'évocation est :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ »

La ilaha illallah

« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. »².

« Les œuvres vertueuses qui perdurent sont :

« سُبْحَانَ اللَّهِ، وَالْحَمْدُ لِلَّهِ، وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَاللَّهُ أَكْبَرُ، وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ

إِلَّا بِاللَّهِ »

Soubhanallah, wal hamdoulillah, wa la ilaha illallah, wallahou akbar, wa la haoula wa la qouwwata illa billah.

¹ Muslim (4/2073 - n°3697) et dans une autre de ses versions : «En effet, ces paroles rassemblent pour toi ta vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. »

² Rapporté par At-Tirmidhî (5/462 - n°3383), Ibn Mâjah (2/1249 - n°3800) et Al-Hâkim (1/503) qui l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a approuvé. Voir : Sahîh Al-Jâmi' (1/362).

« Pureté à Allah, louange à Allah, il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Allah est plus Grand, et il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah. »¹.

131. Comment le Prophète ﷺ glorifiait-il Allah ?

D'après 'Abd Allah ibn 'Amrû (qu'Allah les agrée tous les deux) qui a dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ dénombrer la glorification. » Et dans une version : « De sa main droite. »².

132. Quelques formes de bien et règles générales de bienséance

Le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque la nuit tombe — ou lorsque vous arrivez au soir — gardez vos enfants près de vous, car les démons se dispersent à ce moment-là. Puis, lorsqu'une heure de la nuit est passée, laissez-les sortir. Fermez les portes et mentionnez le nom d'Allah, car le démon n'ouvre pas une porte fermée.

¹ Rapporté par Ahmad (n°513) selon la numérotation de Ahmad Châkir. Voir : Majma' Az-Zawâid (1/297). Dans : Bulûgh Al-Marâm, Ibn Hajar a attribué la version d'Abû Saïd à An-Nasâi dans : Al-Kubrâ (n°10617) et il a dit : Ibn Hibbân (n°840) et Al-Hâkim (1/541) l'ont authentifié.

² Rapporté par Abû Dâwud dont c'est l'expression (2/81 - n°1502) et At-Tirmidhî (5/521 - n°3486). Voir : Sahîh Al-Jâmi' (4/271 - n°4865). Al-Albânî l'a authentifié dans : Sahîh Sunan Abû Dâwûd (1/411).

Bouchez vos outres et mentionnez le nom d'Allah. Couvrez vos récipients et mentionnez le nom d'Allah, même en posant simplement quelque chose dessus. Et éteignez vos lampes. »¹.

Que la prière, le salut et la bénédiction soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et tous ses Compagnons.

¹ Al-Bukhârî avec Al-Fath (10/88 - n°5623) et Muslim (3/1595 - n°2012).

Le sommaire

La Citadelle du Musulman, issue des invocations du Coran et de la Tradition Prophétique	2
Introduction	2
Le mérite de l'évocation	5
1. Les formules d'évocation lors du réveil et du coucher.....	10
2. L'invocation du port de l'habit.	15
3. Invocation lors du port d'un habit neuf.....	16
4- L'invocation en faveur de quiconque porte un habit neuf.	16
5- Ce qu'on dit lorsqu'on enlève son habit. .	17
6. L'invocation en entrant aux toilettes.	17
7 - L'invocation en sortant des toilettes.	18
8- L'invocation avant les ablutions.....	18
9- L'invocation après avoir terminé les ablutions.	18
10. L'invocation en sortant de la maison.	19
11. L'invocation en entrant à la maison	20
12. L'invocation en allant à la mosquée.	21
13. L'invocation en entrant dans la mosquée.	23
14 - L'invocation en sortant de la mosquée.	25
15. Les formules d'évocation de l'appel à la prière (Al Âdhân)	26
16. L'invocation d'ouverture [de la prière]....	28

17. L'invocation de l'inclinaison.	35
18. L'invocation lors du relèvement de l'inclinaison.	37
19 - L'invocation de la prosternation.....	39
20. L'invocation lors de l'assise entre les deux prosternations.	41
21. L'invocation de la prosternation lors de récitation.....	42
22. Le Tachahud.....	44
23- La prière sur le Prophète ﷺ après le Tachahud.	45
24. L'invocation après le dernier Tachahud avant les salutations.....	46
25. Les formules d'évocation après le salut de la prière.	54
26 - L'invocation de la prière de consultation.	62
27. Les invocations du matin et du soir	65
28. Les invocation avant de dormir.....	87
29. L'invocation lorsqu'on se retourne durant la nuit.....	99
30 - L'invocation de la frayeur durant le sommeil et de quiconque est éprouvé par l'angoisse.	100
31. Que doit faire celui qui a fait un cauchemar ?	100
32. L'invocation du Qunût durant le prière d'Al- Witr.	101

33- L'invocation après le prière d'Al-Witr :.	104
34 - L'invocation du souci et de la tristesse.	105
35 - L'invocation en cas d'affliction.	106
36 - L'invocation lors de la rencontre de l'ennemi et du détenteur de l'autorité.	108
37 - L'invocation de celui qui craint l'injustice du gouverneur.	109
38 - L'invocation contre l'ennemi.	111
39. Que dire lorsqu'on craint un groupe de gens.....	112
40 - L'invocation lorsqu'on est en proie à des insufflations diaboliques dans la foi.	112
41 - L'invocation pour s'acquitter d'une dette	113
42 - L'invocation contre les insufflations diaboliques durant la prière et la lecture.	114
43 - L'invocation lors de la difficulté dans une tâche.....	115
44- Que dire et que faire lorsqu'on a commis un péché.....	115
45. L'invocation pour repousser le Diable et ses insufflations.....	116
46- L'invocation lorsque survient ce que l'on réprouve ou que l'on est dépassé par les événements.....	117
47 - Féliciter celui à qui un enfant vient de naître et sa réponse	118

48 - Les invocations pour protéger les enfants.	119
49. L'invocation en faveur du malade lors de sa visite.	120
50. Mérite de la visite du malade.	120
51. L'invocation du malade qui désespère de la vie.	121
52- Faire réciter la profession de foi à l'agonisant.	123
53. L'invocation lorsqu'on est touché par un malheur.	123
54 - L'invocation lors de la fermeture des yeux du mort.	124
55. L'invocation en faveur du défunt lors de la prière mortuaire.	124
56 - Invocation en faveur de l'enfant mort avant la puberté lors de la prière funéraire.	128
57. L'invocation de condoléances.	130
58 - L'invocation lors de l'introduction du mort dans la tombe.	131
59 - L'invocation après l'enterrement du mort.	132
60 - L'invocation lors de la visite du cimetière.	132
61 - L'invocation lorsque le vent souffle	133
62 - L'invocation à l'entente du tonnerre....	134
63. Parmi les invocations de la demande de la pluie.	134

64. L'invocation à la vue de la pluie.....	135
65 - L'invocation après la tombée de la pluie.	136
66 - Parmi les invocations pour la cessation de la pluie.....	136
67. Invocation lors de la vision du croissant de [la nouvelle] lune.	137
68 - L'invocation au moment de la rupture du jeûne.....	137
69. L'invocation avant le repas.	138
70 - L'invocation au moment de l'achèvement du repas.	139
71. L'invocation de l'invité en faveur de son hôte.	140
72. L'allusion par l'invocation pour demander de la nourriture ou de la boisson.....	141
73 - L'invocation au moment de la rupture du jeûne chez une famille.	141
74 - L'invocation du jeûneur lorsque la nourriture est présente et qu'il n'a pas rompu son jeûne.....	142
75. Ce que dit le jeûneur lorsque quelqu'un l'insulte.	142
76 - L'invocation à la vue des premiers fruits.	142
77 - L'invocation lorsqu'on éternue.....	143
78. Ce que l'on dit au mécréant lorsqu'il éternue et loue Allah.	144

79 - L'invocation pour le marié.	144
80. L'invocation du nouveau marié et lors de l'achat d'une monture.	144
81 - L'invocation avant les rapports conjugaux.	145
82 - L'invocation lors de la colère.	146
83. L'invocation lorsqu'on voit une personne éprouvée.	146
84 - Ce que l'on dit durant une assise.	146
85. L'expiation de l'assise.	147
86 - L'invocation lorsqu'on nous dit : « Qu'Allah te pardonne. »	148
87 - L'invocation en faveur du bienfaisant.	148
88. Ce par quoi Allah protège du Faux Messie.	148
89. L'invocation en faveur de celui qui dit : « Je t'aime en Allah. »	149
90. L'invocation en faveur de celui qui t'offre ses biens.	149
91 - L'invocation en faveur du créancier lors du remboursement.	149
92. L'invocation de la crainte du polythéisme.	150
93- L'invocation lorsqu'on nous dit : « Qu'Allah te bénisse. »	150
94 - L'invocation de la répugnance du mauvais augure.	151

95. L'invocation lorsqu'on prend un moyen de transport.	151
96. L'invocation du voyage.	153
97 - L'invocation de l'entrée dans le village ou la ville.	155
98. L'invocation de l'entrée au marché	156
99. L'invocation lorsque la monture n'est pas docile.	157
100 - L'invocation du voyageur en faveur du résident.	157
101. L'invocation du résident en faveur du voyageur.	157
102. La proclamation de la grandeur d'Allah et la glorification d'Allah durant le voyage.	158
103. L'invocation du voyageur à l'approche de l'aube.	159
104 - L'invocation lorsque l'on fait une halte en voyage ou autre.	160
105 - L'invocation au retour du voyage.	160
106. Ce qu'on dit lorsqu'on est touché par un événement réjouissant ou malheureux.	161
107. Le mérite de la prière sur le Prophète ﷺ.	162
108. La diffusion de la salutation (Salâm).	163
109- Comment répondre au salut du mécréant ?	164
110 - L'invocation lorsqu'on entend le chant du coq et le braiment de l'âne.	164

111 - L'invocation lorsqu'on entend l'aboïement du chien la nuit.	165
112 - L'invocation en faveur de celui que tu as insulté.	166
113. Ce que dit le musulman lorsqu'il complimente un autre musulman.....	166
114. Ce que dit le musulman lorsqu'on fait son éloge.....	167
115. Comment la personne en état de sacralisation prononce-t-elle la Talbiyah au cours du pèlerinage ou de la 'Umrah ?.....	167
116. La proclamation de la grandeur d'Allah lorsqu'on arrive à la Pierre Noire.	168
117 - L'invocation entre le Coin Yéménite et la Pierre Noire.	168
118 - L'invocation de la station sur As-Safâ et Al- Marwah.	169
119 - L'invocation le jour de 'Arafat.	171
120 - L'invocation à la station dite (Mach'ar Al-Harâm).	172
121. La proclamation de la grandeur d'Allah (At-Takbîr) lors de la lapidation des stèles, à chaque jet de caillou.	172
122- L'invocation lorsqu'on s'étonne ou reçoit une bonne nouvelle.....	172
123. Ce que fait celui qui reçoit une bonne nouvelle.....	173

124. Ce que fait et dit celui qui ressent une douleur dans son corps.....	173
125. L'invocation de celui qui craint d'atteindre qui que ce soit par son mauvais œil.	174
126. Ce que l'on dit au moment de la frayeur.	174
127. Ce que l'on dit lors de l'abattage ou du sacrifice.	175
128. Ce que l'on dit pour repousser le stratagème des démons rebelles.....	175
129. L'imploration du pardon et le repentir.	176
130. Le mérite de la glorification d'Allah, Sa louange, la proclamation de Son unicité et la proclamation de Sa grandeur.....	178
131. Comment le Prophète ﷺ glorifiait-il Allah ?	185
132. Quelques formes de bien et règles générales de bienséance.....	185





رسالة الحرمين

Le Message des Deux Saintes Mosquées

Contenu d'orientation pour les visiteurs de la Mosquée sacrée et de
la Mosquée Prophétique en différentes langues

